



HAL
open science

Le patrimoine en République d'Irlande

Audrey Chauviré

► **To cite this version:**

Audrey Chauviré. Le patrimoine en République d'Irlande. Architecture, aménagement de l'espace. 2017. dumas-01501366

HAL Id: dumas-01501366

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01501366>

Submitted on 4 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LE PATRIMOINE EN RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

AUDREY CHAUVIRÉ



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE PATRIMOINE EN RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

AUDREY CHAUVIRÉ

Mémoire de Master - Ensa Nantes, 2017

DE1. Fragments de ville et questions patrimoniales - Sous la direction de Gilles Bienvenu



Fig. 2 - Cliffs of Moher, co. Clare

PRÉFACE

Le sujet de mon mémoire est en lien avec l'année que j'ai effectuée en Erasmus en Irlande. En effet, après avoir visité quelques édifices protégés en Irlande, j'ai commencé à m'interroger sur l'attitude adoptée vis-à-vis du patrimoine dans ce pays. On y trouve beaucoup de ruines qui n'ont pas été démolies, reconverties, reconstruites ou même simplement mises en valeur. La plupart de ces ruines est totalement libre d'accès, non exploitée mais surtout non aménagée (et donc potentiellement dangereuse), alors que certaines sont surveillées et étudiées, ou parfois même aménagées pour des visites publiques. Ces différences de traitement m'ont poussées à me questionner sur la place du patrimoine dans la culture irlandaise.

À travers des recherches documentaires, des visites de sites, d'expositions, de musées mais aussi des conférences, ce mémoire propose un questionnement sur le rapport au patrimoine en Irlande. Il aborde pour cela l'histoire de l'Irlande, la question de l'architecture typique, mais aussi les influences anglaises et européennes dans la législation, et finalement les choix effectués en matière de sauvegarde et de préservation des monuments du patrimoine local.

Ce mémoire est découpé en trois parties, chacune accompagnée de pages thématiques sur fond gris. Ces pages permettent de préciser ou d'illustrer certains sujets évoqués dans le texte, vous pouvez donc choisir de les lire dans la continuité du mémoire ou d'y revenir plus tard. Les mots en italique sont d'origine étrangère, souvent anglaise ou irlandaise, un lexique les explique à la fin du mémoire.

REMERCIEMENTS

À Gilles Bienvenu pour ses conseils et son suivi.

Aux enseignants de la SAUL (School of Architecture, University of Limerick) pour m'avoir rendue curieuse sur la question du patrimoine irlandais et pour les conférences et rencontres qu'ils ont organisées sur ce sujet.

À mes amis et ma famille pour leur soutien et leurs corrections attentives.



Fig. 3 - Parc de Kylemore Abbey, co. Galway

SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
I- LA FABRIQUE DU PATRIMOINE COMMUN ARCHITECTURAL	12
1. Un patrimoine sous influences	14
2. La connaissance du patrimoine	28
3. Le patrimoine après l'indépendance irlandaise	40
II- LE CONTEXTE LÉGISLATIF ET FINANCIER	56
1. Législation et réglementations appliquées au patrimoine	58
2. Les différents acteurs responsables du patrimoine	70
3. Quels financements pour la connaissance et la reconnaissance du patrimoine ?	86
III- LE DÉBAT PATRIMONIAL	98
1. Le patrimoine à l'état de ruines	102
2. Le patrimoine reconstruit	118
3. Le patrimoine réhabilité	134
CONCLUSION	150
Lexique	156
Bibliographie	162
Iconographie	176



Fig. 4 - Bateau naufragé, Inisheer

D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

Le terme « patrimoine » désigne un bien d'héritage qui est transmis suivant les lois des pères et des mères aux enfants¹. À l'origine, la notion de patrimoine est donc liée aux structures familiales, économiques et juridiques d'une société stable. La notion a été par la suite étendue au « patrimoine historique » qui désigne un fonds destiné à une communauté élargie, constitué par l'accumulation au cours des siècles d'objets divers appartenant à des époques passées.

Le patrimoine bâti est encore une autre catégorie de cette vaste famille. Il est à différencier des « monuments historiques » dans le sens où les monuments historiques constituent seulement une partie du patrimoine bâti même si leur nombre ne cesse de s'accroître par l'ajout de nouveaux types de biens, l'agrandissement des aires géographiques concernées ou tout simplement l'élargissement du cadre chronologique. Les architectures vernaculaires et industrielles sont notamment des ajouts anglais à la notion de monuments historiques. Les monuments, tout comme le patrimoine, ont pour rôle de transmettre une mémoire des époques passées aux générations futures, il s'agit de témoignages historiques.

L'intérêt pour le patrimoine se développe dès la Renaissance avec les humanistes, puis plus tard avec les voyages à Rome des étudiants en architecture et les collections des antiquaires. Au XVI^e siècle, des sociétés d'antiquaires se créent en Angleterre pour faire progresser et illustrer l'histoire et les antiquités de l'Angleterre. Les travaux des antiquaires constituent un vaste corpus et contribuent à ouvrir le débat sur la restauration des monuments historiques et la nature des interventions envisageables.

De nombreux autres organismes ont été créés pour la connaissance et la reconnaissance du patrimoine. La notion de patrimoine a aujourd'hui évolué vers une notion de bien commun, appartenant à la nation, voire de bien international au travers des classements de l'UNESCO, cependant le débat sur la conservation, la protection et la restauration du patrimoine persiste.

Ce mémoire s'intéresse au patrimoine commun architectural en Irlande et non au patrimoine habité ou artistique. Une question se pose alors : Comment fonctionne le système patrimonial irlandais ?

Les nombreuses influences ont-elles eu un fort impact sur l'architecture irlandaise ? Par quoi se caractérise l'architecture typique de l'Irlande ? L'influence anglaise se ressent-elle à travers la législation sur le patrimoine ? L'Irlande possède-t-elle au contraire un système de gestion du patrimoine complètement différent, comme une forme d'émancipation ? Quelle est la position de l'Irlande dans le débat sur le patrimoine (protection, restauration, reconstruction, sauvegarde...) ? Quels sont les acteurs de la connaissance et de la reconnaissance du patrimoine ?

La première partie se penche la question du patrimoine irlandais : Quelles influences a-t-il pu avoir ? De quoi est-il constitué ? À partir de quand et par qui a-t-il commencé à être reconnu ? Quels impacts l'indépendance irlandaise a-t-elle pu avoir sur ce patrimoine ? Cette partie commence par donner un aperçu de l'histoire irlandaise, de son impact sur l'architecture nationale et de ce qui constitue le patrimoine actuel. Elle se penche ensuite sur les époques et les personnalités qui se sont intéressées à la découverte, à la connaissance puis à la reconnaissance du patrimoine. Enfin, elle examine l'influence que l'indépendance de la République d'Irlande a pu avoir sur la protection du patrimoine national.



Fig. 5 - Kylemore Abbey, co. Galway

D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

I- LA FABRIQUE DU PATRIMOINE COMMUN ARCHITECTURAL



Fig. 6 - Clochán na Carraige, Inisheer

1. UN PATRIMOINE SOUS INFLUENCES

De quoi est constitué le patrimoine irlandais ? Existe-t-il encore des traces de l'occupation et de l'influence normande ou britannique ? Comment peut-on définir l'identité architecturale irlandaise ?

L'histoire architecturale de l'Irlande débute aux environs des années 3000 à 2500 avant J.C., avec la construction de monuments mégalithiques au Nord de l'île, notamment Newgrange et la vallée de la Boyne. Il s'agit de tombeaux dont l'espace central est conçu de manière à être aligné avec le lever du soleil le jour du solstice d'hiver, transformant cet espace en observatoire solaire. Ces tombeaux sont construits grâce à un principe d'encorbellement, chaque pierre recouvrant la précédente et créant une légère saillie sur laquelle la pierre suivante repose.

Ces mottes néolithiques prennent en compte les notions d'axialité, d'orientation, mais aussi de séquençement de l'espace afin de permettre les rites mortuaires. L'agencement des larges pierres définit à la fois l'espace intérieur, la façade et l'espace extérieur, il a également un rôle structurel car il retient la terre autour et au-dessus de la construction. L'échelle de ces constructions, leur complexité et l'utilisation de l'art dans le dessin à la surface des pierres suggère la présence d'une civilisation évoluée et organisée.

Des *cromlechs* sont également érigés à cette époque, constitués d'un ensemble de pierres dressées ou de menhirs disposés en cercle, leur fonction reste indéterminée. Le Drumbeg Stone Circle (Co. Cork) est un exemple de cromlech encore visible aujourd'hui. En 500 avant J.C., des forts et des cités lacustres sont établis, nommés « *crannog* ». Il s'agit d'îles artificielles dont le terre-plein, les enceintes et les habitations étaient bâtis au moyen de rondins de bois, Clai na Muce Duibhe (Black Pig's Dyke) est probablement la plus connue.

Les celtes arrivent entre le VI^e et le I^{er} siècle avant J.C., ce sont principalement des Gaëls de Galice, des guerriers d'Europe occidentale (France et Espagne). Ils maîtrisent les indigènes de l'île appelés *Firbolg*, imposent leur dialecte, développent leur langue et leur écriture, et imposent une culture et des traditions artistiques celtes. L'île se découpe alors en 150 petits royaumes (*tuathas*) de 3000 hommes dirigés par un roi élu. Ces royaumes celtes sont regroupés en fédérations et en 5 provinces : l'Ulster, le Connacht, le Munster, le Sud et le Nord du Leinster.

L'époque mégalithique

Newgrange est une tombe à couloir constituée d'un long passage (19m), menant à une chambre en croix. Lors du solstice d'hiver, le soleil pénètre dans la chambre funéraire, par la petite ouverture située au-dessus de la pierre d'entrée, et éclaire la pièce. La façade en quartz blanc visible aujourd'hui a été reconstituée par le Professeur Michael J. O'Kelly, archéologue responsable de l'excavation, d'après les indices retrouvés sur le site.

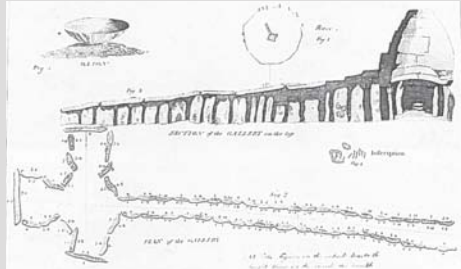


Fig. 7 - Plan et coupe, Newgrange



Fig. 8 - Tumulus, Newgrange

Knowth est un ensemble de tumulus un peu moins connu de la vallée de la Boyne. Construits entre 3000 et 2300 avant J.C., ces tombeaux sont composés de plusieurs couches de pierre, de terre et recouverts de gazon redéposé. Le plus grand abrite deux tombes, une à l'Est et une à l'Ouest. Au fil des siècles, les lieux ont été transformés, servant de centre politique au VII^e siècle avec un village sur le haut de la motte et des fossés creusés sur les flancs, puis finalement de grange pour des moines cisterciens au Moyen-Âge (XII^e siècle).



Fig. 9 - Tumulus, Knowth



Fig. 10 - Photo des excavations, Knowth

La motte a été excavée pour comprendre son fonctionnement, son mode constructif ainsi que l'histoire des lieux. Le large cratère aujourd'hui encore visible au centre de la tombe est d'ailleurs le résultat des excavations de 1840.



Fig. 11 - Pierre gravée, Knowth

Les pierres taillées qui composent les monuments sont des témoignages de l'art abstrait du mégalithique. C'est leur forte concentration dans cette vallée qui a valu le classement du site au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'époque mégalithique



Fig. 12 - Crannóg reconstruit à Craggaunowen

Les *crannogs* sont des îles artificielles construites sur des lacs ou des marais, probablement pour faciliter leur défense. Plusieurs maisons étaient bâties sur ces plateformes, elles se composaient de murs en bois tressé, couverts de boue, d'un toit de chaume et d'une pierre au centre de la pièce pour accueillir le feu. Bâties entre le Néolithique et le Moyen-Âge, certains ont été habités jusqu'au XVII^e siècle.

L'arrivée des celtes



Fig. 13 - Plan, Dún Aengus



Fig. 14 - Dún Aengus

Les *cahars* sont des forts circulaires en pierres. Le Dún Aengus sur Inis Mór (Co. Galway) par exemple, encercle une zone de 5,7ha en bord de falaise. L'échelle du fort suggère qu'il n'était pas seulement conçu pour accueillir les maisons de la population mais qu'il avait également un rôle symbolique et administratif, il peut notamment avoir servi à accueillir des festivités et des cérémonies. Il avait par ailleurs une fonction défensive qui se traduit par la présence de chevaux de frise qui s'étendent ici sur 0,5ha. Ceux-ci permettent d'assurer une défense sans creuser de douves, lorsque le sol est minéral par exemple.

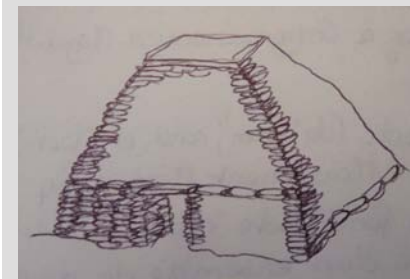


Fig. 15 - Croquis, clochàns

La construction des *clochàns* ne nécessite pas de mortier, les murs en pierre sèche sont souvent très épais et peuvent aller jusqu'à 1,5m de profondeur. Certains *clochàns* sont reliés entre eux par un mur mitoyen dans lequel une petite ouverture est pratiquée. Il n'y a pas de certitude quant à leur fonction mais la piste religieuse est privilégiée.

À partir du V^e siècle, des *clochans* sont construits, il s'agit de petites constructions de pierre sèche, de plan circulaire ou oval (pour les cellules), ou quadrangulaire (pour les oratoires). Elles sont caractérisées par leur fausse voûte en encorbellement où chaque assise est disposée en léger surplomb par rapport à la précédente. Les murs se rapprochent ainsi peu à peu l'un de l'autre, jusqu'à ce qu'une dalle plus large, au sommet, suffise à assurer la couverture et la cohésion de l'ensemble. Les seules ouvertures sont constituées de portes très basses avec double linteau et montants inclinés. À l'intérieur du *clochàn*, le sol est pavé de larges dalles et on trouve parfois des niches à livres et à provisions dans les parois intérieures. Les cellules de Skellig Michael (co. Kerry), classées au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1996, et l'oratoire de Gallarus sont des exemples de *clochans*.

Des *cahers* ou *cashels* sont également érigés à travers le pays, on en compte environ 40 000 aujourd'hui. Construits entre le II^e et le XVI^e siècle, ces forts circulaires sont composés d'un enclos circulaire entouré d'une butte de terre ou de pierres, parfois rehaussée d'une palissade. Une ou plusieurs huttes de terre avec un toit de chaume sont bâties à l'intérieur ainsi qu'un abri pour le bétail. On peut parfois trouver des souterrains sous ces forts, il s'agit d'étroits passages creusés dans le sol, permettant seulement à un homme de ramper jusqu'à une ou plusieurs petites pièces reliées entre elles par un couloir. Ces pièces servaient probablement à entreposer des vivres, et les femmes et les enfants pouvaient y trouver refuge en cas d'agression. Le chemin de ses stocks était souvent semé d'embûches, comme par exemple des pierres saillantes dépassant du plafond ou du sol.

Au cours du V^e siècle, l'Irlande est progressivement évangélisée par Saint Patrick. De nombreuses églises en bois, aujourd'hui disparues sont construites à travers le pays. Elles sont progressivement remplacées par des petites églises en pierre dont le mode constructif imite celui des anciennes constructions en bois. La plupart de ces constructions étaient de taille réduite mais il existait aussi des cathédrales (bien plus petites que leurs successeurs), notamment la cathédrale de Glendalough.

Au VIII^e siècle, un haut-roi (*ard-ri*) est nommé. Les VII^e et VIII^e siècles constituent l'âge d'or de l'Irlande, avec le développement de la vie monastique et la diffusion du savoir : les populations sont concentrées autour des monastères qui deviennent de véritables universités (Glendalough, Co. Wicklow ou Clonmacnoise, Co. Offaly par exemple). L'île est alors appelée « L'île des Saints et des Savants », il s'agit d'un centre culturel important en Europe, aujourd'hui principalement connu pour les livres de Kells. Au IX^e siècle, des enceintes circulaires formées par une levée de terre couverte d'herbe commencent à être construits, il s'agit des *raths*. Ces constructions sont considérées comme des forts à fonction défensive mais la plupart de ces bâtiments était en fait des demeures de fermiers ou d'éleveurs aisés.

Evangelisation et âge d'or

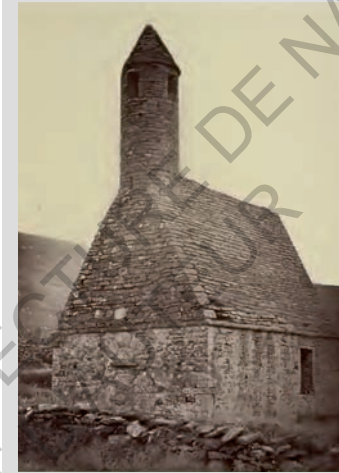


Fig. 16 - Kevin's Church, Glendalough

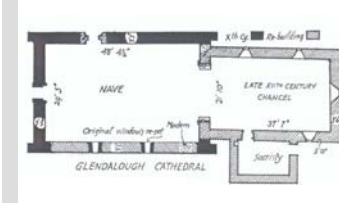


Fig. 17 - Plan, Cathédrale Glendalough

Le site de Glendalough est un de ces ensembles monastiques, il regroupe de nombreuses églises, une cathédrale, une maison du prêtre, d'un caher... On y pénètre par une porte, une arche en pierre autrefois sur deux niveaux.

Le site s'est construit progressivement, la Kevin Church est l'un des plus anciens édifices, elle date du VI^e siècle. Un beffroi rond est attaché à l'église et est contemporain à sa construction. Le mode constructif utilisé est similaire à celui employé pour les anciens oratoires : des pierres en encorbellement se rejoignent au sommet. Les murs d'environ un mètre d'épaisseur sont formés de gravats alignés au marteau. L'église comprenait une nef avec un plafond en voûtes à berceau, un chœur aujourd'hui détruit et une sacristie côté Nord. Le beffroi quant à lui est percé de quatre ouvertures permettant de diffuser le son des cloches.

La cathédrale a été construite plus tardivement, entre le X^e et le XIII^e siècle. Elle se compose d'un chœur, d'une nef et d'une sacristie, autrefois recouvertes d'une charpente en bois.

Le Livre de Kells, l'un des spécimens les plus remarquables de l'art médiéval chrétien dans le monde. Réalisé autour de l'an 800, ce grand évangélaire manuscrit est écrit en latin et contient les quatre évangiles et la vie de Jésus-Christ, ainsi que quelques textes supplémentaires. Sa renommée est essentiellement due à son ornementation : les motifs ornementaux, plus ou moins complexes, vont des compositions de pleine page organisées autour d'initiales ou de portraits, à des détails minuscules qui servent à mettre en valeur et à souligner le texte.



Fig. 18 - Livre de Kells

Le manuscrit est aujourd'hui composé de 340 folios (680 pages). Il est rédigé sur des pages en vélin, principalement à l'aide d'encre ferro-gallique, du noir de carbone et des encres violettes, rouges et jaunes ayant aussi été utilisés sur certaines pages. Les motifs ornementaux ont été réalisés par l'application de pigments minéraux et organiques, la palette étant principalement composée de rouge, de bleu, de jaune, de vert, de violet/rose et de blanc. Les pigments sont souvent étalés en couches superposées ou mélangés.

L'arrivée des vikings

Les Norvégiens lancent en 830 leurs premières attaques contre l'Irlande. Ils ravagent l'île pendant près de deux siècles et créent plusieurs royaumes dont Limerick et Dublin. Les deux victoires de Brian Boru mettent fin aux menaces et la colonisation scandinave s'avère alors enrichissante pour le commerce et la fondation des villes.



Fig. 19 - Carte des invasions vikings



Fig. 20 - Fondation maison viking, Wood Quay

Les vikings construisent avec les matériaux locaux, les habitations de Dublin sont donc majoritairement construites en planches de bois, beaucoup de maisons sont également bâties en double peau de bois tressé avec de la végétation pour l'isolation, et au Nord la pierre ainsi que la terre sont souvent utilisées. Les maisons consistent en une pièce rectangulaire où toute la famille vit, travaille, mange et dort. Un foyer ouvert au centre de la pièce permet de cuisiner, de se chauffer et d'éclairer car il n'y a aucune fenêtre.

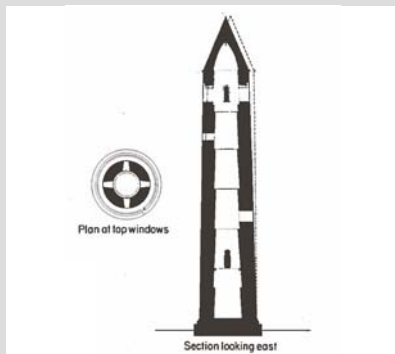


Fig. 21 - Plan, coupe Tour Timahoe, Co. Leix



Fig. 22 - Tour Glendalough, Co. Wicklow

Les maisons de cloches sont des tours au toit conique pouvant mesurer jusqu'à 30m de haut. Les murs sont composés de deux murs de pierres et mortier espacés de quelques centimètres, entre lesquels des gravats rocheux sont placés. La porte était placée en hauteur pour la sécurité des occupants mais peut-être aussi pour des questions de stabilité, le diamètre des tours étant souvent réduit. Ces tours servaient probablement de tours de garde et d'abri en cas d'attaque, elles étaient souvent bâties sur des anciens lieux d'importance dans les cultes celtes.

À partir du IX^e siècle, les premiers raids vikings en provenance de la Norvège et du Danemark débutent. C'est à cette époque que sont construites de nombreuses tours rondes aux toits coniques. Les constructions en bois sont abandonnées au profit des constructions en pierres, des tours sont érigées partout dans le pays. Aussi appelées « maisons de cloches », ces tours, à l'origine conçues pour appeler les moines à la prière, sont transformées en beffrois et servent de tours de garde et de défense contre les attaques des Vikings et des pillards. Hautes de 30 à 35m, avec une porte construite à 3m du sol, elles étaient accessibles au moyen d'une échelle que les moines tiraient derrière eux. À l'intérieur, 4 à 6 étages de bois permettaient aux moines de se réfugier. La tour Reginald, encore visible à Waterford, est un exemple de ces tours dont la plupart furent détruites par les Vikings. Certaines tours de cloches sont ou étaient liées à des églises (elles forment une partie du plan).

Les scandinaves finissent par coloniser l'île, ils créent des forts le long des côtes et bâtissent les premières villes aux embouchures des fleuves : Dublin, Limerick, Cork, Waterford, Wexford, Youghal, Arklow, Wicklow. Les noms de ces villes conservent leurs origines scandinaves : *Dubh Linn* signifie « étang noir », *Strangford* (« lieu des courants forts »), *Wexford* (« bras de mer des vasières ») et *Waterford* (« fjord venteux ») sont dérivés du mot fjord qui désigne une grande étendue sauvage envahie par la mer, *Dalkey* et l'île d'*Ireland's Eye* tiennent leur nom du mot ey qui signifie « entouré par les eaux ». L'architecture viking se caractérise principalement par l'utilisation de croix sculptées.

Les Vikings développent le commerce et contribuent à créer de nombreuses villes, ils sont peu à peu assimilés à la société. Au-delà de leur influence sur le commerce, les Vikings ont influencé l'art irlandais, la navigation et la construction navale. La plupart des villes créées à cette époque sont aujourd'hui les villes principales de l'île, elles ont conservé un peu des influences vikings de par leurs noms mais surtout de par leur positionnement stratégique à proximité des fleuves ou des côtes. Au XI^e siècle, une première tentative d'union politique de l'Irlande face à l'envahisseur est menée par Brian Boru, roi de Cashel et du Leinster, qui se fait nommer « roi des Irlandais ».

Au XII^e siècle, les anglo-normands envahissent l'Irlande et parviennent à prendre Dublin. Le roi d'Angleterre Henri II, Duc de Normandie et d'Aquitaine, reçoit à cette période la soumission des barons anglo-normands, des villes scandinaves et des principaux chefs gaëls. En 1175, le Traité de Windsor entre Henri II et l'*ard-ri* Rory O'Connor consacre la souveraineté de l'Angleterre sur l'Irlande. L'Irlande est alors colonisée par les barons anglo-normands qui introduisent un système féodal, développent l'agriculture et construisent des châteaux et des églises autour desquels se développent marchés et villages. Les celtes et les anglo-normands se livrent un combat pendant trois siècles, de nombreux châteaux voient le jour, notamment le

Blarney Castle (Co. Cork) et le Bunratty Castle (Co. Clare). Le Blarney Castle était à l'origine un pavillon de chasse en bois (au X^e siècle) qui a été remplacé par une construction en pierres, semblable aux tours rondes du IX^e siècle, dont l'entrée était située à 6m de haut. Ce bâtiment a été détruit en 1446 pour laisser la place à une résidence fortifiée (*tower house*) possédant des galeries souterraines. L'autorité anglaise se trouve finalement réduite à une bande de territoire autour de Dublin, le *Pale* (nom donné au domaine anglais en Irlande).

En 1366, les Statuts de Kilkenny tentent d'enrayer la gaélicisation des Anglo-normands. La *loi Poynings* est également votée en 1494, elle permet de subordonner la législation irlandaise à celle de l'Angleterre, elle restera en vigueur jusqu'en 1782. Une politique de « plantation » est mise en place par la couronne anglaise (sous Henri VII, 1485) permettant la confiscation puis la distribution des terres irlandaises aux nouveaux colons protestants. Les Irlandais tentent de se révolter contre ces réformes et cette vague de colonisation mais les révoltes sont réprimées et la partie Nord du pays (l'Ulster) devient une place forte protestante. La ville de Derry (aussi appelée Londonderry) est fondée par les marchands londoniens.

En 1641, la Grande Rébellion est organisée par les catholiques. En 1649, Cromwell est envoyé en Irlande pour mettre fin aux révoltes, il obtient la soumission des irlandais à cause de massacres et fait régner la terreur. La population irlandaise se trouve presque réduite de moitié, les trois quarts des terres sont confisqués en faveur des barons anglo-normands et les exportations agricoles sont interdites (excepté ceux à destination de l'Angleterre). Les familles anglaises s'enrichissent, certaines font même construire des manoirs, tels que le manoir de Powerscourt (Co. Wicklow).

Des lois sont promulguées pour retirer les droits civils et religieux des irlandais catholiques. La pratique du culte doit donc s'effectuer de manière clandestine, pour cette raison de nombreuses églises sont utilisées de nuit et les enterrements sont pratiqués au sein même des murs. Les églises construites à cette époque sont des bâtiments banals construits dans le style traditionnel, de forme souvent rectangulaire et constitués d'un seul espace. Pour des raisons de discrétion elles ne comprenaient pas de clocher. Le gaélique est lui aussi interdit lors de cette période, ces lois sont finalement abolies en 1782.

Pourtant, l'insurrection continue et en 1800 le Parlement irlandais vote l'Acte d'Union avec l'Angleterre, le pays est alors administré directement depuis Londres. De 1845 à 1849, les Irlandais subissent la Grande Famine, aussi appelée « *Potatoe Famine* » : le mildiou détruit les récoltes de pommes de terre, la population est affamée et une épidémie de choléra se propage. 1.5 Million d'Irlandais meurent durant cette période et un autre million émigrent vers les États-Unis.

La domination britannique

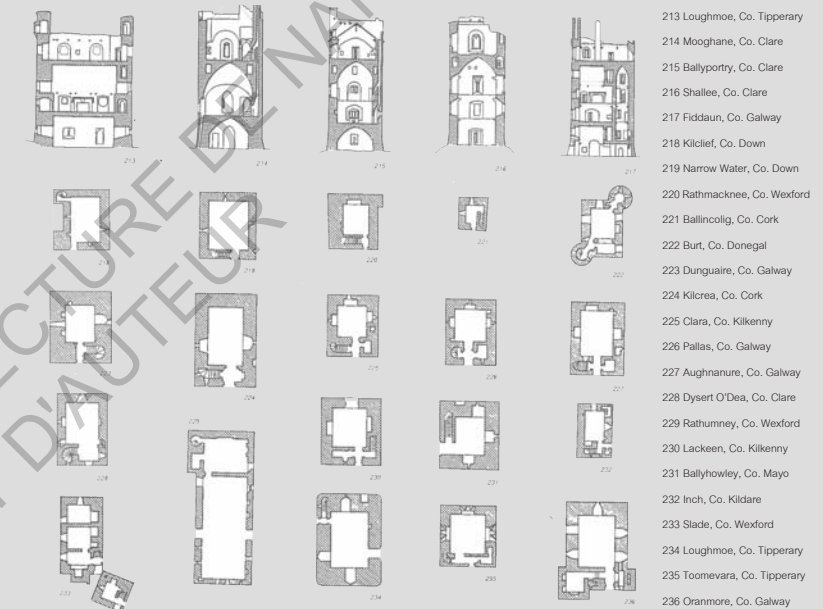


Fig. 23 - Plans, coupes de châteaux de l'époque

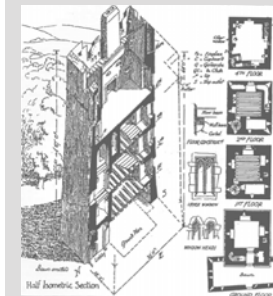


Fig. 24 - Plan, coupe Clara castle

Les châteaux ou *tower houses* étaient composés d'une haute tour rectangulaire, s'élevant souvent sur quatre à cinq étages. Le rez-de-chaussée était équipé d'un système de défense (meurtrière, herse...). Les étages étaient généralement constitués d'une seule pièce et possédaient des planchers en bois, l'un d'eux était néanmoins pourvu d'un sol en pierre reposant sur une voûte : il s'agissait de la pièce de réception. Un foyer central était originellement prévu et était ouvert sur le toit où une persienne permettait d'évacuer la fumée.

Plantations : domaine destiné à être colonisé par de « purs » anglais, les anciens colons étant petit à petit devenus peu fiables. *Pale* : domaine anglais, correspond particulièrement à la zone autour de Dublin, zone que les Irlandais réduisent année après année par leurs victoires.

1649 : Cromwell assiège les villes d'Irlande et procède à des actes de cruauté pour obtenir la soumission des populations, notamment à Drogheda et Waterford. Cela n'aura pas l'effet escompté.

1690 : Bataille de la Boyne, affrontement entre les deux prétendants au trône britannique, Guillaume III et Jacques II.



Fig. 25 - Carte des guerres

Pour aider la population, le Ministre britannique Robert Peel met en place un système de *relief works* : toute personne en âge de travailler recevait une ration correspondant au nombre de personnes à sa charge, ration en échange de laquelle elle devait travailler 8h (parfois 10h) par jour dans un dépôt de pierres. D'autres projets ont également été menés dans ce cadre, notamment des constructions de murs de pierres sèches, de granges (Wonderful Barn, Co. Kildare), etc.

L'Angleterre ne vient pas en aide rapidement à la population irlandaise, ce qui peut expliquer la naissance du mouvement *Irish Republican Brotherhood* dès 1858, en faveur de l'indépendance irlandaise. La lutte pour l'indépendance débute, des attentats sont organisés visant l'Angleterre, le mouvement républicain *Sinn Fein* (Nous seuls) et l'*Irish Republican Army* (IRA) voient le jour. En 1920, le pays est partitionné pour mettre fin aux affrontements entre les troupes anglaises et les rebelles irlandais, la frontière ainsi créée est celle qui séparera plus tard l'Irlande du Nord (britannique) et la République d'Irlande.

Le Traité de Londres, proposé en 1921, accorde à l'*Irish Free State* le statut de dominion, il est rejeté par les Républicains. La guerre civile débute, suivie de la répression et de la mise en place de la censure. En 1933, le Serment d'allégeance à la Couronne britannique est supprimé. La nouvelle Constitution de l'*Eire* (République d'Irlande) voit le jour en 1937 et fait de l'Irlande un État souverain. La République est finalement proclamée en 1949.

RÉFÉRENCES

Introduction

¹ LITTRÉ Émile. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette, 1878

- CHOAY Françoise. *L'Allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil, 1992, 272 p. (La Couleur des idées)

1. Un patrimoine sous influences

- BELL Brian. *Le Grand Guide de l'Irlande*. Paris : Gallimard, 1988, Bibliothèque du voyageur, 296p.

- Clochán [en ligne], Le Parisien. Disponible sur <<http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Clochán/en-en/>> [consulté le 13/11/2016]

- CRAIG Maurice. *The Architecture of Ireland from the earliest times to 1880*. Dublin : Eason & Son LTD, 1982, 358p.

- Drumclay Crannog [en ligne], BEDELL John. Publié le 30/11/2012. Disponible sur <<http://benedante.blogspot.fr/2012/11/drumclay-crannog.html>> [consulté le 13/11/2016]

- DUNRAVEN Edwin Richard Windham Wyndham-Quin, STOKES Margaret. *Notes on Irish architecture*. London : G. Bell and Sons, 1875, 405 p.

- *Exposition Brú na Bóinne*. Exposition présentée en mai 2016, au centre d'interprétation de la Vallée de la Boyne de Donore, Co. Meath

- *Exposition Dún Aengus*. Exposition présentée en mai 2016, au centre d'information d'Inis Mór, Co. Galway

- *Exposition Vikings et Moyen-âge*. Exposition présentée en mars 2016, au musée Dublinia à Dublin, Co. Dublin

- Glendalough, Ireland [en ligne], Sacred Destinations. Disponible sur <<http://www.sacred-destinations.com/ireland/glendalough>> [consulté le 13/11/2016]

- Government reaction [en ligne], Ask about Ireland. Disponible sur <<http://www.askaboutireland.ie/learning-zone/primary-students/subjects/history/history-the-full-story/ireland-in-the-19th-centu/government-reaction/>> [consulté le 09/09/2016]

- GLOAGUEN Philippe. *Irlande*. Paris : Hachette, 1990, 434 p. (Les Guides bleus)

- Irlande [en ligne], e-chronologie. Disponible sur <<http://www.e-chronologie.org/monde/chronologies/irlande>> [consulté le 02/03/2016]

- Irlande : histoire [en ligne], Larousse. Disponible sur <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Irlande_histoire/185768> [consulté le 02/03/2016]

- *Ireland's Tower Houses* [en ligne], Department of Arts, Heritage and the Gaeltacht. Disponible sur <<https://www.archaeology.ie/sites/default/files/media/publications/nms-farmers-journal-11.pdf>> [consulté le 13/11/2016]

- L'histoire de l'Irlande en bref [en ligne], Archive eu2013.ie. Disponible sur <<http://eu2013.ie/fr/l-irlande-et-la-presidence/a-propos-de-lirlande/lirlandeenbref/lhistoiredelirlandeenbref/>> [consulté le 02/03/2016]
- Les Vikings [en ligne], Irlande. Disponible sur <<http://www.ireland.com/fr-ca/activit%C3%A9s/attractions-patrimoine-b%C3%A2ti/irlande-historique/articles/irlande-viking/>> [consulté le 02/03/2016]
- McCARTHY Michael, O'NEILL Karina. *Studies in the Gothic Revival*. Dublin : Four Courts Press, 2008, 239p.
- Monastic city [en ligne], Glendalough. Disponible sur <<http://www.glendalough.ie/heritage/monastic-city/>> [consulté le 13/11/2016]
- Registre de la mémoire du monde, Le Livre de Kells [en ligne], UNESCO. Disponible sur <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/mow/nomination_forms/irelande%20kells.pdf> [consulté le 30/10/2016]
- The round towers of Ireland [en ligne], Sacred Destinations. Disponible sur <https://sacredsites.com/europe/ireland/tower_of_cashel.htm> [consulté le 13/11/2016]
- The Wonderful Barn Co. Kildare [en ligne], Ireland in ruins. Publié le 2/07/2011. Disponible sur <<http://irelandinruins.blogspot.fr/2011/07/wonderful-barn-co-kildare.html>> [consulté le 09/09/2016]
- Workfare [en ligne], Ask about Ireland. Disponible sur <<http://www.askaboutireland.ie/reading-room/history-heritage/history-of-ireland/galway-society-in-the-pas/the-early-workhouses-in-g/workfare/index.xml>> [consulté le 09/09/2016]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Fig. 26 - Bibliothèque de Trinity College, Dublin

2. LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

Nous l'avons compris, le patrimoine irlandais puise dans de nombreuses influences : celtes, vikings, anglo-saxonnes... L'histoire mouvementée de l'île l'a ainsi doté d'édifices variés, dans différents états de conservation, mais elle a aussi eu un impact sur la définition de ce qui pouvait faire patrimoine, des débats ont vu le jour, évoluant avec le temps. Nous pouvons alors nous poser les questions suivantes : Quand a-t-on commencé à s'intéresser au patrimoine irlandais ? Quels sont les acteurs marquants de la création d'une connaissance du patrimoine irlandais ? L'Irlande était-elle alors indépendante ou sous influence britannique ? Mais surtout, qu'est-ce qui fait patrimoine ?

Dès le XVI^e siècle, en 1585 plus précisément, la Société des Antiquaires de Londres est créée dans le but de faire progresser la connaissance de l'histoire et des antiquités anglaises. Les antiquaires britanniques ainsi que certains ministres anglicans constituent un corpus étendu des monuments historiques anglais. Contrairement aux humanistes, qui attachent beaucoup d'importance à l'écrit, les antiquaires s'attachent à l'observation concrète et matérielle des édifices. Avec le mouvement des Lumières l'étude des antiquités évolue et vise la description objective des bâtiments, l'illustration occupe une place croissante dans la connaissance et la reconnaissance du patrimoine.

L'intérêt pour le patrimoine se développe davantage au XVIII^e siècle au Royaume-Uni, l'Irlande étant sous influence britannique à cette période on peut donc supposer que les acteurs de la reconnaissance patrimoniale en Irlande sont les mêmes que les acteurs anglais. L'intérêt pour le patrimoine a été fortement influencé par le mouvement pittoresque qui a principalement mis en valeur la relation entre l'architecture et son environnement (entendu au sens large du contexte géographique mais aussi historique).

Ce mouvement apparaît en 1794 et regroupe notamment Uvedale Price, Humphry Repton (et l'architecte John Nash), Richard Payne Knight et William Gilpin. Dans *Essay on the Picturesque* de W. Gilpin, on peut trouver deux descriptions du mouvement : il s'agit soit d'une catégorie esthétique à l'instar du beau et du sublime, soit de la qualité de la nature en soi qui doit être recherchée, puis préservée et mise en valeur.

Le mouvement pittoresque



Fig. 27 - Red Books, H. Repton

Humphry Repton possédait des carnets pour ses commanditaires, appelés *Red Books*, dans lesquels se trouvaient les plans, dessins et aquarelles présentant le site avant et après intervention. Son travail se situe dans continuité de celui de Lancelot « Capability » Brown, notamment pour l'interaction entre le bâti et l'environnement, entre l'architecture et le paysage. Repton travaille l'accès graduel à la demeure avec des paysages en terrasse, des escaliers à balustrades et des cheminements doux. La composition est simple, équilibrée, avec de petits éléments naturels (un petit bois, un étang, la courbe douce d'une colline...).



Fig. 28 - Downton castle, R. P. Knight



Fig. 29 - Tivoli, le Lorrain, 1600

Downton Castle est une demeure à créneaux dans un jardin pittoresque, dessinée par Richard Payne Knight. Knight et Price avaient des positions opposées à celles de Repton et de Capability Brown. Contre les arrangements doux, ils défendaient les accidents de la nature, les paysages d'aspect sauvage, contrasté, négligé... ce qui leur a valu le surnom de « sauvages améliorateurs ». Ils sont également très influencés par les peintures du Lorrain et de Poussin.



Fig. 30 - Blenheim Park, Vanbrugh, Brown

Vanbrugh s'est opposé à la duchesse de Marlborough sur la destruction du manoir de Woodstock. Cet ancien manoir royal de style gothique était partiellement en ruines et visible depuis le palais. La duchesse souhaitait le détruire et Vanbrugh souhaitait le conserver pour l'intégrer dans sa composition paysagère. La duchesse aura le dernier mot.

Le Palais de Blenheim a été conçu par John Vanbrugh entre 1705 et 1722. Le palais s'insère dans un parc paysager dessiné à l'origine par Vanbrugh mais repris plus tard par Capability Brown. Le bâtiment et le parc prennent place sur un site romain et médiéval dont les vestiges sont encore visibles dans la composition.

Un débat apparaît cependant, opposant particulièrement Humphry Repton à Uvedale Price et Richard Payne Knight. Ces derniers pensent en effet que l'art paysager doit copier la peinture, notamment les paysages dessinés par le Lorrain et Poussin. Ils défendent les « accidents » de la nature, la profusion de détails, le contraste et l'aspect négligé, sauvage. Repton quant à lui s'inscrit dans la lignée de Lancelot « Capability » Brown, il s'attache à un style naturaliste et fait de l'architecture une composante du paysage. Ses compositions sont simples et équilibrées, ponctuées par de petits éléments naturels bien agencés.

Le mouvement pittoresque a ainsi permis de se pencher sur l'histoire des bâtiments et a introduit la pensée selon laquelle un édifice est intéressant parce qu'il reflète à travers son architecture les évolutions et transformations subies au cours des siècles. Ainsi, le XVIII^e siècle au Royaume-Uni se traduit par une fascination pour les ruines, que l'on retrouve notamment chez Sir John Vanbrugh.

Vanbrugh est très attaché à la défense et à la préservation des ruines et des anciens bâtiments, il a d'ailleurs rédigé une thèse et un Mémoire sur le sujet. Selon lui, les édifices en eux-mêmes constituent un meilleur témoignage que l'histoire écrite et peuvent également être conçus comme partie intégrante du paysage : « *[les ruines sont] inspiratrices de réflexions vivantes et plaisantes sur les êtres qui y vécurent, les événements remarquables qui s'y déroulèrent ou les circonstances extraordinaires qui donnèrent lieu à leur construction, ce à quoi l'histoire seule ne pourrait arriver* »².

Il pense que pour rendre la composition authentiquement pittoresque il faut mêler les bâtiments à la végétation à la manière des paysagistes du XVII^e siècle. Cette partie de sa thèse suggère que l'intérêt accordé aux ruines et anciens bâtiments est aussi d'ordre plastique, dans le sens où il se réserve la possibilité de modifier le contexte immédiat de l'édifice afin de l'inclure dans une composition pittoresque. L'idée de préserver l'environnement au même titre que le bâtiment ne semble pas encore présente.

Vanbrugh s'est notamment battu contre la duchesse de Marlborough pour la sauvegarde du manoir de Woodstock dans le parc de Blenheim. Il a perdu ce combat mais ses idées se retrouvent aux XVIII^e et XIX^e siècles quand il est finalement décidé de préserver les ruines de demeures et de châteaux médiévaux. Celles-ci sont reconverties pour agrémenter les parcs des maisons modernes, la Tabley House (Cheshire) ou le Scotney Castle (Kent) par exemple.

Les antiquaires



Fig. 31 - Cashel Belfry, Wyndham

T.D. Whitaker est un des premiers et probablement le plus connu des antiquaires topographes. Il a fait appel à J.M.W. Turner pour illustrer ses recherches.

Wyndham-Quin et George Petrie sont considérés comme ceux qui ont jeté les bases des écoles d'archéologie en Irlande. Avec les photographes Dr. William Stokes et Margaret Stokes, ils réalisent des relevés et des descriptions détaillées des édifices visités, émettant parfois des suggestions sur leurs fonctions passées.

Les antiquaires réalisent souvent des relevés et laissent des marques sur les pierres, avec leur nom et la date de leur passage (Fig. 31).



Fig. 32 - Easby Abbey, Turner



Fig. 33 - Trim castle, marque laissée par un antiquaire

Le gothic revival



Fig. 34 - Royal Chapel, Dublin, F. Johnston



Fig. 35 - French flamboyant window, T. Rickman

La chapelle royale a été construite en 1808 par F. Johnston à la place de l'ancienne chapelle démolie. Elle est conçue comme une chapelle pour la Cour avec un accès direct depuis les appartements du vice-roi dans le château adjacent. La nef est dessinée dans le style gothique avec une voûte en croisée d'ogives, les galeries présentent une voûte en éventail, le tout en plâtre.

À cette même époque, les antiquaires et ethnographes commencent à s'intéresser à la culture gaélique irlandaise. En 1790, Turner travaille pour l'antiquaire Thomas Dunham Whitaker et exécute des planches analytiques présentant des objets décontextualisés, rigoureusement définis par leur caractère morphologique et décoratif. Il livre ensuite ses premières « topographies pittoresques », des vues synthétiques dans lesquelles le monument fait partie d'un ensemble dans lequel il est mis en scène, présenté, éclairé, coloré en fonction de cet environnement dans le but de produire un effet. L'image pittoresque est née, intimement liée à l'idée romantique.

En 1822, l'Earl de Dunraven, George Petrie et Margaret Stokes s'intéressent également aux antiquités irlandaises. Ils visitent plusieurs édifices tels que les *Duns* et *Cahers*, prennent des photographies avec un kinegraphe (appareil photographique en bois et laiton) et rapportent des observations détaillées. Les bâtiments en question ont été par la suite « nettoyés » de manière intensive par le *Board of Public Works*, ces photos et observations sont donc les seuls témoignages encore existants de l'aspect des édifices avant modification.

L'idée de « revival » fait également son apparition. En se rebellant contre le style classique, John Ruskin va remettre au goût du jour l'architecture gothique. Le XIX^e siècle au Royaume-Uni est donc caractérisé par l'apparition du *Gothic Revival*, aussi appelé *Victorian Gothic*. Cette architecture reprend les principes du gothique ainsi que certains détails pour décorer les intérieurs des châteaux, de galeries ou reconstruire des chapelles comme la Chapelle Royale du château de Dublin, redessinée par Francis Johnston. Les modifications effectuées se traduisent souvent par la création d'ouvertures de style gothique (style Langley par exemple), de plafonds en plâtre aux décors gothiques, etc.

Cette volonté de faire dans le style gothique va non seulement générer un intérêt pour ce type d'architecture mais surtout déboucher sur des recherches et des études précises des monuments gothiques. Ainsi, ces bâtiments sont étudiés, relevés et le savoir diffusé. Thomas Rickman par exemple, étudiera les églises médiévales anglaises, il relèvera et compilera ainsi des informations sur des centaines d'églises, dessinant des détails précis et retraçant l'évolution des styles médiévaux. Il transmettra ensuite son savoir en donnant des cours d'histoire de l'architecture médiévale et en conseillant les architectes sur les détails gothiques.

Le *Gothic Revival* se propage en Irlande grâce à l'architecte Welby Pugin et plus précisément son conducteur de travaux, Richard Pierce. Leurs travaux influenceront notamment John Joseph Mc Carthy qui construira de nombreuses églises dans le style *gothic revival* en Irlande. Les églises irlandaises sont souvent de dimensions plus importantes que les anglaises et l'utilisation de matériaux locaux y est plus fréquente.

Le mouvement des Arts and Crafts

Le mouvement des Arts & Crafts est l'expression d'un idéal pour une partie de la population, celui de renouer avec l'artisanat. Il répond à la préoccupation concernant les effets de l'industrialisation sur la conception, les savoirs-faire traditionnels et la vie des gens ordinaires. Ce mouvement établit de nouveaux principes de vie, de travail et réforme l'art. La qualité des matériaux et de la conception sont au centre des regards.



Fig. 36 - Red House, par Philippe Webb

J. Ruskin est un des acteurs de ce mouvement, il s'est grandement intéressé à la relation entre l'art, la société et le travail. W. Morris quant à lui a mis en pratique la philosophie de Ruskin, mettant en valeur l'artisanat, les matériaux, l'asymétrie et accordant une grande importance à la conception des espaces. Philippe Webb l'accompagnera dans la création de ce mouvement et c'est notamment lui qui dessinera la maison de Morris, la Red House, en quelque sorte la maison manifeste du mouvement.

Edwin Lutyens est un architecte anglais qui a réalisé beaucoup de cottages et de maisons. Son travail s'inscrit dans la continuité du mouvement des Arts & Crafts, il est notamment très attentif au choix des matériaux.



Fig. 37 - Plan du château après intervention

En Irlande, il a travaillé en particulier sur Lambay castle, au large de Malahide. Il a restauré et agrandi le fort en ruines au centre de l'île, le transformant en résidence principale pour ses clients. Pour cela il a ajouté une aile de deux étages au bâtiment, dans laquelle sont logés les invités.

Le château qui semble ne s'élever que sur un étage domine néanmoins l'aile des invités. Il est également intervenu sur de nombreuses autres structures de l'île (bâtiments de la ferme, bâtiments anciens...) et ses additions ont été réalisées en pierre gris-verte provenant de l'île et en tuiles pannes. Il a en outre dessiné tous les espaces extérieurs en collaboration avec l'horticultrice et paysagiste Gertrude Jekyll.



Fig. 38 - Château et aile des invités

La culture gaélique revêt une importance toute particulière pour les nationalistes au XIX^e siècle puisqu'elle est vue comme une culture « d'avant la chute », une culture d'avant la domination anglaise. Ses symboles sont mis en valeur : la langue irlandaise, les traditions orales des communautés de l'Ouest de l'île, l'histoire catholique de l'Irlande ainsi que les vestiges de la culture celte et pré-normande sont consacrés. L'expansion de l'état britannique à cette époque n'a fait que renforcer l'attachement des habitants au passé gaélique de leur île.

Les monuments du passé ne sont pas considérés comme nécessaires à la vie du présent, ni seulement porteurs de savoirs mais comme une partie de la quotidienneté : « Nous pouvons vivre sans [l'architecture], adorer notre Dieu sans elle, mais sans elle nous ne pouvons nous souvenir »³.

Dans la continuité de cette idée, Ruskin fait entrer l'architecture domestique dans les monuments historiques et inclut les « ensembles urbains » dans le champ de l'héritage historique à protéger. Cela peut être vu comme une réponse à la création, à la fin du XVIII^e siècle, d'une Commission des Grandes Rues (*Wide Street Commissioners*) à Dublin. Au nom de l'idéal romantique, cette Commission a développé des projets localisés pour restructurer Dublin en créant de grands axes traversants, dégagant des vues autour des monuments historiques, notamment autour des cathédrales. L'objectif était de créer des voies larges et fonctionnelles traversant les quartiers congestionnés de Dublin mais ce-faisant l'environnement immédiat des bâtiments historiques a été modifié. La Commission a finalement été dissoute en 1851 et ses pouvoirs et propriétés transférés à la *Dublin Corporation*.

La révolution industrielle quant à elle a probablement contribué à créer une frontière entre construction moderne et architecture traditionnelle. Le monument historique devient un monument du passé, il a nécessité le savoir et la technique d'artisans, des compétences manuelles, en opposition avec les bâtiments issus de la révolution industrielle qui font appel à des compétences mécaniques. Le mouvement des Arts & Crafts est créé à cette période, en 1888, par W. Morris et C.R. Ashbee, il est aussi très influencé par les travaux de J. Ruskin. L'objectif principal du mouvement est de renouer avec l'artisanat et les matériaux traditionnels, en réaction à la production industrielle. Edward Lutyens est un des architectes de ce mouvement, il interviendra notamment sur Lambay Castle en Irlande en 1905.

John Ruskin milite également aux côtés de William Morris pour la protection du patrimoine à l'échelle internationale : Ruskin invente la notion de « bien européen » et propose en 1854 la création d'une organisation européenne de protection du patrimoine, Morris se bat contre les destructions en Italie, pour la protection de l'architecture arabe et copte, et pour la protection des monuments en Turquie et en Égypte.

« *Architecture is to be regarded with the most serious thought. We may live without her, and worship without her, but we cannot remember without her.* »³

RUSKIN John. « The lamp of memory »,
The Seven Lamps of Architecture. London :
Smith, Elder & co, 1849

C'est dans cette atmosphère que la SPAB (Société pour la Protection des Bâtiments Anciens) est créée en 1877 par William Morris, Philippe Webb et les membres de la confrérie préraphaélite. Il s'agit d'une société d'antiquaires anglais qui a pour but de protéger les bâtiments historiques contre les « restaurations » trop poussées de certains architectes qui font disparaître une partie du tissu historique de par leurs interventions. Cette société joue un rôle dans la protection privée et civique du patrimoine, elle reçoit pour cela l'aide de journaux et de la presse non spécialisée. Un an après sa création, la SPAB avait déjà rassemblé une documentation sur 749 églises intactes.

Le débat sur la restauration conservatrice ou la restauration interventionniste voit le jour à cette époque, avec par exemple J. Wyatt qui intervient sur les cathédrales et Milner ou encore le dessinateur Carter qui prônent la non-intervention en invoquant la qualité et l'authenticité, la valeur naturelle des édifices. Milner dénonce notamment le caractère irrémédiable des erreurs qui peuvent être faites lors des restaurations : « *le caprice et le mauvais goût du XVIII^e siècle ont été plus destructeurs que le zèle aveugle des XVI^e et XVII^e siècles* »⁴.

Au XIX^e siècle, un « vandalisme destructeur » ou « vandalisme restaurateur » apparaît. Les défenseurs du patrimoine ne peuvent être efficaces en l'absence d'une législation en faveur de la protection du patrimoine mais l'étatisation de l'administration et de la conservation des monuments historiques est très progressive. L'*Ancient Monuments Protection Act* est cependant publié en 1882.

Dans les années 30, un « nationalisme romantique » se met en place et l'Irlande se lance dans la quête de ses origines et de son patrimoine culturel. Ce phénomène prend place en réaction à la conquête et à la domination britannique : le terroir, la langue et l'architecture (dans une certaine mesure) sont vus comme les produits d'un passé commun et définissent les fondements de la nouvelle identité nationale, du nationalisme romantique naissant. En Irlande, la mythologie nationale s'est construite autour de contes celtiques, d'histoires de Saints (Saint Patrick par exemple) et de récits des guerres médiévales, c'est donc vers ces valeurs représentées par le gaélique, l'architecture celte et médiévale que le pays se tourne après son indépendance pour définir sa nouvelle identité nationale.

RÉFÉRENCES

² VANBRUGH John. *Memorandum*. 11 Juin 1709

³ RUSKIN John. *The Seven Lamps of Architecture*. London : Smith, Elder & Co., 1849

⁴ CHOAY Françoise. *L'Allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil, 1992, p. 74 (La Couleur des idées)

- Arts and Crafts [en ligne], Larousse. Disponible sur <http://www.larousse.fr/encyclopedie/groupe-personnage/Arts_and_Crafts/178362> [consulté le 05/10/2016]

- CHOAY Françoise. *L'Allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil, 1992, 272 p. (La Couleur des idées)

- Chronology [en ligne], The Lutyens Trust. Disponible sur <<http://www.lutyenstrust.org.uk/chronology-2/>> [consulté le 28/09/2016]

- 'Don't make Dublin a Museum': *Urban Heritage and Modern Architecture in Dublin, 1957-71, Past & Present* [en ligne] Oxford Journals. Disponible sur <http://past.oxfordjournals.org.proxy.lib.ul.ie/content/226/suppl_10/349.full> [consulté le 6 décembre 2015]

- DUNRAVEN Edwin Richard Windham Wyndham-Quin, STOKES Margaret. *Notes on Irish architecture*. London : G. Bell and Sons, 1875, 405 p.

- Dunraven : Notes on Irish Architecture [en ligne] Ask about Ireland. Disponible sur <<http://www.askaboutireland.ie/reading-room/digital-book-collection/digital-books-by-subject/architecture-monuments-an/dunraven-notes-on-irish-a/>> [consulté le 9 septembre 2016]

- Gilpin, William [en ligne], Dictionary of art historians. Disponible sur <<https://dictionaryofarthistorians.org/gilpinw.htm>> [consulté le 28/09/2016]

- GLOAGUEN Philippe. *Irlande*. Paris : Hachette, 1990, 434 p. (Les Guides bleus)

- GOLDRING Maurice. *Nationalisme romantique*. Études irlandaises. 1991, volume 16, n°1, p. 67-73. Disponible sur <http://www.persee.fr/doc/irlan_0183-973x_1991_hos_16_1_970> [consulté le 05/10/2016]

- Humphrey Repton (1752-1818) [en ligne], Great British Gardens. Disponible sur <<http://www.greatbritishgardens.co.uk/garden-designers/40-humphrey-repton-1752-1818.html>> [consulté le 15/11/2016]

- Humphry Repton - Summary [en ligne], Parks & Gardens UK. Disponible sur <<http://www.parksandgardens.org/places-and-people/person/1129>> [consulté le 14/09/2016]

- John Ruskin, 19th century philosopher for today [en ligne], Architecture about, article de CRAVEN Jackie. Mis à jour le 24/03/2016. Disponible sur <<http://architecture.about.com/od/greatarchitects/p/ruskin.htm>> [consulté le 14/09/2016]

- Knight, Richard Payne [en ligne], Garden visit. Disponible sur <http://www.gardenvisit.com/biography/richard_payne_knight> [consulté le 28/09/2016]

- LEASK Harold Graham. *Irish Castles : 1180 to 1310*. M.R.I .A. Archaeological Journal, 1936, 72 p.

- Le Lorrain and Poussin[en ligne], Lola Clairmont. Publié le : 19/09/2011. Disponible sur <<https://lolaclairmont.com/2011/09/19/le-lorrain-and-poussin/>> [consulté le 05/10/2016]

- Les jardins [en ligne], L'Express. Publié le 01/12/1998. Disponible sur <http://www.lexpress.fr/culture/livre/les-jardins_802832.html> [consulté le 15/11/2016]

- MANTION Jean-Rémi. William Gilpin et la beauté pittoresque. Critique 3/2011, n°766, p.231-238 [en ligne] Disponible sur <<http://www.cairn.info/revue-critique-2011-3-page-231.htm>> [consulté le 28/09/2016]

- McCARTHY Michael, O'NEILL Karina. *Studies in the Gothic Revival*. Dublin : Four Courts Press, 2008, 239p.

- MIDDLETON Robin, WATKIN David. *Architecture du XIX^e siècle*. Milan : Gallimard/Electa, 1993, 403p. (Histoire de l'architecture)

- Palais de Blenheim [en ligne], UNESCO. Disponible sur <<http://whc.unesco.org/fr/list/425/>> [consulté le 15/11/2016]

- Sir Richard Payne Knight [en ligne], The Hermetic Library. Disponible sur <<http://hermetic.com/sabazius/knight.htm>> [consulté le 28/09/2016]

- The Arts & Crafts Movement [en ligne], Victoria and Albert Museum. Disponible sur <<http://www.vam.ac.uk/content/articles/t/the-arts-and-crafts-movement/>> [consulté le 05/10/2016]

- The picturesque [en ligne], Southern Illinois University Edwardsville. Disponible sur <<http://www.siu.edu/~jvoller/Common/picturesque.html>> [consulté le 15/11/2016]

- Universalis, « LUTYENS sir EDWIN - (1869-1944) » [en ligne] Simon TEXIER. Disponible sur <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/lutyens-sir-edwin/>> [consulté le 28/09/2016]

- Universalis, « PRICE UVEDALE - (1747-1829) » [en ligne] Encyclopædia Universalis. Disponible sur <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/uedale-price/>> [consulté le 28/09/2016]

- Universalis, « REPTON HUMPHRY - (1752-1818) » [en ligne] Encyclopædia Universalis. Disponible sur <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/humphry-repton/>> [consulté le 14/09/2016]

- Universalis, « WEBB PHILIP - (1831-1915) » [en ligne] Encyclopædia Universalis. Disponible sur <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/philip-webb/>> [consulté le 14/09/2016]



Fig. 39 - Quartier georgien, Dublin

3. LE PATRIMOINE APRÈS L'INDÉPENDANCE IRLANDAISE

Quelles ont été les conséquences de l'indépendance irlandaise sur la connaissance et la reconnaissance du patrimoine national ? Quelle forme le nouveau patrimoine a-t-il adoptée ? Est-il en rupture avec les influences antérieures ?

Pour se positionner par rapport aux autres pays européens, le nouvel État libre d'Irlande a choisi deux objectifs majeurs : le développement technologique et la protection du patrimoine. La question se pose alors de ce qui doit être protégé, de ce qui compose le patrimoine irlandais et de ce qui peut être considéré comme typiquement irlandais. L'héritage médiéval semble être considéré comme typique de l'Irlande, qu'il s'agisse des livres de Kells ou du patrimoine bâti. L'Irlande moderne cherche alors à se redéfinir en relation avec ce patrimoine et cette histoire nationale. Un mouvement d'investissement et de réoccupation des bâtiments médiévaux voit le jour, les églises sont réinvesties, restaurées ou reconstruites par la *Church of Ireland* et les autres églises. Des mouvements de protection du patrimoine bâti apparaissent également, la plupart voit le jour dans la capitale qui doit gérer ce qui ressemble au départ à un conflit entre développement moderne et conservation de l'héritage historique.

En effet, dans les années 1960, la ville de Dublin doit faire face à un boom immobilier dans le secteur des bureaux. Des groupes d'investisseurs étrangers spéculent sur les terrains et les bâtiments du centre de la capitale. Les grands axes historiques de la ville et son patrimoine historique sont alors menacés par plus de 80 projets d'immeubles de bureaux. De nombreuses rues du centre-ville sont altérées de manière significative, agrandies par les schémas urbains, de larges aires de logement sont déplacées en périphérie, vidant ainsi le centre-ville de ses habitants. Ce processus de transformation conduit à une dépopulation du centre historique et à la démolition de nombreux édifices. Des groupes citoyens se forment pour s'opposer à ces démolitions.

En 1957, par exemple, l'*Irish Times* publie une lettre de Hon Desmond Guinness (le patron de la brasserie Guinness) qui souhaite recréer la Société Georgienne :

« Monsieur, étant donné que la Société Georgienne semble ne plus fonctionner, quelqu'un s'opposerait-il à ce que je la relance ? Nos objectifs sont de mettre à jour les relevés photographiques, de continuer à publier les volumes des livres de la Société Georgienne, et de lutter pour la préservation de ce qu'il reste de l'architecture Georgienne en Irlande.

Vôtre, etc.

Desmond Guinness, Carton,

Maynooth, Co Kildare. »⁵

“ Sir, As the Georgian Society seems to have lapsed, has anyone any objection to my restarting it? Our aims are to bring the photographic records up to date, publish further volumes of the Georgian Society’s books, and fight for the preservation of what is left of Georgian architecture in Ireland.

Yours, etc.

*Desmond Guinness, Carton,
Maynooth, Co Kildare. ”⁵*

Un mois plus tard, le Gouvernement fait démolir deux maisons georgiennes lui appartenant sur Kildare Place (Dublin). Les bâtiments étaient en parfait état, les protestations dans les journaux ont été nombreuses, Myles na Gopaleen, dans le *Cruiskeen Lawn Column* demande même si cette destruction signifie que l’État n’a que faire de ce qui pourrait être décrit comme l’âme de la nation (“*[does the clearance mean] that there is no regard by the State to what may be called the nation’s soul?*”⁶). Cela n’arrête cependant pas le Gouvernement, les maisons sont détruites et un mur de briques, encore visible aujourd’hui, est construit en remplacement.

L’*Irish Georgian Society* est recréée en 1958. Elle rencontre d’abord peu de soutien et beaucoup d’opposition, le patrimoine géorgien étant souvent considéré comme un patrimoine alien, davantage symbole d’une culture étrangère imposée à l’Irlande que d’une architecture typique locale : “*I was glad to see them go. They stand for everything I hate.*”⁷ (« J’étais heureux de les voir disparaître. Ils représentent tout ce que je déteste. ») aurait même dit un Ministre de l’époque suite aux démolitions sur Kildare Place.

En effet, les grandes demeures georgiennes représentent pour beaucoup d’Irlandais le souvenir d’une ville anglo-irlandaise, d’une aristocratie privilégiée et ne sont pas représentatives de la majorité de la population. Un des objectifs majeurs de la Société a donc été de faire prendre conscience aux citoyens irlandais que même si les bâtiments géorgiens avaient été bâtis principalement pour la riche population anglaise, ils représentaient aussi le savoir-faire des artisans irlandais et appartenaient en cela à l’ensemble du pays.

L’*Irish Georgian Society* a joué un rôle majeur dans la conservation du patrimoine du XVIII^e siècle, protégeant non seulement des édifices mais aussi des aires urbaines entières, notamment Mountjoy Square. Quand des restaurations étaient nécessaires, la Société s’assurait que les techniques artisanales du XVIII^e siècle étaient employées, de même, les équipements (lampes et cheminées) et les décorations intérieures qui avaient été ajoutés après la phase de construction initiale étaient remplacés par des équipements plus conformes à ceux utilisés à cette époque.

L’influence de la Société s’étend également en-dehors de Dublin en préservant par exemple la Castletown House, une villa palladienne dans le comté de Kildare, Roundwood dans le comté Laois, et bien d’autres encore. En parallèle de ce combat pour sauver des édifices voués à la démolition, la Société s’est fait un devoir de conseiller les gouvernements, locaux et nationaux dans la création d’une législation plus favorable à la protection du patrimoine.

L'Irish Georgian Society



Fig. 40 - Démolitions sur Kildare Street, Dublin

Les démolitions sur Kildare Street interviennent dans une période de restriction budgétaire alors que les bâtiments étaient en parfaite condition. Les édifices représentaient pourtant environ 40 000£ de propriété d'État, ainsi qu'une partie de l'histoire irlandaise.

Cette décision est d'autant plus surprenante que des propositions de réemploi des édifices avaient été émises en faveur de leur sauvegarde. Ainsi Desmond Guinness avait proposé de relocaliser la collection de mobilier du XVIII^e siècle du *National Museum* dans ces bâtiments georgiens afin de leur donner plus d'espaces et de les mettre en valeur. Cependant, malgré toute la mobilisation autour de ces édifices, le Gouvernement a continué les démolitions.

Mountjoy Square est un quartier d'habitation au Nord du centre-ville de Dublin, il s'agit d'un des cinq quartiers Georgien encore existants dans la capitale. Les bâtiments sont construits en briques, les façades composées suivant les règles georgiennes, des détails de garde-corps et le dessin des portes permettent de différencier les bâtiments. Le square a été dessiné fin XVIII^e siècle par Luke Gardiner.



Fig. 41 - Mountjoy Square, Dublin



Fig. 42 - Castletown House, co. Kildare

Castletown House est la plus grande et la première des villas irlandaises de style Palladien. Construite vers 1722, sa façade a probablement été dessinée par l'Italien Alessandro Galilei et les ailes par l'Irlandais Sir Edward Lovett Pearce. Elle est entourée par un domaine d'environ 120 acres.

L'ensemble a été racheté en 1967 par Desmond Guinness et l'Irish Georgian Society. La villa a été ouverte au public et les travaux de restauration ont débuté. La propriété a été transférée à l'État en 1994 et est aujourd'hui gérée par l'*Office of Public Works*.

Le redéveloppement de la *Georgian Society* semble avoir déclenché une prise de conscience chez une partie de la population puisqu'en 1967 le *Dublin Civic Group* est fondé. Son objectif est d'étudier minutieusement les documents de planification urbaine afin d'y apporter des modifications ou de monter des actions citoyennes pour empêcher leur application et préserver certains édifices. De même, le *Dublin Housing Action Committee* est créé, des manifestations sont organisées pour exiger davantage de logements dans la ville et stopper la construction de bureaux en centre-ville.

En 1969, un groupe d'étudiants appelé RAGE (*Radical Action for a Good Environment*) attire l'attention des médias en squattant six maisons georgiennes sur Hume Street qui sont menacées de démolition au profit de la construction d'immeubles de bureaux modernes. Les étudiants organisent des marches dans la rue dès le premier jour de l'Année européenne de la conservation. Ils protestent contre une ville-bureau qui ouvrirait à 9h le matin et fermerait à 17h30 ("*We don't want a city which opens at 9am and closes at 5.30pm.*"⁸). Leur argumentaire se fonde peu sur la qualité architecturale des bâtiments mais plutôt sur le fait que la mairie engage des changements sociaux et environnementaux majeurs sans consulter ni même informer la population.

Pour étayer leur argumentaire, les étudiants et leurs partisans s'appuient sur les notions d'identité nationale, comparant les nouveaux investisseurs, en majorité anglais, aux anciens colons qui ont longtemps dominé l'Irlande. La modernisation vantée par le Gouvernement n'est ainsi perçue que comme un retour à la domination coloniale. Les étudiants squattent les propriétés pendant 6 mois, restaurant les intérieurs pour les rendre habitables et appropriés à des locations à loyers modérés. Ils sont chassés violemment en 1970 quand la ville décide de procéder à la démolition des habitations. Les bâtiments du XVIII^e siècle sont détruits et les terrains vendus à des promoteurs qui y construisent des immeubles de bureaux.

En 1970, les Dublinois (mères de famille, étudiants en architecture, prêtres) s'opposent à plusieurs projets dont la destruction du site archéologique viking à Wood Quay où le Conseil de la ville de Dublin voulait implanter son siège. En septembre 1978, plus de 20 000 personnes marchent dans Dublin pour protester contre la construction des bureaux du Conseil de la ville et ce qu'ils qualifient de destruction de leur patrimoine historique. Le combat prend différentes formes : manifestations dans les rues, articles dans les médias, occupation du site et bien sûr combat juridique auprès des *Courts and Council Chamber*. Il apparaît assez vite que les vestiges vikings découverts sont parmi les plus importants jamais découverts en Europe.

La campagne « Save Wood Quay » débute, soutenues par des politiciens, des experts internationaux et des dizaines de milliers de Dublinois. Face à eux : la Dublin Corporation et, étonnamment, le *National Museum of Ireland*. En juin 1979, l'*Operation Sitric* est lancée : 20 jours d'occupation du site archéologique par un groupe de politiciens, d'académiciens, d'artistes et même de frères franciscains. La campagne ne parvient pas à empêcher la construction des quatre bâtiments de bureau de style brutaliste dessinés par Sam Stephenson à cause de l'existence d'un vide juridique sur la préservation des sites d'importance archéologique.

En revanche, les *Friends of Medieval Dublin* se sont opposés au projet suffisamment longtemps pour permettre l'excavation d'une grande partie du site, avant qu'il ne soit finalement détruit. Les travaux d'excavation menés ont permis de révéler un grand nombre de reliques vikings aujourd'hui exposées dans différents musées nationaux. Le combat mené par les défenseurs du patrimoine a également permis de renforcer la prise de conscience de l'importance de la conservation du patrimoine national. Cela a par ailleurs débouché sur la création de textes de loi protégeant les découvertes archéologiques.

Les idées d'authenticité, d'origine et d'artisanat amenées par les mouvements internationaux de protection du patrimoine commencent à arriver jusqu'aux autorités irlandaises. La conservation du patrimoine urbain passe notamment par la désignation et le listage des structures historiques et de zones de conservation plus étendues. Vers la fin des années 1960, certaines rues de Dublin ainsi que leurs alentours sont classés, c'est le cas par exemple de Fitzwilliam Street qui est considérée comme un des témoignages les plus riches de l'architecture résidentielle du XVIII^e siècle. Il s'agit souvent de zones urbaines ayant connu le minimum de transformations et étant restées la propriété de la classe moyenne irlandaise depuis leur construction. Les bâtiments appartenant à ces zones sont considérés comme un patrimoine témoin d'une partie de l'histoire nationale.

Cependant, les débats soulevés par les étudiants à Hume Street et la violence utilisée par la ville pour faire évacuer les lieux marquent le début d'un radicalisme qui caractérisera les protestations des années 1970. Les zones à protéger seront souvent squattées afin d'empêcher toute démolition hâtive. Les défenseurs du patrimoine vont également repousser les limites chronologiques et géographiques de la définition du patrimoine, en s'intéressant par exemple aux espaces situés hors du cœur historique de la ville.

Save Woodquay

Les vestiges d'environ 200 maisons de la colonie viking ont été retrouvés sur le site, ainsi que des magasins, des murs de pierres et des restes de palissades en bois. De nombreux artefacts ont également été mis à jour, permettant de reconstituer l'apparence qu'a pu avoir la colonie à l'époque. Ces artefacts sont aujourd'hui exposés à Dublinia et au Musée National de l'Irlande.



Fig. 43 - Fouilles archéologiques, Wood Quay



Fig. 44 - Vestiges d'une maison, Wood Quay

Operation Sitric est une occupation pacifique du site (un *sit-in*), menée par une vingtaine de figures publiques qui perçoivent la lutte pour la sauvegarde de ce site comme un devoir moral. Elle débute alors que le site est déjà partiellement détruit mais pour les participants à cette occupation il reste encore énormément de vestiges à protéger sur le site. Menés par le Père F.X. Martin, les manifestants n'hésitent pas à se poster devant les bulldozers pour défendre leur cause. Cela ne suffira pourtant pas à arrêter le projet de construction.

Temple Bar

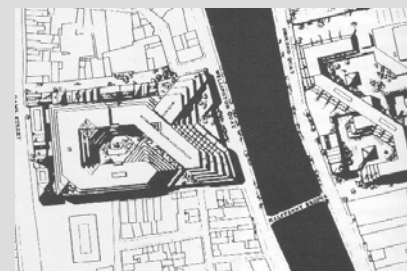


Fig. 45 - Plan du projet de Gare Centrale, Dublin



Fig. 46 - Temple Bar actuel, culture et tourisme

En 1970, le Temple Bar était un quartier d'industries et de manufactures dans le centre de Dublin, peuplé d'usines et d'entrepôts. C'est dans cet espace que le projet de création d'une gare de bus centrale a été envisagé. En attendant le démarrage du projet, les lieux ont été loués à des artistes, des petits commerçants... ce qui a permis d'enclencher un phénomène de revitalisation du quartier. Lorsque les plans pour la gare centrale sont dévoilés la résistance s'organise contre le projet et pour le maintien du *hub* culturel qui a vu le jour à sa place.

Dans les années 70, le Ministère des Transports décide de construire un immense abri autobus dans le quartier du Temple Bar, un vieux quartier commerçant du centre de Dublin, situé sur la rive Sud de la Liffey. Les bâtiments sont momentanément loués à des artistes, des antiquaires et des restaurateurs. Dans les années 80, les résidents et des architectes forment une association pour réclamer la sauvegarde du quartier. Le Ministère abandonne le projet pour finalement mettre en place un plan de réhabilitation du Temple Bar. Aujourd'hui, ce quartier est un haut lieu artistique et gastronomique de la capitale.

Les mentalités évoluent avec le temps, en faveur de la sauvegarde du patrimoine mais le combat n'est pas gagné pour autant. Dans les années 2000, le projet de construire une autoroute reliant Dublin aux grandes villes du Sud de l'Irlande voit le jour, la M50. Des fouilles archéologiques sont entreprises dans la zone où l'autoroute est envisagée. Ces fouilles révèlent la présence des vestiges de l'enceinte de la forteresse de Carrickmines. Cette forteresse a été bâtie par les Walsh, une famille anglo-Normande, au XIIIe siècle et le château a eu une importance cruciale dans la protection de Dublin lors des assauts menés par les familles O'Byrne et O'Toole. La famille Walsh a également participé aux révoltes contre la Couronne (l'Angleterre) lors de la Grande Rébellion de 1641, rébellion lors de laquelle le château a été mis à sac par l'armée adverse. Il s'agit donc d'un lieu d'importance dans l'histoire irlandaise. Les fouilles ont débuté en 2001, les excavations menées par 100 archéologues n'ont pas permis de trouver les restes du château mais ont permis de découvrir de larges portions de l'enceinte extérieure, des douves, des restes d'ateliers, de maisons, de fours et de puits, ainsi que des morceaux de poteries médiévales, des pièces, des boulets de canon et des squelettes humains.

Malgré les résultats des fouilles, un rapport *Foras Forbartha* publié en 1983 par l'archéologue Paddy Healy et un relevé géologique de 1998 soulignant l'importance et l'étendue du site, les autorités ont rapidement voulu stopper les fouilles menées sur place afin de pouvoir commencer les travaux d'aménagement pour la voie express. Les fouilles auraient dû prendre fin en 2002 mais un groupe de « conversationnistes » appelés « *Carrickmindes* » a occupé le site pendant qu'une bataille juridique se mettait en place. Fin 2002 s'engage donc une bataille légale, les *Carrickmindes* cherchent à obtenir une injonction de la High Court. En effet, ils se sont aperçus que les plans de l'autoroute, visant à détruire partiellement le site, ont été acceptés par le Ministère de l'Environnement. Les archéologues sont donc contraints de déplacer une partie des douves ailleurs sur le site pour les conserver. Ils en seront empêchés par les *Carrickmindes*. Les actions de ce groupe ont permis de reporter la construction du projet suffisamment pour permettre aux archéologues d'excaver 1,8ha du site.

La forteresse de Carrickmines



Fig. 47 - Emprise estimée des fouilles avant travaux

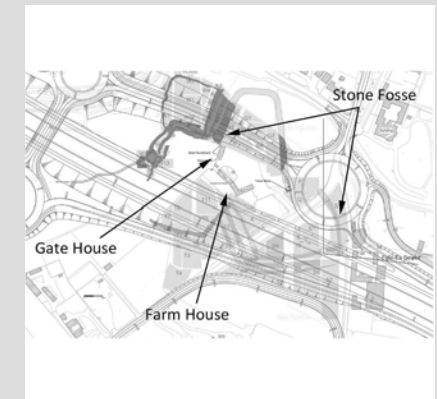


Fig. 48 - Position des vestiges par rapport à l'autoroute

Le site est aujourd'hui protégé sous le *National Monument Acts* de 1930, il est protégé en tant que site archéologique. Il est la propriété du *Dún Laoghaire-Rathdown County Council* et se trouve sous sa protection. Il est également inscrit au *Record of Monuments and Places* pour les Plans de développement futurs. Le site possède des vestiges de l'histoire médiévale de l'Irlande mais aussi des différentes batailles qui ont opposé les populations irlandaises aux populations anglaises, batailles principalement concentrées dans le *Pale*.



Fig. 49 - Fouilles archéologiques, Carrickmines



Fig. 50 - Occupation du site par les Carrickmindes

Les Plans de Conservation ont été introduit en Irlande en 1998 par l'*Heritage Council*, ils sont actuellement créés suivant le modèle proposé par ICOMOS. Ils sont conçus comme des outils pour comprendre et protéger les sites historiques, sécuriser les fonds pour les travaux de conservation et atteindre un consensus lorsque la présence d'éléments d'importance historique sont en conflit avec d'autres priorités.

Pour cet espace archéologique, les autorités admettent le manque flagrant de connaissance sur une grande partie du site. En effet, une grande partie du site n'a pas été excavée et de nouvelles fouilles ne sont pas envisagées. Certains espaces actuellement clôturés sont donc censés abriter les vestiges principaux du château mais les zones en question n'ont encore jamais été excavées.

En 2003, une ébauche de rapport de la Commission européenne, hautement critique sur la manière dont le site est géré, est publiée. Ce rapport questionne le fait qu'aucun compromis n'ait été trouvé au vu de l'étendue des travaux archéologiques restant à effectuer. Il interroge également les raisons pour lesquelles l'emplacement de l'échangeur, précisément sur le site historique, est devenu si crucial et si impossible à déplacer alors qu'un autre échangeur, plus au Sud, près de Laughanstown, a été redessiné pour satisfaire un promoteur immobilier.

Les *Friends of the Carrickmines Castle* soumettent un plan permettant à l'autoroute de traverser tout en préservant la majorité du site, ils proposent pour cela de surélever la route de 1m à 1m50. Cette proposition de préserver plutôt que de relocaliser est en accord avec les principes directeurs de *Dúchas* (le service de l'État pour le Patrimoine) selon lesquels les « structures maçonnées d'intérêt particulier pour l'archéologie et l'histoire doivent être maintenues in situ »⁹. De même, le Code sur la pratique de l'archéologie publié en 2000 par NRA et *Dúchas* spécifie que les sites anciens se trouvant sur la trajectoire de nouvelles voies doivent être « archéologiquement résolus », au moins par un relevé.

En 2003, l'affaire est portée à la *Supreme Court* qui tente une nouvelle fois d'arrêter la construction de l'autoroute sur le site. Elle fait appel à la section 14 du *National Monuments Act* de 1930 qui oblige donc *Dún Laoghaire-Rathdown Council* à obtenir l'approbation écrite du Ministre de l'Environnement. Or, suite aux incidents de Woodquay, l'*Act* avait été modifié et ce consentement ne pouvait être donné que dans l'intérêt de l'archéologie, ce qui n'était ici pas le cas. Le *County Council* a donc demandé l'approbation du Ministre, Martin Cullen, pour poursuivre les travaux, approbation que le Ministre lui a donné quelques mois plus tard.

Les travaux reprennent donc en décembre 2003, l'autoroute prévue est finalement 50% plus large que sur les plans approuvés en 1998 mais les modifications apportées ne sont apparemment pas considérées comme suffisamment significatives pour nécessiter une révision de la déclaration d'impact environnemental initiale.

En 2004, après avoir considéré les aspects archéologiques de la situation, la *High Court* a annulé la décision prise par le Ministre. Le Ministère de l'Environnement publie alors un projet de loi pour amender le *National Monuments Act*, accordant au Ministre le pouvoir de décider de quel niveau de protection un *National Monument* a besoin, s'il en a besoin. Ce nouvel amendement donne tout pouvoir et toute discrétion au Ministre, tout en réduisant le nombre d'intervenants pouvant juger du sort d'un monument. Le rapport final sur les fouilles est remis au *Council* en 2012, accompagné d'une série de recommandations pour éveiller la conscience de l'importance archéologique du site. Depuis 2013 un plan de conservation est en préparation.

RÉFÉRENCES

- ⁵ Irish Georgian Society [en ligne]. Disponible sur <<http://www.igs.ie/about/history>> [consulté le 12/07/2016]
- ⁶ *ibid.*
- ⁷ *ibid.*
- ⁸ 'Don't make Dublin a Museum': Urban Heritage and Modern Architecture in Dublin, 1957–71, *Past & Present* [en ligne] Oxford Journals. Disponible sur <http://past.oxfordjournals.org.proxy.lib.ul.ie/content/226/suppl_10/349.full> [consulté le 6 décembre 2015]
- ⁹ McDONALD Frank, NIX James. *Chaos at the Crossroads*. Kinsale : Gandon Books, 2005, p. 156
- About [en ligne], The Mountjoy Square Society. Disponible sur <<http://mountjoysquaresociety.com/about/>> [consulté le 23/11/2016]
- About Castletown House [en ligne], Castletown House. Disponible sur <<http://www.castletownhouse.ie/About/>> [consulté le 23/11/2016]
- BELL Brian. *Le Grand Guide de l'Irlande*. Paris : Gallimard, 1988, Bibliothèque du voyageur, 296p.
- Carrickmines section of M50 motorway dropped [en ligne], The Irish Times. 17/06/2003. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/carrickmines-section-of-m50-motorway-dropped-1.362754>> [consulté le 13/01/2016]
- *Constitution 1922*, Article 11
- *Draft Carrickmines Castle Conservation Plan 2015-2025* [en ligne], Dún Laoghaire-Rathdown County Council. Publié le 06/11/2015. Disponible sur <<https://dlrcoco.citizenspace.com/environment/draft-carrickmines-castle-conservation-plan-2015-2/>> [consulté le 25/11/2016]
- History [en ligne], The Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/about-us/history/>> [consulté le 13/01/2016]
- Irish Georgian Society [en ligne]. Disponible sur <<http://www.igs.ie/>> [consulté le 12/07/2016]
- McDONALD Frank, NIX James. *Chaos at the Crossroads*. Kinsale : Gandon Books, 2005, 416 p.
- *Medieval castle in Carrickmines 'overgrown and vandalised'* [en ligne], The Irish Times. 6/10/2015. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/ireland/irish-news/medieval-castle-in-carrickmines-overgrown-and-vandalised-1.2380057>> [consulté le 13/01/2016]
- *New M50 plan fails to preserve Carrickmines Castle, say experts* [en ligne], The Independent. 18/08/2002. Disponible sur <<http://www.independent.ie/irish-news/new-m50-plan-fails-to-preserve-carrickmines-castle-say-experts-26243357.html>> [consulté le 13/01/2016]

- Operation Sitric 1979 [en ligne], RTE. Disponible sur <<http://www.rte.ie/archives/exhibitions/2012-wood-quay/2014-dig-protests-and-legal-action/609539-protesters-occupy-wood-quay-for-long-stay/>> [consulté le 25/11/2016]

- Scannal – Wood Quay [en ligne], RTE. Disponible sur <<http://www.rte.ie/tv/scannal/woodquay.html>> [consulté le 14/08/2016]

- The failed Central Bus Station, Temple Bar [en ligne], Donal Fallon. Publié le 24/10/2013. Disponible sur <<https://comeheretome.com/2013/10/24/the-failed-central-bus-station-temple-bar/>> [consulté le 25/11/2016]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'Irlande prend peu à peu conscience de la valeur du patrimoine, de son caractère irremplaçable dû à l'histoire qu'il raconte et à laquelle il appartient. L'intérêt porté au patrimoine s'est d'abord traduit par la protection du patrimoine celte, viking et médiéval. Le patrimoine britannique quant à lui, patrimoine « alien » pour beaucoup d'Irlandais, générait des sentiments contradictoires au sein de la population et sa protection n'a pas été aisée. La protection du patrimoine s'est finalement étendue aux édifices construits sous la domination britannique, comme si un certain recul temporel était nécessaire à l'acceptation de ces édifices en tant que patrimoine national.

Le patrimoine n'est ainsi pas uniquement composé des grandes œuvres artistiques ou architecturales, il comprend aussi le travail quotidien des artisans, les lieux témoins d'évènements historiques... Le tourisme culturel contribue pour une part importante à la protection du patrimoine. En effet, la conservation du patrimoine bâti permet d'attirer des visiteurs dans le pays et de faire du tourisme un des points forts de l'économie irlandaise.

La notion de développement durable fait également son apparition dans les discussions politiques, elle peut notamment passer par la conservation du patrimoine : sa maintenance, son adaptation et sa réhabilitation quand la fonction première n'est plus adaptée aux besoins de la population. Le défi est alors de trouver le moyen de satisfaire aux contraintes de sécurité, de durabilité et de fonctionnalité tout en conservant le caractère et les particularités du patrimoine d'origine. C'est dans ce cadre que la législation intervient, afin de définir les niveaux de protection et les objectifs à atteindre.

« [the] Regeneration of our old buildings and their continued re-use is in all our interest. It ensures that present generation can experience and enjoy the physical expression of past generations. It is the essence of sustainable development. »

2004, Dick Roche, T.D., Minister for the environment, heritage and local government



Fig. 51 - Château en ruines, Connemara, co. Galway

II- LE CONTEXTE LÉGISLATIF ET FINANCIER



Fig. 52 - Blarney castle, co. Cork

La deuxième partie de ce mémoire s'intéresse au contexte législatif et financier de la protection du patrimoine. Quels sont les apports de l'Angleterre à la législation irlandaise ? Quelles sont ses particularités ? Quels sont les acteurs responsables du patrimoine ? Sont-ils plutôt de nature publique ou privée ? S'agit-il d'organismes nationaux ou internationaux ? Et enfin quels financements sont alloués à la gestion et la préservation du patrimoine ?

1. LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATIONS APPLIQUÉES AU PATRIMOINE

SUR LE PLAN NATIONAL...

En 1757, la *Wide Street Commission* est créée, première instance de planification urbaine en Europe, elle régleme notamment le développement de la construction. Elle est dissoute après le transfert du pouvoir politique à Londres à l'issue de l'Acte d'Union.

L'*Ancient Monument Protection Act* de 1882 est probablement le texte le plus ancien relatif à la préservation du patrimoine. Ce texte met uniquement en place une protection des structures non habitées construites avant 1700. Dix-huit sites sont listés en Irlande, tous sont des sites pré-modernes : la colline de Tara, les constructions de Newgrange, les Ogram Stones de Waterford...

Après l'indépendance, la législation anglaise sur le patrimoine est majoritairement conservée sous le nom de *National Monuments Act* (1930). Comme dans le texte précédent, l'Acte ne prend pas en compte les édifices habités et n'étend pas la protection aux centres historiques, à l'exception de deux églises médiévales du centre de Dublin.

Ce texte de loi définit ce qu'est un Monument national (*National Monument*) et un Monument National sous préservation de l'État (*National Monument in State of Care*). Il autorise la mise en place d'ordres de préservation (*preservation orders*) qui permettent aux autorités d'inspecter et d'examiner le monument à tout moment afin de s'assurer qu'il est correctement entretenu : nettoyé, réparé, clôturé, couvert si besoin. Ce texte a été modifié, notamment par l'amendement de 1994, qui met en place une liste et une carte des monuments et lieux importants de chaque comté (*County*). Ces monuments sont appelés Monuments répertoriés (*Recorded Monuments*) et sont protégés.

Les Plans de développement

Le *Development Plan* prend appui sur les directives du *Planning and Development Act*. Il définit une stratégie globale pour une planification urbaine adaptée et durable. Il est valable 6 ans à partir de sa date d'adoption et peut être sujet à révision, modification ou extension pendant cette période.

Son rôle est pluriel : identifier les problématiques de développement, mettre en place une régulation permettant la planification durable de la ville en accord avec les directives nationales, fournir un cadre cohérent et détaillé à l'utilisation des terrains disponibles, contrôler et réguler le développement, assurer la participation citoyenne lors du processus d'élaboration de la réglementation et informer les communautés locales des impacts potentiels de cette réglementation sur leurs intérêts.

Dans ce cadre, il s'intéresse à la fois au développement économique de la ville, aux questions de transport, de logement et de régénération qu'aux aspects culturels, patrimoniaux, touristiques et environnementaux.

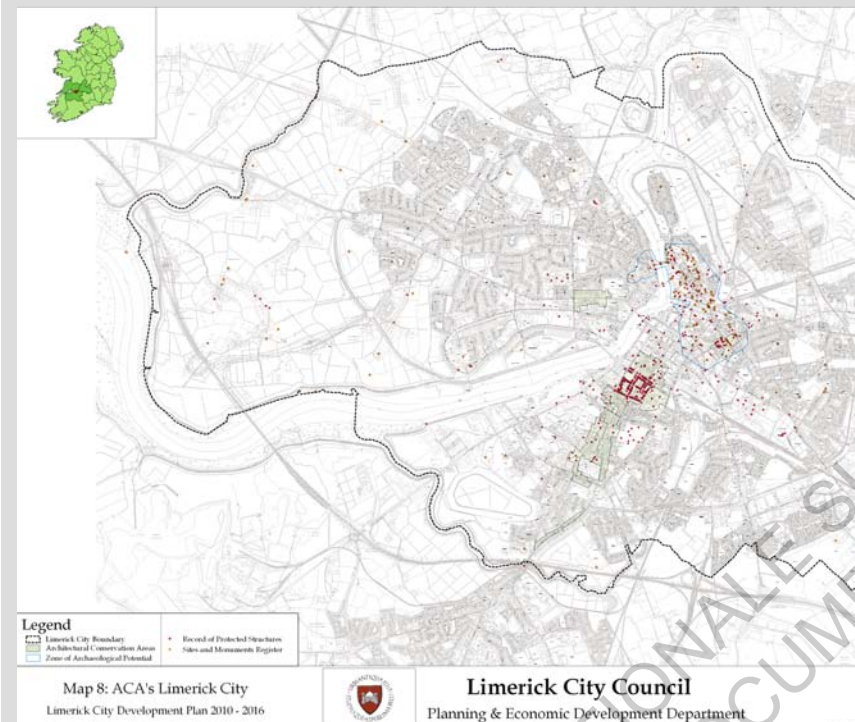


Fig. 53 - Cartes liées au patrimoine dans le Plan de Développement de Limerick

« La conservation peut être reconnue comme un choix environnemental bénéfique car favoriser la réutilisation des bâtiments plutôt que leur démolition contribue au développement durable à travers la conservation de l'énergie grise du bâtiment et la réduction des déchets de démolition. Dans certains cas, il est économiquement plus avantageux de rénover plutôt que de démolir et reconstruire. La conservation supporte également les emplois et savoir-faire, et fournit un travail de qualité aux artisans. »¹⁰

Le *Planning and Development Act* (1999) est la législation appliquée aux Structures Protégées (*Protected Structures*) et comprend notamment des Plans de développement (*Development Plans*). La partie IV de ce texte de loi traite de la protection du patrimoine dont les préceptes sont les suivants :

- les autorités chargées de l'urbanisme (*Planning Authorities*) ont l'obligation de lister les structures protégées (*Record of protected structures*), cette liste faisant partie du plan de développement ;
- les autorités chargées de l'urbanisme sont également tenues de conserver le caractère des lieux possédant un intérêt architectural, historique, archéologique, artistique, culturel, scientifique, social ou technique, ou contribuant à l'appréciation de la structure protégée en créant des zones de conservation architecturale (*Architectural Conservation Area*) dans les plans de développement ;
- les plans de développement doivent inclure des objectifs pour la protection des structures et la protection du caractère des espaces environnants ;
- de nouvelles responsabilités sont confiées aux propriétaires et aux occupants de ces structures afin de les maintenir en état, les autorités chargées de l'urbanisme possèdent également des pouvoirs supplémentaires pour s'assurer que les bâtiments ne sont pas mis en danger ;
- le propriétaire ou l'occupant d'une structure protégée peut demander une déclaration à l'autorité chargée de l'urbanisme afin de déterminer quels types de travaux risquent d'affecter le caractère du bâtiment et nécessitent donc une permission spéciale et lesquels peuvent être conduits sans permission particulière ;
- la protection d'une structure inclut la protection du bâtiment, de son intérieur, du terrain compris dans son enceinte et des bâtiments (intérieur compris) sur son terrain. Toute intervention qui affecterait le caractère de la structure protégée ou d'une structure candidate à ce titre est soumise à permission.

L'identification d'une Structure Protégée peut se faire par différents moyens : liste des autorités de planification, Inventaire National du patrimoine architectural, recommandations ministérielles, inventaires menés par les autorités de planification... Le *National Monuments Act* de 1994 donne également un statut protégé aux sites de la Liste des Monuments et Lieux (*Record of Monuments and Places*). Les édifices relevés dans le cadre d'un rapport *Foras Forbartha* sont aussi étudiés, ainsi que ceux présentés lors des consultations publiques.

La protection d'un bâtiment se traduit par le contrôle et l'encadrement des futurs changements apportés au bâtiment en question. La catégorie de protection du bâtiment a donc un impact sur le type de protection dont il bénéficie. En effet, si un bâtiment présente un intérêt de par sa connexion à une figure historique, l'intérêt en question n'est pas nécessairement lié à la

structure ou à l'architecture du bâtiment, ceux-ci ont pu être largement altérés depuis que cette personne a vécu ici sans que la qualité historique du bâtiment n'en soit impactée.

La qualité qui nous intéresse plus précisément est donc la qualité architecturale. Celle-ci peut dépendre de plusieurs facteurs : une qualité exemplaire dans la conception, le travail d'un architecte, un ingénieur ou un artisan renommé, un bâtiment caractéristique d'une époque, d'un mouvement, un bâtiment qui contribue de manière positive à son environnement...

Les plans de développement incluent des objectifs de protection de certaines structures ou de parties de ces structures. La protection peut également être étendue aux terres avoisinantes si cela est précisé dans la Liste des structures protégées.

En 2002, le Plan National pour le Patrimoine (*National Heritage Plan*) est lancé, son objectif est de définir une vision de la gestion du patrimoine national. Ce plan reconnaît le rôle essentiel que joue le patrimoine dans le maintien de la qualité de vie, mais aussi dans la vie économique du pays à travers l'industrie touristique. Le but de ce plan est d'assurer la protection et la promotion du patrimoine auprès de l'ensemble de la population. L'implication citoyenne est un élément clé dans le cadre de la promotion du patrimoine, en particulier du patrimoine local. Cela est rendu possible par la préparation et l'adaptation des Plans Locaux pour le Patrimoine (*Local Heritage Plan*) par les autorités d'urbanisme locales.

Les Aires de Conservation Architecturales (*Architectural Conservation Areas*) permettent de protéger plusieurs bâtiments présentant un intérêt et formant un paysage urbain particulier. Elles permettent également de préserver l'extérieur des bâtiments sans engendrer de protection sur l'intérieur, ce qui est intéressant dans le cas où les espaces intérieurs ne présentent pas d'intérêt particulier ou ont été largement altérés. Les catégories d'intérêt sont les mêmes que pour les Structures Protégées et ne sont là encore pas exclusives (un bâtiment peut présenter à la fois un intérêt architectural et scientifique par exemple). Une Aire de Conservation Architecturale prend en compte les hauteurs de bâtiments, les matériaux, les positions des ouvertures, le dessin des façades, les détails de garde-corps...

Ces zones permettent de protéger des groupes de structures spécifiques, l'extérieur de monuments dont l'intérieur ne présente pas de particularités, l'environnement immédiat d'une structure protégée, des paysages aménagés contenant plusieurs édifices (parcs urbains, domaines de villas...). Les limites de ces aires de protection doivent être définies de façon à former des espaces cohérents d'un point de vue visuel, physique et historique. Elles doivent également être en accord avec les objectifs de planification urbaine.

Les Aires de Conservation Architecturale

Les *Areas of Architectural Conservation* ont pour rôle de protéger le caractère distinctif d'une zone urbaine contre les modifications abusives. Ainsi, les travaux extérieurs impactant le caractère de l'édifice nécessitent une autorisation d'urbanisme alors que les réparations qui n'affectent pas le caractère extérieur en sont exemptes.

Plusieurs facteurs sont pris en compte pour la constitution d'une *Area of Architectural Conservation* (ACA) :

- le caractère distinctif de l'environnement (architectural, historique, culturel, scientifique...);
- l'importance de la constitution de l'ACA dans réalisation d'un plan adapté et durable pour le développement de cet espace ;
- la concordance entre la création de cette ACA et les impératifs du *Planning & Development Act* et des critères définis par le *Department of the Environments Architectural Heritage Guidelines* ;
- la disponibilité des ressources nécessaires au relevé des Aires planifiées, et à la formulation des principes de développement appropriés.

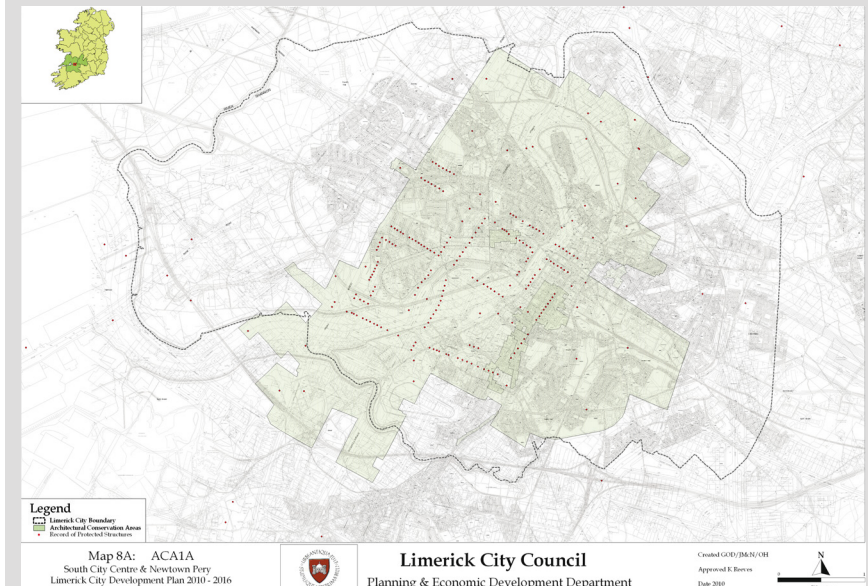


Fig. 54 - Plan des ACA de la ville de Limerick, co. Limerick

De nombreux éléments non structurels tels que des jardins historiques, des murs de pierre, du fer forgé, du mobilier urbain, etc. participent au patrimoine construit et au caractère des ACA. Ces éléments en particulier sont plus vulnérables et sont principalement touchés par les destructions ou les mauvaises reconstructions. Les ACA permettent leur protection en plus de la protection des façades, des alignements... Une attention particulière est ainsi portée aux matériaux, aux finitions, aux détails et à la mise en œuvre pour toute modification ou réhabilitation afin de se rapprocher au maximum de l'original et de conserver ainsi le caractère du lieu.

Les structures à l'état de ruines peuvent être incluses dans les Aires de Conservation Architecturale dans le cas où les recherches historiques montrent qu'elles appartenaient à un ensemble de monuments qui est aujourd'hui protégé. Les Aires de Conservation Architecturales doivent être relevées intégralement par le *City Council*.

Il existe également des Aires de Planification Spéciale (*Areas of Special Planning Control*). Il s'agit de tout ou partie d'une Aire de Conservation Architecturale pour laquelle une autorité de planification décide qu'elle est d'une importance notable pour la ville dans laquelle elle est située. Ces zones ont pour but de préserver le caractère architectural ou historique d'un ensemble urbain.

Les objectifs de préservation de ces espaces sont définis par des règlements détaillés et propres à chaque ensemble afin de préserver au mieux ses caractéristiques. Les espaces plus étendus peuvent recevoir des formes de protection allégées, visant à protéger l'intégrité de l'édifice original, des styles de fenêtres, de portes ou des matériaux de couverture particuliers, propres à une zone géographique. Si les ressources sont limitées, la procédure peut être réalisée avec un phasage, sur un temps plus long.

La prise en compte du caractère de l'environnement peut être très importante selon le type de bâtiment. La topographie, des caractéristiques naturelles telles que les forêts, les lacs, etc. définissent les vues vers et depuis le bâtiment, elles sont parties intégrantes de l'architecture. C'est le cas notamment de la Powerscourt House (Co. Wicklow) qui est étroitement liée aux Sugarloaf Mountains et à la cascade présente sur le terrain. Ces espaces peuvent donc être inclus dans les Aires de Conservation Architecturale ou être protégés par d'autres procédés si les autorités de planification le jugent plus approprié (inclusion dans le Plan de Développement par exemple).

Il n'existe pas d'obligation légale de prévenir le propriétaire ou l'occupant d'un bâtiment que celui-ci est intégré à une Aire de Conservation Architecturale. Cependant, afin d'obtenir de meilleurs résultats dans la protection de ces édifices, les autorités de planification informent généralement les propriétaires et les occupants de ces dispositions.

Un bâtiment peut également être considéré comme une Structure protégée proposée (*Proposed Protected Structure*), dans ce cas, le bâtiment bénéficie du même niveau de protection qu'une Structure protégée. Cependant, les autorités chargées de l'urbanisme ne peuvent pas obliger le propriétaire à mener des travaux et n'ont pas la possibilité d'acquiescer la propriété du bien en question.

Un exemple d'Aire de Conservation Architecturale : le Limerick Georgien

Comme vu précédemment, la ville de Limerick possède plusieurs ACA, notamment la ACA 1A *South City Centre & Newtown Pery*. Elle regroupe plusieurs bâtiments georgiens répartis sur différents blocs. Ces blocs sont délimités par des rues principales et traversés par des *lanes* et des *mews*, qui menaient auparavant aux écuries, aujourd'hui souvent transformées en ateliers ou en magasins. Les façades en briques des bâtiments mitoyens sont tramées, ce qui confère une homogénéité à l'ensemble du quartier.

Mais au-delà de la préservation des façades, de nombreux détails participent au caractère du lieu : les garde-corps en fer forgé des balcons et des escaliers, les décroîtours, les portes colorées et leurs impostes vitrées semi-circulaires, etc. Cependant, les espaces intérieurs ont été largement modifiés au cours du temps, notamment pour y intégrer l'électricité et l'eau courante, ils ne nécessitent donc pas de protection spécifique.



Fig. 55 - Plan de l'ACA 1A



Fig. 56 - Exemple d'un bow, entrée d'une mew



Fig. 57 - Portes georgiennes



Fig. 58 - Garde-corps non-conformes

L'ACA a pour rôle de prévenir les réparations ou remplacements abusifs, la création d'extensions inappropriées, mais aussi de prévenir l'abandon et le manque de maintenance de ces édifices. Cela porte à la fois sur les éléments architecturaux que sur le mobilier urbain (les bouches d'égouts, les enseignes publicitaires...).

Certains bâtiments sont protégés à la fois par le Planning Act et par le National Monuments Act car ils possèdent à la fois un intérêt architectural et un intérêt archéologique.

Les monuments historiques sont soumis à la réglementation du bâtiment et aux avis techniques (*Building Regulations and Technical Guidance*) tels que la loi de sécurité incendie (*Fire Services Act*), la loi de santé et de sécurité au travail (*Health and Safety at Work*) et la politique publique générale d'accessibilité et de sécurité (*General public policy on accessibility and safety*). Cependant, ces principes peuvent s'appliquer différemment aux monuments historiques afin de permettre un équilibre entre la valeur culturelle et historique d'un édifice et sa fonctionnalité¹¹.

Il existe des recommandations selon lesquelles les structures protégées, les bâtiments de plus de 100 ans, les bâtiments construits avant 1900 et les bâtiments à l'intérieur des Aires de conservation et de Planification (*Planning Authority Conservation Areas*) devraient être classés comme des bâtiments historiques selon la définition donnée dans le *Building Control Act and Regulation*.

... ET À L'INTERNATIONAL

En 1972, l'UNESCO rédige la *Convention Concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*, elle est ratifiée par 21 pays en 1975 et 112 en 1991 (dont l'Irlande). Chaque État ratifiant la *Convention* s'engage à identifier, protéger, conserver, présenter et transmettre aux générations futures le patrimoine national. Le terme « patrimoine » désigne ici les monuments, ensembles bâtis, sites archéologiques ou aménagés présentant « une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire de l'art ou de la science »¹². Cette convention suggère par la même occasion l'idée d'une solidarité planétaire, d'une appartenance commune.

L'Irlande possède à ce jour deux sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO : un ensemble archéologique (Brú na Bóyne, co. Meath) et un monastère (Sceilg Mhichíl, co. Kerry). Brú na Bóyne est composée des monuments de Newgrange, Knowth et Dowth, et est considérée comme l'ensemble préhistorique mégalithique le plus important par ses dimensions et sa qualité. Il s'agit également de la plus grande et de la plus importante expression des arts plastiques mégalithiques en Europe, et de l'expression la plus aboutie de la tombe à couloir. Les 770ha qui composent la vallée ainsi que les 2560ha de zone tampon ont été ajoutés à la *Liste du Patrimoine mondial* en 1993. Sceilg Mhichíl est pour sa part un ensemble monastique dans un état de conservation exceptionnel et représente un exemple remarquable d'installation religieuse primitive. Ses 21,9ha ont été ajoutés à la *Liste* en 1996.

« Chacun des États parties à la présente Convention reconnaît que l'obligation d'assurer l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel visé aux articles 1 et 2 et situé sur son territoire, lui incombe en premier chef. Il s'efforce d'agir à cet effet tant par son propre effort au maximum de ses ressources disponibles que, le cas échéant, au moyen de l'assistance et de la coopération internationales dont il pourra bénéficier, notamment aux plans financier, artistique, scientifique et technique. »

Article 4, Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, Paris, 16 novembre 1972

En 1975, la question de l'intégration des ensembles historiques est posée. En 1976, à Nairobi, l'UNESCO adopte des « *Recommandations concernant la sauvegarde des ensembles historiques et traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine* », en faveur d'un traitement non muséal des tissus urbains anciens.

Le Conseil de l'Europe rédige en 1985 à Grenade la *Convention pour la protection du patrimoine architectural en Europe*, elle est ratifiée par l'Irlande en 1997. Cette *Convention* définit un standard européen de protection du patrimoine architectural et met en place des obligations légales auxquelles souscrivent tous les pays signataires.

RÉFÉRENCES

¹⁰ LIMERICK CITY COUNCIL. *Limerick City Development Plan 2010-2016 (as varied)*. Limerick City Council Development Plan Review, 25 Novembre 2010, p. 10.8

"*Conservation can be recognised as a good environmental choice as the reuse of buildings rather than demolition contributes to sustainability through retaining the embodied energy of buildings and reducing demolition waste. In some cases it is more cost effective to renovate than demolish and rebuild. Conservation also supports employment and skills, and provides for good quality jobs for artisans.*"

¹¹ Paul Arnold Architect, Mc Hugh O'Coffaigh Architect. *Regulatory environment for the management and repair of historic buildings*. Dublin : Heritage Council, 2009, p.5

¹² UNESCO. *Convention Concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*. Paris, 1972

- Department of the Environment, Heritage and Local Government. *Architectural Heritage Guidelines for Planning Authorities*. Dublin : Stationery office, 2004, 264p.

- 'Don't make Dublin a Museum': *Urban Heritage and Modern Architecture in Dublin, 1957-71, Past & Present* [en ligne] Oxford Journals. Disponible sur <http://past.oxfordjournals.org.proxy.lib.ul.ie/content/226/suppl_10/349.full> [consulté le 6 décembre 2015]

- LIMERICK CITY COUNCIL. *Limerick City Development Plan 2010-2016 (as varied)*. Limerick City Council Development Plan Review, 25 Novembre 2010, 519p.

- Paul Arnold Architect, Mc Hugh O'Coffaigh Architect. *Regulatory environment for the management and repair of historic buildings*. Dublin : Heritage Council, 2009, p.5



Fig. 59 - Tombe à couloir de Knowth, co. Meath

2. LES DIFFÉRENTS ACTEURS RESPONSABLES DU PATRIMOINE

Du fait du manque de législation en faveur de la protection du patrimoine, les premières démarches pour la protection du patrimoine provenaient de groupes de citoyens organisés en sociétés. Ces sociétés étaient très souvent liées à une ville ou un comté particulier, elles pouvaient également lutter pour défendre un type d'architecture particulier ou même voir le jour pour défendre un espace spécifique et disparaître une fois la protection obtenue (ou l'édifice démoli).

Au Royaume-Uni la SPAB (Société pour la Protection des Bâtiments Anciens) est créée en 1877 par William Morris et les membres de la confrérie préraphaélite. Comme expliqué précédemment, cette société avait pour but de protéger les bâtiments historiques contre les « restaurations » trop poussées de certains architectes qui font disparaître une partie du tissu historique de par leurs interventions. Elle prend aujourd'hui part dans le système de planification urbaine en Angleterre et au Pays de Galles. Elle est avertie de toute demande de démolition partielle ou intégrale des bâtiments, sécurise par des réparations les édifices classés considérés à risques, et conseille professionnels et particuliers sur la restauration et la réparation de bâtiments anciens. Elle a donc une approche opérationnelle mais aussi un rôle de conseil. Le type de fonctionnement utilisé, en sociétés et fondations pour la défense du patrimoine, influencera le modèle irlandais.

L'*Irish Georgian Society* est un exemple d'organisme privé assez spécialisé puisqu'il s'intéresse à un style d'architecture en particulier : l'architecture georgienne. Le but de cette société est de conserver, protéger et promouvoir l'intérêt et le respect pour le patrimoine architectural et les arts décoratifs irlandais. Fondée en 1958 par le Hon Desmond Guinness et Mariga Guinness pour la protection des bâtiments présentant un mérite architectural, la fondation a permis de sauver de nombreuses maisons georgiennes. Le président actuel est Sir David Davies, la société compte aujourd'hui 2400 membres, répartis dans différents comtés d'Irlande mais aussi à l'étranger, notamment à Londres, Chicago et New York. Dans les années 60, la Société se lance dans un rôle plus politique : elle mène des campagnes contre la construction d'immeubles de bureaux, recherche des acheteurs potentiels pour les propriétés georgiennes dégradées et fournit un support financier pour les restaurations d'édifices du XVIII^e siècle. Elle joue également un rôle de conseil auprès des politiques qui gèrent le patrimoine. Cette fondation a donc une approche complète de la sauvegarde du patrimoine : une approche opérationnelle, financière, scientifique, mais aussi des activités de conseil, de veille et de sauvegarde militante.

Rôle des différents acteurs de la protection du patrimoine

La sauvegarde du patrimoine fait intervenir de nombreux acteurs, à la fois internationaux et nationaux, publics et privés. Ces acteurs permettent chacun la sauvegarde du patrimoine de façon différente. Certains ont une approche opérationnelle, ils possèdent les bâtiments, s'occupent de leur gestion et de leur entretien, ou encore une approche financière, ils bénéficient alors de fonds leur permettant d'acquérir le patrimoine. D'autres ont une approche plus militante, ils veillent au bon respect des lois, ou assurent une veille pour repérer le patrimoine en danger. D'autres encore conseillent les particuliers, les professionnels, les gouvernements, etc. ou s'occupent de promouvoir le patrimoine, de le faire connaître et reconnaître... D'autres enfin l'étudient, leur approche est dans ce cas davantage scientifique. Alors qui sont-ils et que font-ils exactement ?

International

- ICOMOS : conseil, approche scientifique
- UNESCO : classement, promotion, approche financière
- Union européenne : promotion, approche financière
- Europa Nostra : sauvegarde militante
- WMF : conseil, veille, approche financière

National, Public

- Autorités d'urbanisme : approche opérationnelle
- *Minister of Arts, Heritage and the Gaeltacht* : approche législative, financière, opérationnelle, conseil
- *An Bord Pleanála* : veille, sauvegarde militante
- *Office of Public Works* : approche opérationnelle, scientifique, promotion
- *An Foras Forbartha* : veille
- *National Heritage Council* : approche financière
- *Dúchas* : veille

National, Privé

- Société pour la Protection des Bâtiments Anciens : conseil, veille
- *Irish Georgian Society* : approche opérationnelle, financière, scientifique, conseil, veille, sauvegarde militante
- *An Taisce* : approche opérationnelle, financière, veille
- *Irish Heritage Trust* : approche opérationnelle, financière
- etc.

D'autres organismes privés de sauvegarde du patrimoine existent en effet en Irlande, notamment *An Taisce* qui est l'équivalent du *National Trust* pour l'Irlande, ou encore l'*Irish Heritage Trust* créé en 2006.

An Taisce est né à la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, lorsque des individus et des organismes ont réalisé que la paix serait suivie par un fort développement des villes et des campagnes. Ils se sont alors réunis pour former l'*Association for the Preservation of Places of Interest or Beauty in Ireland*, fondation qui deviendra plus tard *An Taisce*. En 1946, la fondation est enregistrée en tant que compagnie, elle reste cependant un organisme non-gouvernemental indépendant.

Le message radio du premier Président d'*An Taisce*, Dr Robert Lloyd Praeger, en 1948, identifie les objectifs de l'organisme :

« On se rendra compte que les activités possibles pour notre nouveau National Trust s'étendent à de nombreux sujets. Je comprends que nous sommes à l'initiative d'un très long et délicat travail, appelant à la patience, au tact, au jugement et à l'assiduité, autant qu'à l'enthousiasme ; mais notre cause est noble, et quand cela sera compris de tous il n'y aura aucune raison pour que des voix s'élèvent contre nous. Par nécessité nous commençons avec peu de moyens, mais peu à peu le mouvement prendra de l'ampleur et de l'influence et deviendra une part importante de notre vie nationale. »¹³

An Taisce prend aujourd'hui la forme d'une fondation permettant à la nation d'acquérir du patrimoine mais son rôle est aussi de protéger et de préserver le patrimoine national. Les citoyens peuvent ainsi donner de l'argent ou une propriété et bénéficier en échange de déductions fiscales. L'organisme loue parfois les lieux qu'il ne peut pas acquérir afin de les préserver pour les générations actuelles et futures. Il collabore également avec les *County Councils* et d'autres organismes afin de restaurer des monuments. Au-delà de la protection et de la conservation du patrimoine, *An Taisce* sensibilise aussi la population à l'importance de la sauvegarde du patrimoine. La fondation contribue pour cela à des publications sur le patrimoine et met à jour un inventaire des édifices en danger. Cette fondation a donc une approche à la fois financière et opérationnelle, et un rôle de veille pour la conservation du patrimoine.

An Taisce est aujourd'hui membre de l'*International National Trusts Organisation* et du Bureau Environnemental Européen, avec plus de 140 organisations membres qui obtiennent leur adhésion grâce au grand public.

« It will be seen that the possible activities of our New National Trust are spread over a range of subjects. I take it that we are at the beginning of a very long and also delicate piece of work, calling for patience, tact, judgement and industry, as well as enthusiasm ; but our goal is a noble one, and once it is fully appreciated there will be no reason that anyone's hand should be turned against us. Of necessity we begin in a very modest way, but by degrees the movement will gain in adherence and influence and become an important factor of our national life. »

Dr Robert Lloyd Praeger, *An Taisce*,
message radio de 1948¹²

C'est à travers la mobilisation de masse, des citoyens de Dublin notamment, que l'idée de la préservation des cœurs historiques émerge comme une cause populaire et légitime. En effet, avec l'introduction des listes de Structures Protégées en 1971, ainsi que l'extension progressive du contrôle de la planification aux Gouvernements Locaux, l'État tente de mettre la législation à niveau par rapport aux attentes de l'opinion publique qui a déjà tranché en faveur d'une préservation accrue de l'environnement urbain.

Sur le plan public, la protection du patrimoine architectural est administrée à la fois au niveau local et au niveau national. Les autorités chargées de l'urbanisme gèrent le patrimoine au niveau local tandis que le *Minister of Arts, Heritage and the Gaeltacht* (Ministère des Arts, du Patrimoine et des Réserves linguistiques) gère le patrimoine à l'échelle nationale. D'autres organismes, tels qu'*An Bord Pleanála* s'occupent également de la protection du patrimoine.

An Bord Pleanála est une institution nationale indépendante et impartiale qui a pour mission de s'assurer que le développement des projets et infrastructures en Irlande respecte les principes de développement durable et de protection de l'environnement. Créée en 1977 par le *Local Government Planning and Development Act*, elle est notamment responsable des propositions de développement (routes majeures, voies ferrées...), des obligations d'acquisition de terrains par les autorités locales (et donc également des expropriations) et des recours pour les permis de construire ou de démolir. Cette institution a le pouvoir de s'opposer aux dispositions prises par un Plan de Développement si elle considère que les principes d'urbanisme et de développement durable n'ont pas été suffisamment pris en compte. On peut considérer que cette institution a un rôle de veille et de sauvegarde militante.

Les autorités chargées de l'urbanisme peuvent protéger le patrimoine en accord avec les plans de développement durable et prévenir la détérioration, perte ou dégradation du patrimoine. Cela se traduit par l'adoption de réglementations en faveur de la protection du patrimoine architectural lors de la création des plans de développement. Dans ce but, les autorités chargées de l'urbanisme travaillent généralement en collaboration avec les officiers de la conservation du patrimoine lors de l'élaboration des plans. Leur approche de la protection du patrimoine est davantage législative et opérationnelle.

Le *Minister of Arts, Heritage and the Gaeltacht* a la responsabilité de mettre en place le cadre législatif favorisant la protection du patrimoine bâti en accord avec les directives européennes et internationales. Il a aussi la possibilité de donner des bourses aux autorités d'urbanisme pour aider à la conservation de certains bâtiments et de mettre à leur disposition des officiers de la conservation du patrimoine afin de les accompagner dans leurs choix et leurs démarches.

Exemple d'acteurs concernés sur un site en particulier

International :

- UNESCO : assure une veille, classement, interroge le projet de tournage
- Union européenne : assure une veille, classement (Aire de protection spéciale sous les directives européennes de l'habitat), interroge le projet de tournage

National, Privé

An Taisce : assure une veille pour le patrimoine, s'oppose à un projet de tournage sur l'île



Fig. 60 - Skellig Michael, co. Kerry

National, Public

- *Office of Public Works* : propriétaire du monument, assure sa protection, sa gestion, son entretien et organise des visites.
- *Minister of Arts, Heritage and the Gaeltacht* : autorise le projet de tournage sur le site

Le Ministère doit également compiler le *National Inventory of Architectural Heritage* (les relevés des structures protégées), donner des conseils sur la gestion du patrimoine architectural, émettre des recommandations concernant l'ajout de certaines structures dans le *Record of Protected Structures* et assurer la protection des bâtiments concernés par le *National Monument Acts*. Les *National Monuments in State of Care* comprennent des monuments qui appartiennent au *Minister for Arts, Heritage and Gaeltacht* ou sont sous sa responsabilité (gardiennage). Ce Ministère a donc une approche à la fois législative, opérationnelle et financière du patrimoine, ainsi qu'un rôle de conseil par l'intermédiaire de ses officiers.

Les autres organismes sont informés lorsque des demandes de construction sont émises et qu'elles impliquent des modifications sur une structure protégée, dans une zone de conservation architecturale ou pourraient avoir un impact visuel sur l'une des structures citées auparavant. Ils soumettent alors des propositions de plans de développement aux autorités chargées de l'urbanisme ainsi que des propositions d'addition ou de suppression de bâtiments du *Record of Protected Structures*.

Jusqu'en 2003, *Dúchas* s'occupait du patrimoine naturel et du patrimoine bâti (monuments nationaux et historiques), pour lesquels il avait principalement un rôle de veille et de sauvegarde militante. Établi par l'*Heritage Act* de 1995, *Dúchas* est une agence exécutive placée sous la direction du *Minister of Arts, Heritage and the Gaeltacht*. L'agence a été supprimée en 2003 et ses fonctions liées au patrimoine bâti ont été transférées à l'*Office of Public Works*.

L'*Office of Public Works* (OPW) joue donc lui aussi un rôle dans la gestion du patrimoine, il s'occupe de la gestion et de la conservation d'une partie du patrimoine irlandais. Autrefois appelé *Board of Public Works*, il a été établi en 1831 par un *Act of Parliament*. Avant la publication de cet Acte, le travail de l'OPW était effectué par plusieurs organisations : l'*Office of the Surveyor General* (1670-1763) par exemple avait la charge des travaux du Roi, le *Barrack Board and Board of Works* (1700-1823) gérait les baraquements militaires et les bâtiments civils, etc. L'OPW s'est beaucoup développé pendant la Grande Famine, lors de laquelle le Trésor Public l'a chargé de mettre en place des travaux humanitaires.

À la fin des années 1850, l'OPW s'est vu attribuer la gestion d'un certain nombre de bâtiments publics. Dans les années 1980-1990, il a également été responsable d'importantes commissions à Dublin, notamment pour le développement du château, la restauration de l'Hôpital Royal et le redéveloppement des bâtiments du gouvernement sur Merrion Street. L'OPW s'est vu attribuer l'autorité nécessaire à la préservation du patrimoine irlandais lors de la promulgation en 1882 du *National Monuments Act*.

L'OPW fait aujourd'hui partie des bureaux du Gouvernement et le personnel de l'organisation est partiellement composé de fonctionnaires. Il a pour mission de gérer les 780 sites patrimoniaux sous sa responsabilité. Ceux-ci regroupent à la fois des monuments nationaux, des parcs historiques, des jardins, des sites historiques de batailles, des maisons... Il s'agit de sites *in State of Care* que l'*Office of Public Works* doit gérer, entretenir et promouvoir afin d'encourager le public à les visiter. Parmi ces sites, les 70 plus populaires disposent d'un service de visite guidée, à plein temps ou uniquement en saison touristique. En 2012, 3,8 millions de visiteurs ont pu profiter des sites gardés, et plusieurs autres millions des sites non gardés.

L'OPW se divise en deux services : le *National Monuments Service* et le *National Historic Properties Service*. Ils travaillent en lien avec d'autres agences et partenaires qui jouent un rôle clé dans la promotion du patrimoine national et collaborent également avec des groupes locaux présentant un intérêt particulier pour le patrimoine : groupes et sociétés d'histoire, groupes d'archéologie. Le *National Monuments Service* est responsable de la gestion et de la préservation au jour-le-jour des 780 monuments. Le *National Historic Properties Service* est responsable de la sauvegarde, de la maintenance et de l'entretien des 30 propriétés considérées comme significatives pour l'histoire de l'Irlande, incluant des parcs historiques, jardins et paysages spécifiques sur l'ensemble du territoire. L'OPW a une approche opérationnelle et financière du patrimoine, mais aussi scientifique à travers l'étude qui est faite de chacun des monuments lui appartenant.

Le *National Heritage Council* a également été créé par le *Local Government Act 1963*, qui reconnaît un besoin de planification rationnelle dans une variété de domaines. *An Foras Forbartha* est ainsi créé et organise six comités en 1964. L'un d'eux, le Comité pour la Nature et les Infrastructures, la Conservation et le Développement, identifie plusieurs points problématiques, notamment la fragmentation de la responsabilité de l'État dans la sauvegarde du patrimoine et la fréquence à laquelle l'intérêt du patrimoine est relégué au second plan face aux préoccupations de développement.

En 1967, le *National Heritage Council* est donc mis en fonctionnement, comme une entité indépendante, subventionnée, capable d'apporter ses compétences techniques sur tout le territoire national. Son rôle est de mener la sauvegarde du patrimoine sur le plan national, d'informer les spécialistes, de coordonner des recherches, de stimuler les organismes déjà existants et de promouvoir la législation. En 1993, il est transféré dans le *Department of Art, Culture and the Gaeltacht*. Ce Conseil a principalement un rôle de conseil mais il a aussi une approche scientifique et financière du patrimoine.

Exemple d'acteurs concernés sur un site en particulier

International :

Europa Nostra : décerne le Prix du Patrimoine culturel, alloue des fonds pour la restauration.

National, Privé

An Taisce : assure une veille pour le patrimoine, s'oppose à un projet de construction soutenu par le *Town Council* et prenant place dans l'environnement immédiat du château.



Fig. 61 - Trim Castle, co. Meath

National, Public

- *Office of Public Works* : propriétaire du monument, assure sa protection, sa gestion, son entretien et organise des visites.
- Autorités d'urbanisme, *Town Council* : met au point les Plans de Développement et les Aires de Conservation Architecturales, autorise les projets d'urbanisme et d'architecture.
- *An Bord Pleanála* : veille, sauvegarde militante, fait appel contre le projet soutenu par le *Town Council*.
- *Dúchas* (avant 2003) : assure une veille pour le patrimoine, s'oppose à un projet de construction soutenu par le *Town Council* et prenant place dans l'environnement immédiat du château.

L'Institut royal des Architectes d'Irlande (*Royal Institute of the Architects of Ireland*) s'occupe de publier une liste des Structures Protégées. Cette liste est influencée par l'Inventaire national du Patrimoine architectural (*National Inventory of Architectural Heritage*) qui peut adresser des recommandations sur les structures à intégrer dans la liste. Cet organisme s'occupe également de réaliser les relevés des monuments dans les différents *Counties*. Son rôle est principalement le conseil.

Il existe également des projets menés en association par différents organismes publics et privés. *Dúchas* par exemple est un projet mené par la *National Folklore Collection of Ireland*, en relation avec l'UCD (*University College Dublin*), Fiontar, DCU (*Dublin City University*) et le Département de l'Environnement, du Patrimoine et des Gouvernements locaux, il s'occupe également de la protection du patrimoine mais d'une manière différente. Il s'agit en effet d'un projet pour collecter et numériser la Collection Nationale du Folklore irlandais.

Une grande quantité de textes historiques, journaux personnels, photographie etc. sont en cours de numérisation, ils témoignent d'époques passées, relatent l'histoire des lieux, l'origine des noms, la vie de certaines personnes célèbres ou non... En 1937, pendant 18 mois, l'*Irish Folklore Commission* a demandé aux écoliers irlandais de collecter des documents témoignant du folklore et de l'histoire locale. Les thèmes sont variés : histoire locale, monuments, contes et légendes, proverbes, énigmes, chansons, croyances, jeux, artisanat... Le projet *Dúchas* intervient suite à cette collecte de témoignages pour les numériser et les rendre accessibles au public via un site internet.

À une autre échelle, des organismes internationaux tels qu'ICOMOS, Europa Nostra ou encore l'Union Européenne, peuvent aussi être responsables de la gestion de biens patrimoniaux.

Le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) agit pour la conservation et la protection des ensembles et des sites du patrimoine culturel. Il s'agit de la seule organisation internationale non-gouvernementale de ce type. Elle se consacre à promouvoir la théorie, la méthodologie et la technologie appliquées à la conservation, la protection et la mise en valeur des monuments et des sites. ICOMOS est également un organe consultatif officiel de l'UNESCO pour le patrimoine mondial. Il constitue un réseau d'experts et bénéficie des échanges interdisciplinaires de ses membres (architectes, historiens, anthropologues, urbanistes, archéologues...) qui contribuent à faire progresser les techniques de restauration du patrimoine et à élaborer des normes adaptées.

Exemple d'acteurs concernés sur un site en particulier

International :

Commission européenne : rapport hautement critique sur la gestion du site

National, Privé

- *An Taisce* : assure une veille et participe à la défense des vestiges auprès des Cours de justice
- *Carrickminders* : sauvegarde militante, occupent le site pour protester contre le projet d'autoroute
- *Friends of Carrickmines Castle Group* : sauvegarde militante, participent à la défense des vestiges auprès des Cours de justice



Fig. 62 - Carrickmines castle, co. Dublin

National, Public

- Autorités d'urbanisme, *Dublin City Council* : projet de développement d'autoroute
- *An Foras Forbartha* : veille, rapport archéologique, conseille le réaligement du projet dès son origine
- *Dúchas* (avant 2003) : veille, sauvegarde militante du patrimoine (en théorie) mais dans ce cas, soutient le projet d'autoroute
- *An Bord Pleanála* : ne demande pas la révision de l'impact environnemental lors de la mise à jour du projet autoroutier
- *Department of Environment* : projet de développement d'autoroute
- *Minister for Transport* : projet de développement d'autoroute
- *Minister of Environment* : consent au déplacement des vestiges archéologiques pour laisser passer l'autoroute
- *National Museum* : avis consultatif sur la gestion des vestiges

ICOMOS Ireland a été fondé en 1984, ses membres proviennent des services du patrimoine de l'État, des gouvernements locaux, des universités mais aussi d'organismes privés. Il s'agit d'une fondation dont l'objectif est de promouvoir le patrimoine dans le système éducatif, de renforcer l'attachement au patrimoine historique, architectural et culturel et d'encourager sa protection et sa mise en valeur. Il s'agit aujourd'hui d'un organe consultatif officiel pour l'élaboration de la législation et des politiques liées au patrimoine en Irlande. ICOMOS est principalement impliqué dans le conseil lié au patrimoine et possède également une approche scientifique.

L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) est une organisation qui encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et national à travers le monde, patrimoine considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée en 1972 permet d'atteindre ces objectifs. L'UNESCO s'est donc engagé dans plusieurs missions : encourager les pays à signer la Convention, encourager les pays signataires à proposer des sites pour l'inscription sur la Liste, fournir une assistance d'urgence aux sites du patrimoine mondial en cas de danger immédiat, encourager les populations locales à préserver leur patrimoine, aider les états parties à sauvegarder leurs sites en fournissant une assistance technique et des formations professionnelles, encourager la coopération internationale pour la conservation du patrimoine. L'UNESCO a pour objectif de classer le patrimoine, de le promouvoir et peut également apporter des aides financières.

L'Union européenne, s'attache elle aussi à préserver le patrimoine culturel commun de l'Europe et à le rendre accessible. Elle a pour cela mis en place un programme « Culture » qui a permis de créer différents événements : le Prix du Patrimoine Culturel de l'Union européenne mis en place en 2002 en partenariat avec Europa Nostra, mais également d'autres prix récompensant des réalisations dans les domaines de l'architecture, la littérature et la musique populaire. Les Journées du patrimoine, les Capitales européennes de la culture et la mise en place d'un label du patrimoine européen ont également été créés dans le cadre de ce programme. Comme pour l'UNESCO, le rôle principal de l'Union européenne est de promouvoir le patrimoine, elle a également un rôle financier dans la protection du patrimoine.

Les Journées du Patrimoine, lancées en 1985 par le Conseil de l'Europe et organisées conjointement avec l'Union européenne depuis 1999, permettent d'ouvrir gratuitement au public des milliers de sites patrimoniaux, dont certains ne sont habituellement pas accessibles. Cette manifestation culturelle a pour but de faire connaître la diversité du patrimoine européen et de susciter un intérêt auprès des citoyens afin d'encourager la protection du patrimoine.

Le Label du patrimoine européen, repère les sites importants dans la constitution de l'Europe d'aujourd'hui, c'est-à-dire les sites qui symbolisent l'histoire européenne et ses idéaux. Depuis 2013, 29 sites ont été sélectionnés, ils ne se distinguent pas seulement par leur esthétique mais aussi par leur importance dans l'histoire de l'Europe. L'Irlande fait partie des pays qui n'ont pas encore adhéré à cette initiative mais il est possible qu'elle le fasse dans le futur.

Europa Nostra est un mouvement citoyen pour la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel européen. L'organisme relie un réseau de 250 organisations membres (des associations et des fondations regroupant plus de 5 millions d'adhérents), 150 organisations associées (organisme gouvernementaux, autorités locales...) et plus de 1500 membres particuliers. Ce mouvement forme un lobby pour la défense du patrimoine culturel, fait campagne pour sauver les monuments européens en danger et décerne des prix en relation avec l'Union Européenne. Europa Nostra permet la conservation du patrimoine à travers son approche militante.

Le *World Monuments Fund* (WMF) est une organisation privée à but non-lucratif fondée en 1965 par des particuliers concernés par la destruction grandissante du patrimoine à travers le monde. Le WMF a participé à plus de 600 projets dans 90 pays différents. Il possède des organisations affiliées au Royaume-Uni, en Inde, au Pérou, au Portugal et en Espagne. Son objectif est d'identifier les sites en péril et d'apporter une aide technique et financière pour supporter leur préservation. Cet organisme préserve le patrimoine en travaillant avec des partenaires locaux à la mise en place de plans de préservation et d'entretien à long-terme, passant parfois par la formation technique des populations locales à la conservation de leur patrimoine. L'organisme possède en outre un fonds d'urgence pour répondre rapidement en cas de catastrophe naturelle (tremblements de terre, inondations...) ou humanitaire (guerres...) et de mettre en place une conservation d'urgence.

Le WMF possède également une *Watch List* qui répertorie les sites en danger dans le monde. L'inscription sur cette liste ne garantit pas l'obtention d'un financement par l'organisme mais permet d'offrir une visibilité qui peut permettre de lever des fonds pour préserver un monument. L'Irlande possède 13 sites sur cette liste, notamment la Hill of Tara (co. Meath), une plaine historique, et la Vernon Mount (co. Cork), une villa du XVIII^e siècle. Cet organisme a une approche financière du patrimoine mais aussi un rôle de veille et de conseil.

Les acteurs de la protection du patrimoine sont donc nombreux et variés. Les premiers à se mobiliser ont probablement été les populations locales, organisées en fondations, mais elles ont été suivies rapidement par différentes organisations d'État et ministères, et par des organisations internationales.

Ces organismes assurent différentes missions pour assurer la protection du patrimoine. Les missions en question peuvent se traduire par une approche opérationnelle (gestion, entretien, restauration des édifices...), financière (acquisition...), scientifique (étude), etc. Mais il peut également s'agir d'organismes de veille, qui vérifient la bonne application des lois et règlements, d'organismes de sauvegarde militante ou encore de conseil.

Cependant, si les organismes et leurs missions sont variés, les financements mis à disposition pour la sauvegarde du patrimoine sont eux aussi divers et multiples.

RÉFÉRENCES

- ¹³ Our History [en ligne], An Taisce. Disponible sur <<http://www.antaisce.org/ireland/our-history>> [consulté le 08/08/2016]
- About the OPW [en ligne], OPW. Disponible sur <<http://www.opw.ie/en/about/>> [consulté le 08/08/2016]
 - An Bord Pleanála [en ligne]. Disponible sur <<http://www.pleanala.ie/>> [consulté le 12/07/2016]
 - Compulsory Purchase of property [en ligne], Citizen Information. Disponible sur <http://www.citizensinformation.ie/en/housing/losing_your_home/compulsory_purchase_and_compensation.html> [consulté le 12/07/2016]
 - Dedicated to saving the world's most treasured places [en ligne], World Monuments Fund. Disponible sur <<https://www.wmf.org/who-we-are>> [consulté le 09/08/2016]
 - Department of the Environment, Heritage and Local Government. *Architectural Heritage Guidelines for Planning Authorities*. Dublin : Stationery office, 2004, 264p.
 - Duchas [en ligne]. Disponible sur <<http://www.duchas.ie/en/>> [consulté le 12/07/2016]
 - Heritage [en ligne], Department of Arts, Heritage, Regional, Rural and Gaeltacht Affairs. Disponible sur <<http://www.ahrrga.gov.ie/heritage/>> [consulté le 09/08/2016]
 - History [en ligne], Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/about-us/history/?L=0%2Fgrants%2Farchitecture-research-gbant%2Fbuildings-at-ris>> [consulté le 09/08/2016]
 - How we work [en ligne], SPAB. Disponible sur <<https://www.spab.org.uk/what-is-spab/how-we-work/>> [consulté le 30/10/2016]
 - ICOMOS Ireland [en ligne], ICOMOS. Disponible sur <<http://www.icomos.ie/>> [consulté le 09/08/2016]
 - La culture dans l'Union européenne [en ligne], Union européenne. Disponible sur <https://europa.eu/european-union/topics/culture_fr> [consulté le 09/08/2016]
 - Notre patrimoine mondial [en ligne], UNESCO. Disponible sur <<http://whc.unesco.org/fr/apropos/>> [consulté le 09/08/2016]
 - Our Heritage grant scheme is now open [en ligne], Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/news-media/view-article-from-press/article/our-heritage-grant-scheme-is-now-open/?cHash=86d8ccc8881d8404f885254849754382>> [consulté le 10/09/2016]
 - Our History [en ligne], An Taisce. Disponible sur <<http://www.antaisce.org/ireland/our-history>> [consulté le 08/08/2016]
 - Planning and Development Act, 2000 [en ligne], Irish Statute Book. Disponible sur <<http://www.irishstatutebook.ie/eli/2000/act/30/enacted/en/html>> [consulté le 12/07/2016]
 - Qu'est-ce que l'ICOMOS [en ligne], Heritage Development. Disponible sur <<https://heritagedevelopment.wordpress.com/licomos/>> [consulté le 09/08/2016]
 - School's Folklore Scheme (1937-38) [en ligne], University College Dublin. Disponible sur <<http://www.ucd.ie/irishfolklore/en/schoolsfolklorescheme1937-38/>> [consulté le 12/07/2016]
 - Who we are [en ligne], Europa Nostra. Disponible sur <<http://www.europanostra.org/who-we-are/>> [consulté le 09/08/2016]



Fig. 63 - Quartier Victorien, Dublin, co. Dublin

3. QUELS FINANCEMENTS POUR LA CONNAISSANCE ET LA RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE ?

Le Conseil de l'Europe a publié en 1991 des recommandations pour les pays membres, en particulier ceux dans lesquels le système de taxes et d'imposition favorise l'investissement dans de nouveaux bâtiments au détriment de l'investissement dans les anciens bâtiments. L'objectif pour ces pays est de réussir à mettre en place une situation dans laquelle le système d'imposition encourage la conservation, la maintenance, la restauration et la réhabilitation des bâtiments anciens. L'idée est donc d'utiliser les avantages fiscaux comme un outil pour la conservation du patrimoine, outil moins contraignant qu'une action directe du gouvernement (législation ou subvention par exemple).

Les réductions fiscales peuvent prendre différentes formes : allègement des impôts sur le revenu ou sur les bénéfices, réduction de TVA sur des biens ou des services, réduction de la taxe de transfert du capital ou de l'héritage, diminution des impôts sur la propriété... Elles n'impliquent pas de transfert d'argent direct même si la réduction des taxes représente un manque à gagner pour l'État.

Cependant, l'utilisation et la transformation de bâtiments existants va permettre de générer des revenus pour l'État : impôts sur le revenu par le travail de professionnels en restauration et conservation architecturale, l'occupation ultérieure, etc. Les avantages peuvent permettre de réduire le coût de la conservation, maintenance, restauration et réhabilitation, prévenir la démolition et le remplacement d'édifice en faveur d'un redéveloppement, ou encore encourager les dons pour les organisations à but non lucratif luttant pour la protection du patrimoine.

Les déductions d'impôts sur la propriété sont peu utilisées en Irlande. En effet, toute résidence est exempte d'impôts sur la propriété. Les propriétés commerciales non utilisées bénéficient d'une exonération d'impôts sur la propriété mais il n'existe pas d'allègement fiscal particulier pour les Structures Protégées.

Les propriétaires de Structures Protégées peuvent cependant bénéficier de bourses pour réhabiliter, maintenir ou restaurer leur patrimoine. Les individus et les corporations sont également éligibles aux déductions fiscales dans le cas où ils donnent de l'argent ou transfèrent leur propriété à des associations à but non lucratif telles qu'*An Taisce* pour le patrimoine.

Le Record of Protected Structures

Les *Records of Protected Structures (RPS)* sont des listes qui répertorient les éléments bâtis possédant une importance architecturale, artistique, culturelle, historique, sociale, technique, etc. Ils sont réalisés par les conseils municipaux et incluent à la fois des bâtiments entiers et des parties de bâtiments ou des bâtiments en ruines.

Les tableaux qui répertorient ces structures comprennent de nombreuses informations, notamment des éléments d'identification : la référence du monument dans le *RPS* et sa référence dans le *National Inventory of Architectural Heritage*, le nom du monument et son emplacement. Le document comprend également une courte description faisant apparaître la date de construction, les matériaux et certaines particularités sur le plan technique, artistique ou historique par exemple. Les catégories d'intérêt au titre desquelles le monument est listé sont aussi renseignées, le tout généralement accompagné par une photographie ou une vue satellite du monument.

Les municipalités sont dans l'obligation de lister leurs Structures Protégées mais leur attitude face à celles-ci est ensuite laissée libre. Le Conseil municipal de la ville de Limerick par exemple souhaite faciliter le développement des Structures Protégées par des méthodes n'affectant pas leur caractère architectural. Pour cela il favorise l'utilisation de méthodes de conservation adaptées et procure une assistance financière quand cela lui est possible.

RPS Ref:	NIAH or Monument Ref. No:	Name:	Location:	Brief Description:	Categories of Special Interest:	* Image:
RPS-032	21312010	Sarsfield Bridge	Sarsfield Street & Ennis Road.	Five-span limestone road bridge, dated 1831, spanning the River Shannon joining Sarsfield Street and Ennis Road.	Architectural, Artistic, Technical	
RPS-033	21311008	Our Lady of the Rosary Roman Catholic Church	Ennis Road & North Circular Road.	Freestanding single-cell timber clad Roman Catholic church, built in 1950.	Architectural, Artistic, Technical	
RPS-034	21317177	Saint Michael's Church of Ireland Church	Pery Square.	Detached Church of Ireland church, completed in 1844. Georgian Gothic Revival design of James and George Pain.	Architectural, Artistic, Social	
RPS-035	21317287	Rice's Memorial	People's Park, Pery Square.	Freestanding limestone Greek Doric column surmounted by Portland stone sculpture of Thomas S. Rice, erected in 1829.	Architectural, Artistic, Historical, Social, Cultural	
RPS-036	21317118	O'Connell Monument	The Crescent.	Freestanding bronze figurative sculpture of Daniel O'Connell (1775-1847), dated 1857.	Architectural, Artistic, Historical, Social, Cultural	
RPS-037	21322005	Nationalist Martyrs Monument	Mount Saint Lawrence's Cemetery Old Cork Road/Mount Street Lower.	Freestanding funerary monument, erected c. 1890, forming a memorial to Irish Nationalism, Celtic Revival idiom.	Architectural, Artistic, Historical, Social, Cultural	
RPS-038	21308002	Thomond Bridge Toll House	Verdant Place & Castle Street.	End-of-terrace three-bay two-storey limestone former toll house, built c. 1848. Erected to receive tolls emerging the city from Thomond to the west of the Shannon. Architects Pugin Brothers designed functional loosely fortified defensive character with 19th-century romantic and Gothic Revival tradition.	Architectural, Artistic, Historical	

Fig. 64 - Exemple du Record of Protected Structures de la ville de Limerick

Il existe également un *Sites and Monuments Record*, qui regroupe les éléments archéologiques. Celui-ci fonctionne selon le même système : l'identification (référence dans le *Sites and Monuments Record*, référence dans le *Record of Monuments and Places*, le nom, la localisation), une courte description et les coordonnées GPS.

Une exonération ou un taux réduit de TVA sur les biens de construction (matériaux) et les services liés à la restauration des bâtiments pourrait présenter une amélioration importante en faveur de la sauvegarde du patrimoine architectural. Il existe cependant peu d'exemples d'exemption de TVA en Europe. En effet, la possibilité de limiter la réduction ou l'exemption de TVA aux bâtiments historiques est limitée par la politique d'harmonisation des taxes de l'Union européenne. Certains pays appliquent des réductions en faveur des habitations, ce qui peut concerner indirectement des bâtiments historiques mais la réduction de TVA n'est pas appliquée spécifiquement au patrimoine architectural.

En Irlande, un taux réduit de 12,5% (contre 21% pour le taux standard) est appliqué au domaine du bâtiment, que les édifices soient protégés ou non. Au Royaume-Uni, une exemption de TVA avait été mise en place sur les matériaux et services dans le cas d'une réhabilitation d'un monument classé approuvée par l'autorité compétente. Cela a cependant longtemps été perçu comme un encouragement à modifier et altérer les monuments historiques, plutôt qu'à entreprendre les travaux indispensables à leur préservation, travaux qui n'étaient que peu encouragés par l'exemption de TVA.

La recherche et la promotion du patrimoine est bien évidemment aussi assurée par le gouvernement. En 2015, la Ministre des Arts, du Patrimoine et du *Gaeltacht*, Heather Humphreys TD, a par exemple annoncé qu'un budget de 13 000€ était alloué à la *Royal Irish Academy* pour la mise en place de recherches archéologiques sur les actuels sites UNESCO irlandais et sur les sites présentés pour figurer sur la liste du patrimoine mondial.

Le Parlement (*Oireachtas*) doit financer les dépenses dues aux monuments nationaux si cela est demandé par le Ministère des Finances. Si les monuments dépendent de la responsabilité du *County Council*, les dépenses sont financées par l'ensemble du County.

Le *National Heritage Council* est financé par la Loterie Nationale, il se charge de promouvoir le patrimoine irlandais, de recommander les offices gouvernementaux (locaux et nationaux) et également de prioriser et de redistribuer les fonds qui lui sont alloués. Cet organisme fonctionne sans employés, uniquement sur la base du volontariat, que ce soit grâce au temps ou à l'expertise fournis par ses membres. Les demandes de bourses pour le patrimoine bâti absorbent la majorité du budget qui est également distribué pour sauvegarder les bâtiments vernaculaires et préserver les savoirs constructifs locaux, notamment avec la culture et le travail du chaume. L'organisme supporte également l'acquisition de certains édifices par l'État, des excavations et des relevés.

Les National Monuments in State Care

Les *National Monuments in State Care* sont répertoriés par l'État, sur la base de listes et de relevés du XIX^e et XX^e siècle, ces listes sont sujettes à modification au cours du temps. Les *National Monuments in State Care* sont tout d'abord des *National Monuments*, ils présentent donc une importance particulière sur le plan artistique, archéologique... et leur préservation est d'intérêt général.

L'appellation *in State Care* signifie qu'ils appartiennent ou sont gérés (gardés) par le *Minister for the Environment, Heritage and Local Government*. Lorsque l'État a la gestion de ces monuments sans en avoir la propriété, cela signifie que le propriétaire est une personne morale ou physique mais que c'est l'État qui a la responsabilité de la maintenance et de l'entretien. Les *National Monuments* peuvent également être la propriété ou être sous la gestion des Autorités Locales, dans ce cas il ne s'agit pas de *National Monuments in State Care*.

National Monuments in State Care						
NAME	DESCRIPTION	TOWNLAND	COUNTY	LEG STATUS	RMP NUMBER	Nat Mon No.
Crock Island (Lough Gur)	Crannóg	Grange	Limerick	Guardianship	L1032-012----	247
Lough Gur	Megalithic Structure	Grange	Limerick	Ownership	L1032-003----	247
Lough Gur	Stone Circle	Grange	Limerick	Guardianship	L1032-005----	247
Kilmallock	Medieval House	Kilmallock	Limerick	Ownership	L1047-022019-	680
Collegiate Church of SS Peter & Paul	Church	Kilmallock Town	Limerick	Guardianship	L1047-022009-	408
King's Castle/John's Gate, Kilmallock	Castle	Kilmallock	Limerick	Ownership	L1047-022008-	173
Kilmihill	Ringfort	Kilmihill	Limerick	Ownership	L1037-042----	538
Lough Gur	Cemetery Cairn	Knockfennell	Limerick	Guardianship	L1032-014009-	247
Lough Gur	Stone Circle	Knockfennell	Limerick	Ownership	L1032-014002-	247
Lough Gur	Ringfort	Knockfennell	Limerick	Ownership	L1032-014003-	247
De Valera's Cottage	House with historic associations	Knockmore	Limerick	Ownership	L1039-193----	576

Fig. 65 - Liste des National Monuments in State Care dans le comté de Limerick

La conservation et l'accès à ces monuments sont gérés par l'*Office of Public Works*, qui est également responsable des études archéologiques. Le *Minister for the Environment, Heritage and Local Government* quant à lui est consulté pour tous travaux envisagés dans le monument ou à proximité de celui-ci. Le pays est divisé en six zones, chacune possédant une équipe d'artisans spécialistes pour les restaurations, sous la direction d'un architecte confirmé de la conservation.

À ce jour, plus de 1000 monuments situés dans plus de 760 lieux différents sont sous la responsabilité (propriété ou gardiennage) de l'État. Ceux-ci varient des tombes de la période néolithique aux églises et châteaux médiévaux, et des moulins industriels aux bâtiments témoignant d'une histoire plus récente.

Depuis 1995, le *National Heritage Council* est établi en tant qu'organisme statutaire sous l'*Heritage Act* et a ainsi pu allouer 18 millions d'euros de bourse à des centaines de projets à travers l'Irlande. Dans les années précédentes, 80% du budget annuel de l'organisme était alloué à un ensemble varié de bourses patrimoniales, de projets patrimoniaux des différents *Counties* et à des organisations de sauvegarde du patrimoine. Un *Heritage Officer Program* avait été mis en place de 2004 à 2008, en partie financé par les autorités locales. 6,15 millions d'euros avaient été investis pour supporter des initiatives de conservation du patrimoine, des initiatives de sensibilisation et conseiller le Gouvernement sur les politiques de développement durable. Pour chaque euro dépensé par l'*Heritage Council*, l'industrie du tourisme irlandais reçoit 4,40€ grâce à l'augmentation de ses revenus.

Pour ce qui est des particuliers ou des sociétés, l'*Irish Taxes Consolidation Act* de 1997 permet aux propriétaires occupant des bâtiments d'intérêt historique de déduire les coûts de réparation, de maintenance et de restauration de la propriété de leurs impôts sur le revenu ou de leurs impôts sur les sociétés. Ils doivent pour cela satisfaire à certaines conditions et doivent par exemple donner accès à leur propriété au public au minimum 60 jours par an, dont 40 dans la période entre le 1er Mai et le 30 Septembre, pendant 4h par jour au moins et pour un prix raisonnable. Ces déductions sont autorisées uniquement pour les propriétés identifiées par le *Minister for Arts, Heritage, Gaeltacht and the Islands* comme satisfaisant aux critères. Ce programme, débuté en 1982, regroupait en 2004 445 propriétés de natures diverses : châteaux, églises, grandes maisons et quelques maisons de ville du XVIII^e siècle.

Dans le cas d'une construction sur un site dit sensible, c'est-à-dire un site à fort potentiel archéologique, les promoteurs ont l'obligation de payer pour l'excavation. Dans le cas où les découvertes archéologiques ne pourraient pas être préservées dans le cadre du plan de développement, le promoteur doit également prendre en charge les frais post-excavation.

Les fondations spécialisées dans la conservation du patrimoine ont également un rôle important à jouer dans le financement du patrimoine architectural, en particulier quand les budgets d'état sont réduits. Des organismes tels qu'*An Taisce* comptent sur les donations et les legs ainsi que sur les cotisations des adhérents pour protéger le patrimoine et planifier le travail de conservation à long terme.

En 2006, l'*Irish Heritage Trust* est créé, des dotations sont mises en place ainsi que des déductions fiscales pour encourager les donations d'argent. De plus, un propriétaire qui transfère la propriété d'un bien patrimonial à l'*Irish Heritage Trust* pourra continuer à habiter ce bien jusqu'à sa mort (bénéficiaire de l'usufruit), tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Le programme Europa Nostra

Europa Nostra est la fédération européenne des Organisations Non-Gouvernementales pour le patrimoine. Sa mission principale est de sauvegarder le patrimoine en danger, qu'il s'agisse de monuments, de bâtiments ou de paysages. Cet organisme permet également de mettre en relation les individus et les organisations avec l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO.

Par la rencontre avec les législateurs locaux, nationaux et européens, Europa Nostra contribue à la mise en place d'une stratégie en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel et bâti. Cet organisme met en avant l'importance du patrimoine à travers ses différents apports : une identité dans la société, la création d'emplois, la croissance économique générée par sa protection, la promotion du développement durable et du tourisme culturel.

Le Prix Europa Nostra, ou Prix du Patrimoine Culturel de l'Union européenne, permet de promouvoir les interventions exemplaires en matière de conservation, de gestion, de recherche, d'éducation et de communication autour du patrimoine.



Fig. 66 - Fota Walled Garden, Cork



Fig. 67 - Ha'Penny Bridge, Dublin



Fig. 68 - Larkill Arcadian Gardens, co. Kildare

L'Irlande a été plusieurs fois récompensée, sans pour autant être lauréate, pour des projets touchant à la conservation en 2002 (pour les Larchill Arcadian Gardens, co. Kildare, pour Trim Castle, co. Meath et pour l'Ha'penny Bridge, Dublin) et en 2003 (Sligo Courthouse, co. Sligo), mais aussi à la recherche en 2009 (*An Inventory of Historic Gardens and Designed Landscapes in Ireland*, co. Dublin) et enfin pour des projets en liens avec l'éducation et la sensibilisation en 2013 (*Irish Walled Towns Network Educational Program*, co. Kilkenny) et en 2015 (The Fota Walled Garden, Cork).

Le Prix Europa Nostra est soutenu par le Programme Culture de l'Union européenne, aujourd'hui nommé *Creative Europe Program*. En 13 ans, le prix a reconnu la pertinence de 415 projets.

Enfin, une exonération d'héritage peut être accordée pour les bâtiments historiques qui ont été approuvés par l'autorité fiscale en charge, tant qu'un accès raisonnable au public est rendu possible et que le successeur conserve la propriété plus de 6 ans.

Les organismes internationaux fonctionnent également grâce aux donations de la part des individus et des corporations. Le *World Monuments Fund*, fonctionne sur ce principe, les contributions financières sont déductibles des impôts. Europa Nostra utilise également ces financements pour promouvoir le patrimoine comme un atout majeur de la société européenne et de son économie, en plus d'être un élément essentiel à la qualité de vie et à l'identité européenne.

À travers le Prix du Patrimoine Culturel de l'Union européenne, Europa Nostra et l'Union européenne sélectionnent 31 projets et décerne un grand prix de 10 000€ à 7 lauréats dont les projets sont les plus remarquables dans le domaine de la conservation du patrimoine. La Commission européenne octroie un montant de 200 000€ pour ce prix, ce qui correspond à 60% de son budget total. Cette contribution couvre le processus de sélection, notamment les frais de voyage et de logement du jury, les activités de promotion et les coûts liés à la cérémonie.

Dans le cadre de son programme « Culture », l'Union européenne a investi 30 millions d'euros dans le cofinancement de projets consacrés au patrimoine depuis 2007. D'autres programmes financés par l'Union européenne accordent également des subventions dans ce domaine, c'est le cas du Fonds européen de développement régional qui a alloué, depuis 2007, 3 milliards d'euros à la protection et la conservation du patrimoine culturel, 2,2 milliards d'euros au développement des infrastructures culturelles et 775 millions d'euros au financement des services culturels. Depuis 1998, 150 millions d'euros supplémentaires ont été investis dans la recherche et le développement des technologies par l'intermédiaire de programmes-cadres de l'Union européenne.

L'UNESCO bénéficie quant à lui de plusieurs fonds. Le Fonds du Patrimoine Mondial par exemple reçoit l'essentiel de ses revenus des États membres et de contributions volontaires, qui correspondent à environ 4 millions de dollars européens. Il perçoit également des revenus grâce aux publications qu'il réalise sur le patrimoine.

Certains pays alimentent aussi des Fonds en dépôt, il s'agit d'accords bilatéraux signés entre un pays en particulier et l'UNESCO, alloués à un objectif précis. Le pays signataire peut ainsi

participer à la coopération internationale à travers la mise à disposition d'une assistance technique et financière. Il peut donc s'agir de mobiliser des fonds ou des acteurs impliqués dans la gestion du patrimoine pour intervenir sur le terrain à la demande des pays. Il existe enfin un Fonds de Réponse Rapide, résultat de la collaboration entre le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, la Fondation des Nations Unies et *Fauna & Flora International*. Ce fonds vise à protéger en période de crise les sites nationaux inscrits au Patrimoine mondial.

RÉFÉRENCES

- CORLETT Chris. *New Grant Scheme for archaeological research in World Heritage Sites*. Heritage Ireland. Été 2015, Issue 2, page 5.
- Foire aux questions : Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne/concours Europa Nostra [en ligne], Commission européenne. Mis à jour le 22/10/2015. Disponible sur <http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-12-398_fr.htm> [consulté le 10/08/2016]
- Fonds [en ligne], UNESCO. Disponible sur <<http://whc.unesco.org/fr/fonds/>> [consulté le 09/08/2016]
- History [en ligne], Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/about-us/history/?L=0%2Fgrants%2Farchitecture-research-gbant%2Fbuildings-at-ris>> [consulté le 09/08/2016]
- LIMERICK CITY COUNCIL. *Limerick City Development Plan 2010-2016 (as varied)*. Limerick City Council Development Plan Review, 25 Novembre 2010, 519p.
- NATIONAL MONUMENTS SERVICE. *National Monuments in State Care: Ownership & Guardianship, Limerick*. Environment, Heritage and Local Government, 4/03/2009, p.7
- Our History [en ligne], An Taisce. Disponible sur <<http://www.antaisce.org/ireland/our-history/>> [consulté le 08/08/2016]
- PICARD Robert. *Funding the architectural heritage : a guide to policies and examples*. Strasbourg : Council of Europe Publishing, 2009
- Wonderful Barn [en ligne], World Monuments Fund. Mis à jour en décembre 2010. Disponible sur <<https://www.wmf.org/project/wonderful-barn>> [consulté le 10/08/2016]
- Our Heritage attracts 90% of tourists [en ligne], Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/news-media/view-article-from-press/article/our-heritage-attracts-90-of-tourists/?L=npuctfrevbyd&cHash=c722697d72d9da2f8138532bb5cce1cf>> [consulté le 10/09/2016]
- Our Heritage grant scheme is now open [en ligne], Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/news-media/view-article-from-press/article/our-heritage-grant-scheme-is-now-open/?cHash=86d8ccc8881d8404f885254849754382>> [consulté le 10/09/2016]

La protection du patrimoine en Irlande a été largement influencée par le modèle britannique, notamment avec l'organisation de fondations. Les premières démarches de protection patrimoniales ont en effet été d'origine privée. Des groupements d'individus ont vu le jour et se sont liés pour protéger un type de bâtiment en particulier ou un espace précis.

Pour répondre à cette demande de sauvegarde du patrimoine portée par la population, l'État a mis en place une législation, toujours inspirée du modèle anglais. Les édifices considérés comme intéressants ont ainsi été classés selon différents degrés de protection qui se sont peu à peu étendus à des zones entières par la mise en place des Aires de Conservation Architecturale. Les édifices concernés par des mesures de protection sont également soumis aux réglementations d'accessibilité, de sécurité incendie, etc. mais ils peuvent parfois bénéficier d'aménagements particuliers de ces lois.

Pour effectuer le travail d'acquisition, de gestion, de veille et de recherche nécessaire à la sauvegarde du patrimoine, les différentes organisations privées, publiques, nationales et internationales, bénéficient de dons citoyens (sous forme de biens ou d'argent). En échange de ces dons, les citoyens peuvent prétendre à des déductions fiscales. Les différentes organisations peuvent également recevoir des fonds venant du gouvernement ou des bourses versées par des organismes internationaux.

Les organismes internationaux jouent ainsi également un rôle dans la protection et la promotion du patrimoine. La sensibilisation des populations locales et la promotion du patrimoine à l'étranger à travers le cinéma et les classements patrimoniaux (UNESCO) ont contribué à faire du patrimoine un élément essentiel à l'économie irlandaise.



Fig. 69 - Tour de guet, Sleeve League, co. Donegal

III- LE DÉBAT PATRIMONIAL



Fig. 70 - Cobh Cathedral, Cobh, co. Cork

Longtemps restée à l'écart de la culture romaine, l'Irlande a conservé un patrimoine celtique et médiéval unique, marquant les populations et la vie locale, imprimant des motifs archaïques aux campagnes. Le schéma de développement est inhabituel, l'histoire mouvementée du pays dessine un paysage où se côtoient bâtiments en ruines et bâtiments intacts. Selon Niall McCullough, architecte et auteur de nombreux ouvrages sur le patrimoine, la reconnaissance du patrimoine architectural irlandais se trouve quelque part dans la reconstruction de cette identité fragmentée¹⁴.

L'attitude adoptée en Irlande se rapproche-t-elle alors plutôt de celle défendue par Viollet-Le-Duc (« rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé »¹⁵) ou bien de celle de John Ruskin (« [restoration is] the most total destruction which a building can suffer »¹⁶) ?

Ruskin et Morris représentent l'idée *revivalist* et défendent l'anti-interventionnisme. Ils pensent que le travail des générations passées confère aux édifices un caractère sacré et voient la restauration comme une destruction totale, un mensonge et une atteinte à l'authenticité. Pour ces raisons, ils préconisent un entretien des monuments et admettent qu'on les consolide à condition que ce soit fait de manière invisible, ils préconisent également de réduire l'intervention au minimum.

Sir George Gilbert Scott et ses partisans se rapprochent de la doctrine de Viollet-le-Duc et sont en faveur d'une restauration plus intensive. Né en 1811, Scott a été largement inspiré par Pugin, ce qui a fait de lui une des figures les plus connues de l'architecture gothique. Il a participé à plusieurs centaines de restaurations d'églises, la plupart au Royaume-Uni. Son opposition avec William Morris l'a souvent présenté comme un vandale, dont les restaurations intensives nuisaient à la qualité des édifices médiévaux : « *the bête noire of the society for the protection of ancient buildings (SPAB)* »¹⁷. Les travaux plus poussés de Scott, s'ils ont fait disparaître une partie des pierres et matériaux d'origine des bâtiments, ont néanmoins permis d'en conserver un très grand nombre dans un aspect proche de leur aspect initial (du moins d'un point de vue morphologique).

En 1958, l'architecte et journaliste Niall Montgomery appelle à une reconstruction complète de Dublin. L'idée, inspirée des propositions de Le Corbusier, est de recréer Dublin et d'en faire ainsi une ville rationnelle, efficace, un environnement urbain moderne utilisant les dernières technologies et les matériaux les plus récents. De nombreuses personnes partagent ses opinions mais elles restent néanmoins controversées car la ville attire aussi beaucoup de défenseurs de la préservation. Qu'en est-il aujourd'hui ?



Fig. 71 - Adare Castle, Adare, co. Limerick

Le patrimoine irlandais se divise en plusieurs catégories, certains monuments sont conservés à l'état de ruines, d'autres sont reconstruits et d'autres enfin sont réhabilités. À travers plusieurs exemples, nous nous intéresserons à l'histoire de ces édifices et aux raisons qui ont pu déterminer le type de protection qui leur a été accordée.

1. LE PATRIMOINE À L'ÉTAT DE RUINES

Le paysage irlandais est peuplé d'édifices à l'état de ruines. Qu'il s'agisse d'églises, de tours rondes, d'abbayes, de monastères ou de châteaux, ces monuments symboles de l'histoire nationale se dressent à travers le pays. A qui appartiennent-ils ? Quelle est leur histoire ? Et pourquoi sont-ils laissés à l'état de ruines ? Les exemples suivants permettront d'illustrer ce phénomène et de répondre au questionnement qui l'accompagne.

QUIN ABBEY, CO. CLARE

Quin Abbey a été restaurée en 1671 (avant la création de la législation sur le patrimoine), elle est classée *National Monument* par le *Board of Public Works* depuis 1880 et appartient à l'*Office of Public Works*. Aujourd'hui, l'abbaye est surveillée en permanence par un gardien-archéologue qui l'étudie et la maintient dans son état actuel (ruines).

En 1278, l'anglo-normand Thomas de Clare construit un château à Quin afin d'asseoir son autorité. Le château est terminé en 1281 mais il est attaqué quelques années plus tard et tombe aux mains des McNamaras qui détruisent la forteresse. L'abbaye est construite sur le site au XII^e siècle par des frères franciscains, à qui les McNamaras ont cédé le terrain.

Les franciscains ont utilisé une partie des murs existants et en ont créé de nouveaux afin de satisfaire leurs besoins. Ils ont d'abord créé le cloître, articulant la vie monastique et permettant de recueillir les eaux de pluie et d'apporter de la lumière, la sacristie, la cuisine, les tombeaux ainsi que la salle de recueillement en s'appuyant sur les restes du château. Ils ont ensuite construit la nef et le chœur, l'entrée du château a été en grande partie comblée, laissant juste apparaître une ouverture donnant sur une niche dans la nef. Le transept et le clocher sont les derniers ajouts à l'abbaye. L'époque de construction des latrines quant à elle reste indéterminée.

La vie de l'abbaye s'organise autour du cloître qui dessert la cuisine et l'escalier menant à l'étage, vers les dortoirs et les latrines. Les fidèles peuvent accéder à la nef et au transept,

le chœur est réservé aux moines qui peuvent y accéder de manière privée en passant par l'escalier du cloître puis la sacristie. La cuisine était équipée d'une cheminée et d'un puits, un escalier menait à la salle à manger située au-dessus. Les latrines étaient alimentées en eau et partiellement nettoyées par la rivière qui coule en contrebas, le niveau de celle-ci étant plus haut à l'époque. Un bâtiment annexe était également présent devant l'abbaye, servant de chambre pour les visiteurs de l'abbaye, une entrée était prévue sur le côté de l'abbaye, permettant aux visiteurs d'emprunter l'escalier vers la salle à manger sans pénétrer davantage dans le bâtiment.

Quin Abbey a connu de nombreuses transformations dont certaines sont encore visibles aujourd'hui. Construite sur le site d'une ancienne forteresse, les vestiges des tours de garde sont encore visibles, hormis pour le bastion Nord-Ouest qui a été déconstruit afin de réutiliser les pierres pour bâtir le nouvel édifice. Certains percements ont été bouchés, d'autres ont été créés, un clocher a été édifié appelant à la prière et rythmant la vie monastique.

Certaines transformations ont été d'ordre différent, des transformations d'usage notamment. La pièce située sous les dortoirs servait à l'origine de pièce de recueillement, elle a par exemple été transformée en salle de classe dans les dernières années d'occupation de l'abbaye, nécessitant la création de nouvelles ouvertures. La fenêtre dans la cuisine a été agrandie tardivement pour permettre le passage d'un tombeau. La majorité des cheminées a également été ajoutée après coup, dans la salle de classe par exemple on peut voir qu'une fenêtre a été comblée par des pierres afin de créer une cheminée qui chauffait probablement la salle de classe ainsi que les dortoirs situés au-dessus.

Certaines parties de l'abbaye étaient construites en bois comme les portes, les planchers, certains escaliers également, elles ont donc aujourd'hui disparu. Les murs étaient majoritairement construits avec des pierres locales et décorés d'un plâtre travaillé (dans le cloître et la sacristie notamment). Dans le cloître, on peut encore voir 37 marques apposées par les maçons sur les colonnes pour identifier leur travail. Ces marques étaient visibles uniquement pendant la construction puisqu'elles étaient ensuite enduites de plâtre.

Les pierres utilisées pour les colonnades étaient probablement découpées et assemblées dans la carrière puis rentrées en position dans le cloître. Les voûtes encadrant le cloître quant à elles ont nécessité une méthode de construction plus compliquée. Le mur était monté, des pavés en saillie étaient positionnés dans le mur afin de pouvoir poser une poutre en bois dessus. Une plate-forme était ensuite érigée, à partir de laquelle les constructeurs créaient une arche en bois sur laquelle ils coulaient du plâtre. Les pièces en bois étaient ensuite démontées pour passer au tronçon suivant. Les pavés en saillie restaient en place car ils étaient scellés dans le mur par le poids de celui-ci, ils étaient utilisés pour faciliter la maintenance du plâtre.

Quin abbey, Co. Clare



Fig. 72 - Photo de l'abbaye

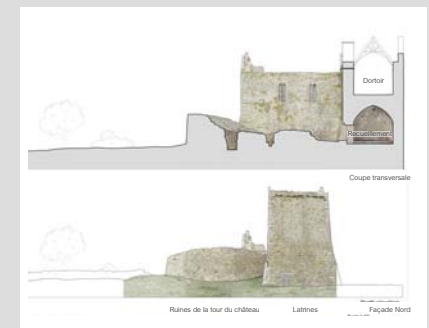


Fig. 73 - Coupe sur le dortoir et élévation d'une tour du château en ruines et des latrines

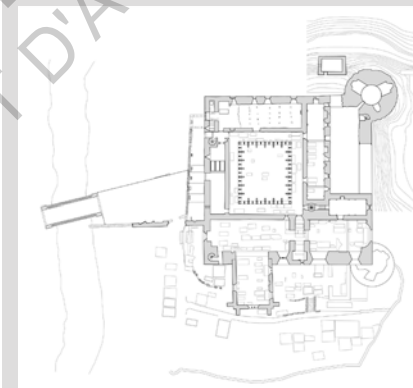


Fig. 74 - Plan du rez-de-chaussée de l'abbaye

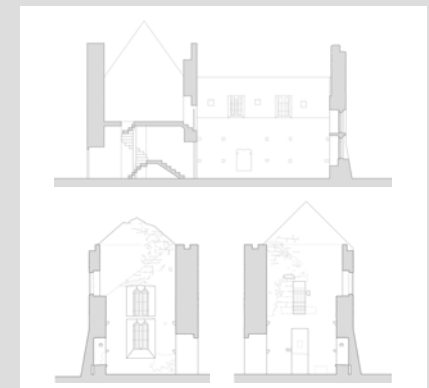


Fig. 75 - Coupes sur l'escalier et la sacristie

Le site a subi de nombreuses transformations au cours des siècles, la plus importante étant probablement la transformation du château (vestiges sur la Fig. 74) en abbaye. L'escalier présent sur la Fig. 75 est aujourd'hui inaccessible au public pour des raisons de sécurité. Les anciens dortoirs, visibles sur la Fig. 73 et le clocher ne sont donc plus visitables. D'autres changements sont visibles : le comblement de l'entrée du château (Fig. 76) dont seule une petite ouverture persiste dans la niche, le comblement de plusieurs ouvertures pour aménager des cheminées (Fig. 78)...



Fig. 76 - Entrée du château comblée



Fig. 77 - Photo du cloître

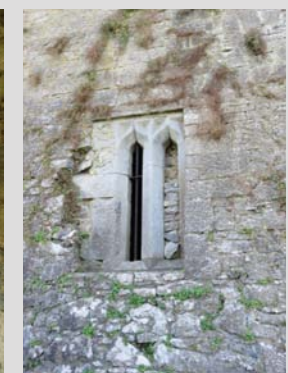


Fig. 78 - Ouverture comblée

Les pavés sont encore visibles aujourd'hui, de même que les marques que le bois a laissées sur le plâtre, témoins des méthodes de construction de l'époque.

Les franciscains ont souvent fait l'objet de pressions les obligeant à fuir l'abbaye pendant un temps, ils revenaient cependant toujours sur les lieux et ont continué à les habiter jusqu'en 1820, date à laquelle le dernier moine franciscain présent sur le site décède. Les membres de la famille des McNamaras ont été enterrés dans l'abbaye toutes ses années, privilège négocié lorsqu'ils ont cédé le terrain aux Franciscains, et toujours utilisé aujourd'hui. L'abbaye est donc encore partiellement en transformation de nos jours.

L'abbaye a ainsi été largement transformée au cours du temps, il s'agit d'une des abbayes franciscaines les mieux préservées en Irlande. Un gardien archéologue s'occupe de surveiller le monument et de l'ouvrir au public, tout en continuant les recherches sur l'histoire de celui-ci et en renseignant les visiteurs.

L'édifice est maintenu en état autant que possible mais il se dégrade malgré tout, l'escalier dans la sacristie ainsi que l'escalier dans le clocher étaient auparavant accessibles aux visiteurs, ils permettaient d'accéder au niveau supérieur, composé des dortoirs et de la salle à manger, mais aussi emplacement des cloches. Ces escaliers ont été condamnés pour des raisons de sécurité ce qui signifie que le bâtiment nécessite des travaux de restauration plus poussés. L'idée n'est pas ici de restaurer l'aspect du bâtiment à un moment précis de son histoire mais plutôt de laisser apparentes toutes les modifications effectuées au cours du temps, tout en satisfaisant les normes de sécurité pour permettre les visites du public.

ROCK OF DUNAMASE, CO. LAOIS

Le Rock of Dunamase est un château datant du XII^e siècle, bâti sur un monticule rocheux. Le fort visible actuellement aurait été commandité par le Général Strongbow ou bien par Meilyr FitzHenry, et serait ensuite devenu la propriété de familles successives avant d'être finalement détruit vers 1650 lors de l'invasion de Cromwell.

Le château est bâti sur le site d'une ancienne colonie chrétienne, connue sous le nom de *Dun Masc*. Cette colonie aurait été attaquée par les Vikings aux environs de 840 après J.-C. Au XII^e siècle, suite à la construction du château par les Normands, le lieu est devenu une place forte anglo-normande dans le comté, il s'agirait d'ailleurs du centre du pouvoir administratif et militaire dans cette partie du Leinster (une des quatre provinces traditionnelles de l'Irlande).

Rock of Dunamase, co. Laois



Fig. 79 - Vue d'ensemble du château



Fig. 80 - Vue de l'entrée de la forteresse



Fig. 81 - Dégradations, feu de camp



Fig. 82 - Garde-corps

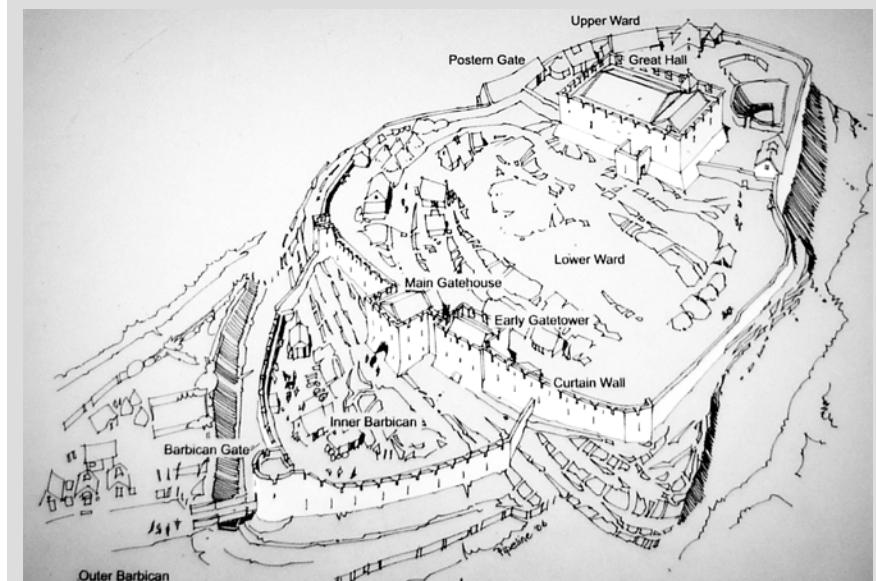


Fig. 83 - Perspective supposée des différentes défenses du château

Les fouilles archéologiques réalisées sur le site dans les années 1990 ont par ailleurs révélé la présence d'au moins deux murs d'enceinte en pierres sèches et d'une berge en terre antérieures au château Normand.

Les fortifications ont été érigées en mettant à profit les roches naturelles dans leur système défensif. Elles contenaient au moins quatre lignes défensives, dont deux barbicanes, un mur d'enceinte et une importante forteresse. La barbacane intérieure était défendue par une douve profonde et un mur de pierres, l'entrée s'effectuait par une porte gardée. Cette porte comportait un pont levis et des mâchicoulis. Plusieurs murs de défense s'élevaient ensuite derrière cette première enceinte fortifiée, toutes comprenaient des systèmes défensifs.

L'espace compris entre les différentes lignes de fortification aurait abrité des structures et des maisons en bois mais il n'en reste aucune trace à ce jour. La forteresse centrale subsiste cependant, ses ruines du moins, sur le point le plus haut de la colline. Le hall qui se situait au rez-de-chaussée a toutefois connu quelques modifications au XVIII^e siècle.

En effet, au XVIII^e siècle, un riche bourgeois, Sir John Parnell, a décidé de rebâtir une salle de banquet dans les ruines du château. Le hall a été partiellement restauré dans le but de devenir un futur lieu de résidence. Sir John Parnell aurait ainsi reconstruit l'angle Nord-Ouest du hall et inséré des éléments médiévaux provenant d'autres monuments à cet endroit, dont une embrasure de porte médiévale et une fenêtre avec les moulures d'un emblème. Il est mort avant de mener le projet à terme et celui-ci a été abandonné. Le château n'a pas fait l'objet de nouvelles restaurations depuis ce jour.

Les fouilles archéologiques de 1990 ont révélé que le château a été abandonné à partir du XIV^e siècle. Ces fouilles ont également permis de découvrir des poteries médiévales ainsi que des artefacts en fer tels que des têtes de flèches, des équipements équestres, des clés, etc.

Le site appartient aujourd'hui à l'*Office of Public Works*, il s'agit d'un *National Monument in State Care*. Ce monument est donc inscrit au *Sites and Monuments Records* mais ne fait pas partie du *Record of Protected Structures*. Le site est en libre accès toute l'année, sans présence de gardien, un simple panneau d'information est visible à l'entrée du chemin menant au château. Quelques garde-corps standards ont également été placés dans certaines ouvertures afin de prévenir la chute du visiteur, ce sont les seuls aménagements visibles.

Étant donné l'état de ruines avancé du monument, on peut penser qu'un projet de reconstruction serait peu justifié et ferait appel à beaucoup d'hypothèses. Une reconstruction pourrait être fondée sur les fouilles archéologiques effectuées auparavant et sur les descriptions présentes dans la littérature mais cela resterait très léger en terme de bases historiques.

Quant à envisager une réhabilitation, le monument est situé dans une zone rurale peu urbanisée, la localisation n'est donc pas idéale pour un projet public. De plus, le bâtiment étant principalement en ruines, le budget à prévoir pour un tel projet serait disproportionné. Nous pouvons donc conclure que ce monument national a été laissé à l'état de ruines pour des raisons économiques mais également du fait d'un manque de preuves historiques de son état passé.

Néanmoins l'absence gardien et la quasi inexistence des moyens de protection des visiteurs (garde-corps) et de l'édifice (création de cheminements spécifiques...) peuvent amener à penser que l'état du château risque de se dégrader au cours du temps, dans le cas de comportements malveillants de la part des visiteurs (feux de camp notamment). Cette posture peut être justifiée par le faible nombre de visiteurs sur ce site qui ne bénéficie pas d'autant de promotion que d'autres sites plus entretenus. Ou peut-être est-ce un choix affirmé que celui de conserver l'édifice à l'état de ruines, lui conférant ainsi un intérêt davantage pittoresque et paysager qu'historique.

SCEILG MHICHÍL (SKELLIG MICHAEL), CO. KERRY

Skellig Michael est un des deux sites irlandais classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, il est également classé *National Monument* et est géré par le *National Monuments Service* de l'*Office of Public Works (OPW)*.

L'installation monastique au sommet Nord de l'île remonterait au VI^e siècle, elle est constituée de constructions en pierres sèches appelées *clocháns*. Des moines catholiques vécurent ici jusqu'au XIII^e siècle, se nourrissant principalement de la pêche, de l'élevage et du travail de la terre. Le site monastique étant perché à 218m de haut, les moines ont été obligé de créer un escalier de dalles de pierres, composé de 618 marches. Le village monastique est composé d'une dizaine de huttes en pierre sèche, construites à partir d'une pierre rouge et friable, ainsi que d'autres vestiges dont des croix sculptées marquant des sépultures, des murets, etc.

L'île devient un lieu de pèlerinage au XII^e siècle, c'est à cette époque que les moines décident de l'abandonner. Vers 1800, l'île se dote de deux lanternes faisant office de phare, une seule demeure et est automatisée en 1987, date à partir de laquelle plus personne ne réside sur l'île.

Le site accueille aujourd'hui plus de 12 000 visiteurs par an, et ce malgré sa difficulté d'accès. En effet, situé sur la côte du Kerry, l'île est uniquement accessible par bateau depuis le port de Portmagee, quand les conditions météorologiques le permettent. Pendant la saison touristique

(de mai à septembre), les guides de l'OPW vivent sur l'île, ils fournissent l'encadrement nécessaire à la sécurité des visiteurs sur le site et racontent l'histoire de l'île depuis ses premiers habitants jusqu'à nos jours.

Les visiteurs accostent sur la petite jetée puis ils empruntent l'unique des trois points d'accès traditionnellement utilisés par les moines mis à leur disposition pour rejoindre le sommet de l'île. La sécurité des visiteurs étant difficile à assurer sur le site, l'OPW a organisé en 2015 un atelier avec l'*International Visitor Safety in the Countryside Group* afin de sécuriser les lieux et de mieux gérer les dangers. L'île étant un site UNESCO et une réserve naturelle pour les oiseaux marins, elle restera cependant sans aménagements spéciaux pour le tourisme.

Le site, construit avec les techniques et les connaissances du Moyen-Âge est bien entendu vulnérable. Il a été restauré et a fait l'objet de travaux de conservation qui ont permis de le consolider, masquant par la même occasion une partie du tissu historique et de sa fragilité. Le site a notamment été sujet à un certain affaissement général ainsi qu'à l'effondrement d'une partie des murs de soutien érigés lors de réparations antérieures.

En Août 2014, l'île accueille pourtant le tournage d'un film très attendu : *Star Wars episode VII : Le Réveil de la Force*, par le réalisateur J. J. Abrams. Ce projet a été facilité en transgressant la politique de conservation du patrimoine de l'île. *An Taisce* s'oppose à ce projet, mettant en avant le fait que le site accueille déjà légèrement plus de visiteurs qu'il ne faudrait pour le conserver en bon état, la mise en place d'un tournage, même de courte durée aurait donc des effets néfastes perceptibles sur l'environnement naturel et construit. L'organisme insiste sur l'importance de ne pas outrepasser les droits accordés afin de protéger au mieux le patrimoine, à savoir : un nombre limité de visiteurs, un nombre limité de points d'accès à l'île et une durée limitée d'accès à l'île.

L'organisme ajoute que le projet de tournage n'est pas indispensable à la sauvegarde du site, bien au contraire, et que par ailleurs il pourrait être effectué à un autre endroit :

*« Le projet du tournage du film Star Wars n'est pas pertinent par rapport à la valeur historique, culturelle et spirituelle des monuments, de ce site d'une telle beauté et d'une telle ampleur qu'il est reconnu en tant que Patrimoine mondial d'importance universelle. L'utilisation de l'île de Skellig Michael et de son site monastique pour « Star Wars » n'est pas intrinsèque ni nécessaire au projet de film en lui-même. Cela constitue un écart par rapport à la politique existante dans laquelle seules les productions d'intérêt culturel, historique ou scientifique se voyaient octroyer un accès très limité au site, et ce avec un impact bien moindre. »*¹⁹

- An Taisce -

*“ The Star Wars filming project has no relevance to the monuments historical, cultural and spiritual value, a place of such beauty and magnitude that it is recognized as a World Heritage Site of universal importance. The use of Skellig Michael location and monastic site for « Star Wars » is not at all intrinsic or necessary to the filming project itself. This is a departure from existing policy where only media productions of cultural, historical or scientific relevance, were given very limited access and on a much smaller scale. ”*¹⁸

- An Taisce -

Le projet de tournage a effectivement eu lieu en 2014, et un nouveau projet a même été reconduit pour 2015, d'une ampleur plus importante cette fois. Selon *An Taisce*, il n'est pas possible d'assurer la sauvegarde efficace du site tout en permettant un tournage de plus grande ampleur sur les lieux, déjà soumis à de fortes pressions. L'organisme a cependant eu connaissance du projet trop tard pour pouvoir empêcher les travaux d'installation, ceux-ci se sont étendus sur une durée d'une semaine, pendant laquelle les équipes de tournage ont transporté du matériel lourd et du personnel supplémentaire sur les cheminements précaires de l'île. Un nombre plus important de bateaux a également accosté pendant cette période.

Le nouveau projet de tournage était prévu à partir du mois de septembre, la météorologie n'aurait alors pas été aussi clémente, mettant d'autant plus en danger les personnes présentes sur l'île et risquant d'endommager davantage le site. Le tournage était prévu sur les sites sensibles de l'île : la vallée du Christ, les marches et le monastère. La Ministre du *Department of Arts, Heritage and the Gaeltacht* a donné son accord pour le tournage sur Skellig Michael. Ce consentement n'a, semble-t-il, pas été rendu public, ce qui a empêché *An Taisce* ainsi que tout autre particulier ou organisme de sauvegarde du patrimoine de s'y opposer dans les temps ou de travailler sur des conditions d'aménagement et d'encadrement du tournage.

Dans un courrier à la Ministre, *An Taisce* indique qu'il soutient le rôle du cinéma dans la promotion du patrimoine construit et naturel de l'Irlande, à condition toutefois que cela ne se fasse pas au détriment de celui-ci. Face à l'attitude anti-démocratique de la Ministre dans la gestion de cette affaire, attitude allant à l'encontre de la Constitution Nationale et des Conventions Internationales ratifiées par l'Irlande, *An Taisce* considère actuellement la possibilité d'avoir recours à une procédure judiciaire.

Malgré l'accord donné par la Ministre, il semble cependant que l'équipe de tournage ait décidé de reproduire les décors plus au Sud de l'Irlande. Le second tournage n'aurait ainsi pas lieu sur Skellig Michael, les raisons de ce choix ne sont actuellement pas connues.

Skellig Michael, co. Kerry

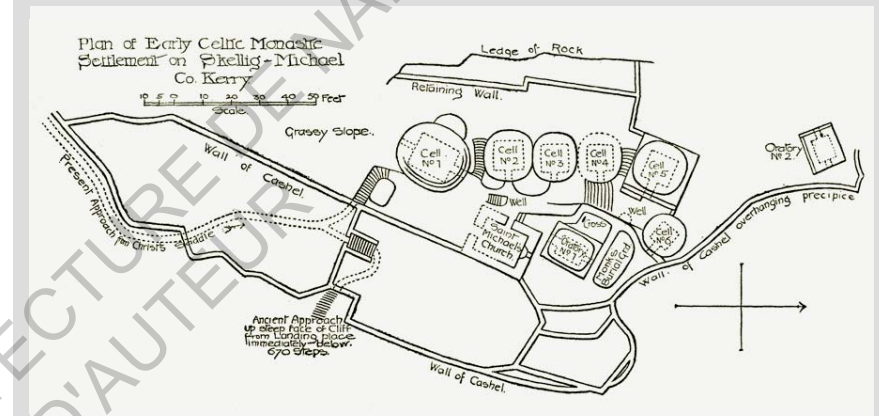


Fig. 84 - Plan du site monastique



Fig. 85 - Vue d'ensemble de l'île

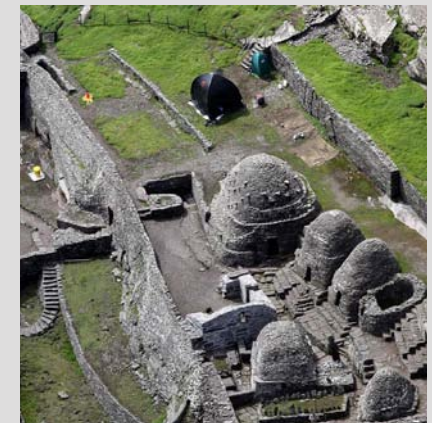


Fig. 86 - Vue aérienne de l'ensemble monastique

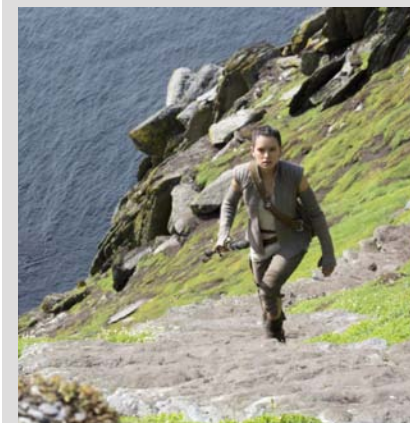


Fig. 87 - Scène du film Star Wars tournée sur l'île

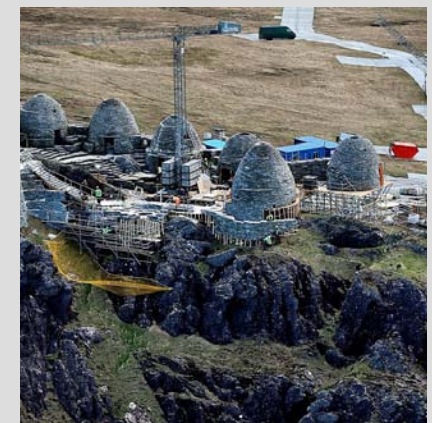


Fig. 88 - Nouveau site de tournage Star Wars

Comme les exemples précédents ont pu le montrer, les monuments laissés à l'état de ruines ont fait ou font encore l'objet de fouilles archéologiques et de recherches visant à révéler l'histoire de ces édifices et leurs modes constructifs. Ces recherches permettent de réaliser les travaux nécessaires à la consolidation et à la sauvegarde du patrimoine, dans son état actuel. La restauration prend la forme d'une intervention minimale, permettant souvent de renforcer la structure afin de satisfaire les exigences de sécurité pour les visiteurs.

Ces éléments du patrimoine sont vus comme des témoins d'une histoire passée, témoins qui ne doivent pas être modifiés ni réhabilités du fait de leur importance historique, constructive, ou tout simplement parce que le niveau de protection dont ils font preuve incite à une intervention minimale (UNESCO). La préservation à l'état de ruines ne concerne pas un type de bâtiment en particulier, il peut à la fois s'agir d'édifices religieux (abbayes, églises...), de châteaux, de monuments mégalithiques, ou de tours rondes parfois possédées par des propriétaires privés.

Dans certains cas, la reconstruction de l'édifice ne peut être envisagée car elle engendrerait une perte importante du tissu historique et reposerait en grande majorité sur des conjectures, le choix est alors fait de préserver le bâtiment à l'état de ruines, en le consolidant si besoin. La conservation de l'édifice en l'état révèle en quelque sorte une recherche d'authenticité.

Dans d'autres cas, il est possible que la restauration de l'édifice soit trop coûteuse et fondée sur trop peu d'informations pour le projet soit économiquement viable et historiquement pertinent. Dans ce cas, le choix peut être fait de laisser le monument dans son état actuel, en ruines ou partiellement détruit, le transformant ainsi en élément pittoresque ou romantique dans le paysage.

La législation a pour but de conserver les bâtiments historiques pour aider à les préserver et les transmettre en héritage aux générations futures. La politique semble être en faveur de l'intervention minimale permettant d'assurer la sauvegarde de l'édifice. Cependant, comme les exemples précédents ont pu l'illustrer, la protection du patrimoine est un combat de chaque instant, facilité par la mise en place d'une législation adéquate et la création d'organismes de défense, qui ne suffisent cependant pas toujours à assurer le respect et la conservation du patrimoine et de son environnement immédiat.

RÉFÉRENCES

Introduction

¹⁴ McCULLOUGH Niall, *A lost tradition : the nature of architecture in Ireland*. Dublin : Gandon editions, 1987

¹⁵ SCOTT Fred. *On Altering Architecture*. Oxon : Routledge, 2008, 222 pages, p.44

¹⁶ idem

¹⁷ Sir Georges Gilbert Scott, the unsung hero of British architecture [en ligne] The Guardians, article de Simon Jenkins. Mis à jour le 12/07/2011. Disponible sur <<https://www.theguardian.com/commentisfree/2011/jul/08/sir-george-gilbert-scott-st-pancras>> [consulté le 01/08/2016]

- CHOAY Françoise. *L'Allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil, 1992, 272 p. (La Couleur des idées)

- 'Don't make Dublin a Museum': Urban Heritage and Modern Architecture in Dublin, 1957-71, Past & Present [en ligne] Oxford Journals. Disponible sur <http://past.oxfordjournals.org.proxy.lib.ul.ie/content/226/suppl_10/349.full> [consulté le 6 décembre 2015]

1. Le patrimoine à l'état de ruines

¹⁸ Lettre de An Taisce à Heather Humphreys TD, Minister for Arts Heritage and Gaeltacht. *An Taisce queries Minister Humphreys on proposed new accommodation of Star Wars filming on Skellig Michael* [en ligne], An Taisce. Mis en ligne le 26/08/2015. Disponible sur <<http://www.antaisce.org/articles/an-taisce-queries-minister-humphreys-on-proposed-new-accommodation-of-star-wars-filming-on>> [consulté le 08/08/2016]

¹⁹ Paul Arnold Architect, Mc Hugh O'Coffaigh Architect. *Regulatory environment for the management and repair of historic buildings*. Dublin : Heritage Council, 2009, p.6

- An Taisce queries Minister Humphreys on proposed new accommodation of Star Wars filming on Skellig Michael [en ligne], An Taisce. Mis en ligne le 26/08/2015 Disponible sur <<http://www.antaisce.org/articles/an-taisce-queries-minister-humphreys-on-proposed-new-accommodation-of-star-wars-filming-on>> [consulté le 08/08/2016]

- Le Rock of Dunamase [en ligne], Guide Irlande. Disponible sur <<https://www.guide-irlande.com/sites-touristiques/rock-of-dunamase/>> [consulté le 04/12/2016]

- NATIONAL MONUMENTS SERVICE. *National Monuments in State Care: Ownership & Guardianship, All Counties*. Environment, Heritage and Local Government, 25/02/2010, p.43

- Quin franciscan friary [en ligne] Monastic Ireland. Disponible sur <<http://www.monastic.ie/history/quin-franciscan-friary/>> [consulté le 25/07/2016]
- Rock of Dunamase [en ligne], Fáilte Ireland. Disponible sur <<http://www.discoverireland.ie/Arts-Culture-Heritage/rock-of-dunamase/49903>> [consulté le 04/12/2016]
- SHALVEY Frank. *Skellig Michael*. Heritage Ireland. Été 2015, Issue 2, page 28.
- Skellig Michael, comté de Kerry [en ligne], Ireland.com. Disponible sur <<http://www.ireland.com/fr-fr/articles/site-incontournable-skellig/>> [consulté le 09/08/2016]
- Skellig Michael [en ligne], Guide Irlande. Disponible sur <www.guide-irlande.com/localisation/skellig-michael/> [consulté le 09/08/2016]
- Skellig Michael [en ligne], 3D Icons Ireland. Disponible sur <<http://www.3dicons.ie/3d-content/skellig>> [consulté le 10/09/2016]
- Visite guidée de Quin abbey par le gardien-archéologue
- The Rock of Dunamase, Co. Laois [en ligne], Irish Archaeology. Publié le 6/06/2014. Disponible sur <<http://irisharchaeology.ie/2014/06/the-rock-of-dunamase-co-laois/>> [consulté le 04/12/2016]
- The Rock of Dunamase, Co. Laois. [en ligne], The standing stone. Disponible sur <<http://www.thestandingstone.ie/2009/11/rock-of-dunamase-co-laois.html>> [consulté le 04/12/2016]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Fig. 89 - Restauration du Rock of Cashel, Cashel, co. Tipperary

2. LE PATRIMOINE RECONSTRUIT

De nombreux édifices médiévaux ont été restaurés au XX^e siècle. Les restaurations étaient très lourdes et une grande partie du tissu original a été perdu. Aujourd'hui, le tissu ancien est traité comme un témoignage du passé, il est conservé autant que possible. La restauration des édifices est cependant toujours problématique, les édifices sont devenus ce qu'ils sont aujourd'hui suite à de nombreuses altérations, un processus de changement continu lié à l'histoire, la question se pose alors : Quel moment de l'histoire d'un bâtiment choisit-on comme point de référence pour la restauration ?

BUNRATTY CASTLE, CO. CLARE

Le Bunratty Castle est le dernier d'une longue série de châteaux construits à l'embouchure de la rivière Raite, il date de 1425. Avant lui, une tourelle en bois cernée de clôture avait été bâtie au XIII^e siècle, remplacée peu de temps après par une forteresse en pierres. Le château avait alors fait face à de nombreuses attaques, souvent démolis et reconstruits tout aussi souvent à cet emplacement stratégique, il est reconstruit pour la dernière fois par les McNamaras en 1425.

Le bloc principal est composé de trois étages, constitués chacun d'une grande chambre individuelle ou d'une salle. Quatre tours possédant chacune six étages ont été érigées dans les angles. L'accès au château se faisait par l'intermédiaire d'un pont leviss.

Du XVIII^e au XX^e siècle, le château est la propriété de la famille Studdert qui vit à l'intérieur de l'édifice jusqu'en 1804, date à laquelle elle fait construire une maison à l'extérieur du château et laisse ce dernier se détériorer. Le château abandonné est parfois occupé provisoirement pendant le siècle qui suit, servant même de baraquement au *Royal Irish Constabulary*.

En 1954, Standish Vereker, 7^{ème} Vicomte de Gort, achète la propriété. Encouragé par son ami antiquaire John Hunt, il se lance dans la restauration du château. Le but est de le restaurer à l'apparence qu'il avait, d'après la littérature, les illustrations et les évidences trouvées sur place, au Moyen-Âge. Il entreprend ensuite de le meubler avec un mobilier du style Grand Comte des XV^e et XVI^e siècles ainsi que des tapisseries de la même époque.

Le château est donné à l'État et ouvert au public en 1960. La même année, il est restauré par *Bord Fáilte Éireann*, le *Commissioner of Public Works* et Lord et Lady Cort. Il avait également fait l'objet de fouilles et d'études archéologiques en 1915 par Thomas Johnson Westropp.

Bunratty Castle, co. Clare

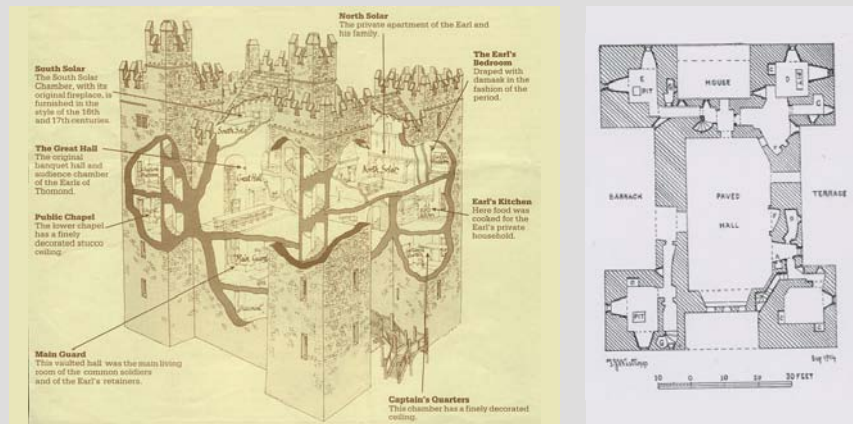


Fig. 90 - Isométrie de l'organisation du château

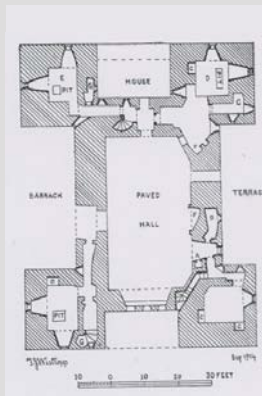


Fig. 91 - Plan rdc, T.J. Westropp



Fig. 92 - Château et maison des Studdert



Fig. 93 - Château après restauration



Fig. 94 - Mobilier et peinture



Fig. 95 - Village folklorique XIXe siècle autour du château

Des banquets médiévaux sont tenus chaque soir dans l'enceinte du château. Un parc folklorique sert également de décor au monument. Il s'agit d'une reconstitution des maisons et de l'environnement d'Irlande en 1900. Les bâtiments présents sur place ont été déconstruits puis reconstruits pierre par pierre sur le site, ils proviennent des différentes régions d'Irlande : l'église d'Ardcrony (co. Tipperary), une ferme de Shannon (qui se trouvait sur le dessin de la piste d'atterrissage), etc.

La restauration du château me semble assez mal réalisée, en effet, les ajouts modernes (électricité, chauffage) sont très clairement visibles, il peut s'agir d'un parti pris, néanmoins l'utilisation du plexiglas pour boucher les ouvertures ne me semble pas approprié au vu de son mauvais vieillissement dans le temps. De même, la peinture blanc réfléchissant qui couvre tous les murs ne reflète pas l'atmosphère d'origine et ne met pas le bâtiment en valeur. Enfin, le château a été restauré pour retrouver l'apparence d'un château médiéval, il me semble donc dommage d'utiliser par la suite un mobilier et des tapisseries d'une autre époque pour le meubler.

En outre, la création d'un parc folklorique XIXe siècle me paraît être une aberration au vu de la proximité avec le château médiéval. En effet, les deux époques ont peu de choses en commun, ce choix ne me semble donc pas justifié. De plus, réunir en un seul lieu des architectures typiques et particulières à chaque région d'Irlande, donc adaptées à ces régions, ne me semble pas approprié puisqu'elles ne peuvent être comprises qu'en rapport avec leur environnement.

Néanmoins, la restauration du Bunratty Castle a permis de conserver un bâtiment dont l'architecture est emblématique de l'architecture médiévale irlandaise. De même, la création du parc folklorique a probablement contribué à sauvegarder des édifices qui auraient sans cela été voués à la destruction.

ROSS CASTLE, KILLARNEY, CO. KERRY

Ross Castle, probablement construit à la fin du XVe siècle par O'Donoghue Mór, a été largement altéré lorsque les militaires l'ont occupé à partir du XVIIIe siècle. Les pièces ont été remodelées afin de créer de plus grands volumes : les basses voûtes en pierres ont été détruites et les murs intérieurs supprimés pour créer une grande pièce à chaque étage. Des fenêtres georgiennes ont également été découpées dans le mur Est, affaiblissant la structure. Les militaires ont quitté le château en 1825, date à laquelle l'Earl de Kenmare en a repris possession.

Ross Castle, co. Kerry



Fig. 96 - Ross Castle restauré



Fig. 97 - Illustration romantique, 1861

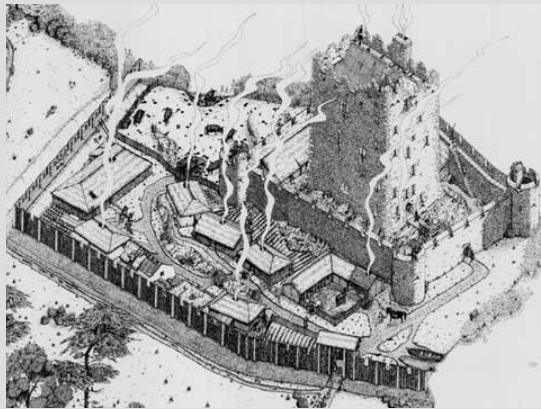


Fig. 98 - Reconstitution des baraquements militaires

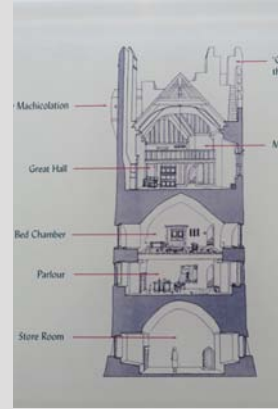


Fig. 99 - Coupe reconstituée



Fig. 100 - Avant restauration, plafond en béton



Fig. 101 - Utilisation des techniques historiques



Fig. 102 - Restauration des meurtrières

L'Earl de Kenmare ne souhaitait pas préserver le château en tant que monument, il a fait retirer le toit afin de ne pas être taxé, exposant le bâtiment aux intempéries, celui-ci s'est écroulé peu à peu, restauré de temps à autre par le propriétaire afin de le maintenir debout mais le travail réalisé a été davantage dommageable que bénéfique. L'Earl voulait cependant que le bâtiment ait une apparence convenable, pour cette raison il a transformé les baraquements militaires en fausses ruines médiévales et a diminué les fenêtres pour qu'elles ressemblent à des meurtrières.

L'Earl a ainsi fait du château un élément décoratif dans le paysage, une ruine au bord du lac, entourée de montagnes sauvages. À cette époque, le château devient une attraction pour les touristes qui viennent admirer cet édifice en ruines dans son décor romantique. De nombreuses illustrations de Killarney, souvent imprécises, représentent Ross Castle, comme une figure du château médiéval.

Ross Castle devient une propriété de l'État en 1970, la structure est déjà dangereusement instable. Un travail de consolidation est mis en place : des contreforts en pierres sont construits dans l'angle Nord-Ouest, un toit de béton et d'acier est construit, des murs intérieurs sont bâtis pour renforcer la voûte et les fenêtres georgiennes sont bouchées. Malheureusement, une grande partie de ces travaux a causé plus de dégâts : les contreforts se sont effondrés, créant des fissures le long des murs extérieurs, les poutres en acier supportant le toit ont rouillé, la voûte s'est affaissée...

Les fissures ainsi créées ont été surveillées attentivement mais malheureusement tous les dégâts n'étaient pas visibles. À deux reprises, les équipes travaillant à la restauration du bâtiment ont échappé de justesse à l'effondrement de grands pans de murs qui semblaient en bon état.

Certains éléments du château original persistent cependant, notamment l'escalier en spirale, les portes et bien sûr les fondations. C'est d'ailleurs grâce à l'étude des fondations et une inspection attentive des murs que l'emplacement des murs intérieurs du château a pu être déterminé et que ceux-ci ont pu être reconstruits. La reconstruction de ces murs a permis d'améliorer considérablement la résistance du bâtiment. De même, les voûtes et les sols ont été repris et consolidés, l'emplacement des fenêtres d'origine a également pu être déterminé grâce aux évidences visibles sur les murs.

Le projet de restauration a donc débuté comme un projet limité visant à conserver et réparer le château, et s'est vite transformé en une restauration complète. L'objectif principal a toujours été de s'approcher au maximum des matériaux et techniques utilisés à l'époque. Une étude précise et attentive du bâtiment a été menée afin de reconstituer l'apparence du château sans

faire appel à l'interprétation, que ce soit pour l'organisation des espaces intérieurs ou pour les matériaux et techniques employés. Le plâtre et le mortier ont ainsi été analysés afin de pouvoir être reproduits, le plâtre a ensuite été appliqué en plusieurs couches, toutes renforcées par du crin de cheval, hormis la dernière, afin de prévenir les fissures.

Pour recréer les voûtes, les artisans ont dû apprendre à tresser l'osier afin de reproduire avec précision les courbures initiales : des tapis d'osier ont été tressés puis courbés en position pour reproduire la courbe de la voûte. Au-dessus de ces tapis, les pierres étaient repositionnées puis coulées dans le mortier pour former les nouvelles voûtes. Des essais avaient été effectués auparavant afin de vérifier que les motifs laissés par l'osier dans le mortier correspondaient bien aux motifs d'origine visibles ailleurs dans le bâtiment.

Il a également parfois fallu chercher des références et s'inspirer d'autres modèles de tours construites dans les alentours. En effet, peu d'indices étaient encore présents concernant la partie supérieure des murs du château qui était majoritairement détruite. Il restait peu de traces permettant de déterminer la position de la charpente du toit du château. Il a donc été nécessaire de s'inspirer des autres tours présentes en Irlande pour la reconstituer. Les remparts par exemple ont été reconstitués en s'inspirant de ceux de Ballycarbery Castle, à 60km de Killarney. Le détail des mâchicoulis qui surplombent les coins Nord-Ouest et Sud-Est quant à eux ont été travaillés à partir de ceux d'un château très semblable dans le comté de Wexford. Enfin, le toit en bois a été recréé d'après l'une des seules tours dont le toit avait survécu : le Dunsoghly Castle dans le comté de Dublin. Le bois a ainsi été taillé à l'aide d'une herminette et maintenu en position à l'aide de chevilles en bois puis recouvert par d'épaisses ardoises provenant de Valentia Island.

Les dernières étapes de la restauration ont été assistées par des financements européens et le château, restauré, a ouvert au public en 1993. Il comprend aujourd'hui une salle d'exposition au rez-de-chaussée et le reste du château est visitable par le public, moyennant le paiement de l'entrée. Il s'agit ici d'une restauration complète et d'une partielle reconstruction d'un édifice qui a été par la suite ouvert au public. La sécurisation et la remise en état du lieu ont permis d'en faire un espace culturel attractif et touristique, au sein du parc naturel de Killarney.

TRIM CASTLE, CO. MEATH

Il s'agit du plus grand château anglo-normand d'Irlande. Sa construction a duré une trentaine d'années et est attribuée à Hugh de Lacy et à son fils Walter, à qui fut octroyée la « Liberté de Meath » par le roi Henry II en 1172. La construction du massif donjon à trois étages, forteresse

centrale de ce château, a commencé en 1176, sur le site d'un fortin en bois antérieur. Cette grosse tour cruciforme à 20 côtés était protégée par un fossé, des courtines et des douves.

Le mur d'enceinte est ponctué de nombreuses tours et d'une porte d'accès, les fortifications sécurisent un espace d'environ 3 acres. La forteresse servait à la fois de centre domestique et administratif. Elle est un exemple de l'architecture militaire expérimentale de l'époque, avec notamment des murs de 3m d'épaisseur, comprenant un vide intérieur sensé dissiper les effets de l'impact d'un boulet de canon.

Dans les années 1500, l'île était majoritairement revenue sous le contrôle des Chefs Gaéliques et le territoire sous domination anglaise était réduit à une petite zone autour de Dublin, appelée « *the Pale* ». Trim Castle était en déclin mais il est cependant resté un important avant-poste de la protection de la frontière Nord-Ouest du Pale.

Pendant les siècles où il a été occupé, le château a été adapté pour correspondre aux exigences domestiques de ses propriétaires et aux changements politiques. Cependant, la majeure partie du château visible aujourd'hui a été construite après 1220.

Comme de nombreux autres édifices historiques, le site a été visité par de nombreux antiquaires pendant les siècles où il était à l'abandon. Venus découvrir les monuments du passé et parfois réaliser des relevés précis de ceux-ci, leurs traces sont encore identifiables aujourd'hui sur certains murs du château où ils avaient pris l'habitude de graver leur nom ainsi que la date de leur visite.

Propriété privée de la famille Plunkett jusqu'en 1993, il a ensuite été vendu à l'État. Le château a par la suite servi de décor principal pour le film *Braveheart* de Mel Gibson en 1995. Après une période de fouilles archéologiques (entre £500 000 et £750 000) et de recherches architecturales, le château a rouvert au public en 2000. Les fouilles ont ainsi permis de révéler la présence d'un grand hall, d'un petit port et de rues pavées médiévales dans l'enceinte du château.

Le site est aujourd'hui géré par l'OPW et abrite un gardien qui propose également des visites guidées de la forteresse. Les fouilles n'ont pas été complètement rebouchées, afin de faire apparaître les emplacements et les formes des anciens bâtiments.

En 2001, le château a reçu un diplôme Europa Nostra et en 2004 un prix du patrimoine culturel décerné par Europa Nostra, 4 millions d'euros ont ainsi été versés pour sa restauration qui s'est étalée sur cinq ans. Ce prix a été attribué pour le travail de recherche mené sur le château, pour son excellente restauration et également pour le choix qui a été fait d'y installer des

Trim Castle, co. Meath

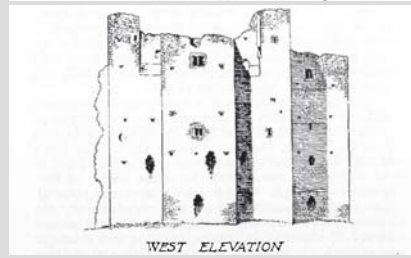
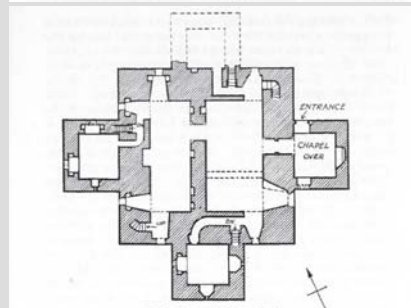
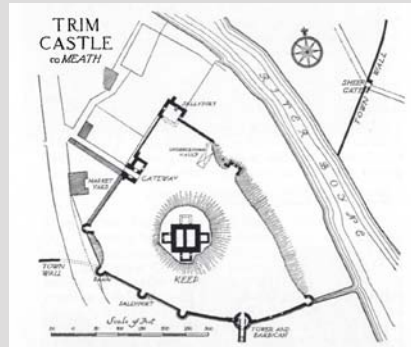


Fig. 103 - Relevé de Trim Castle en 1936

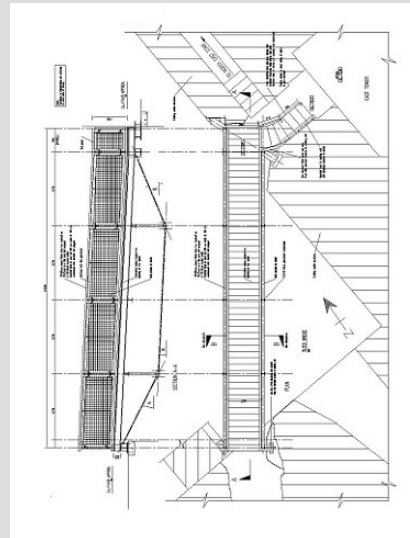


Fig. 104 - Projet primé Europa Nostra

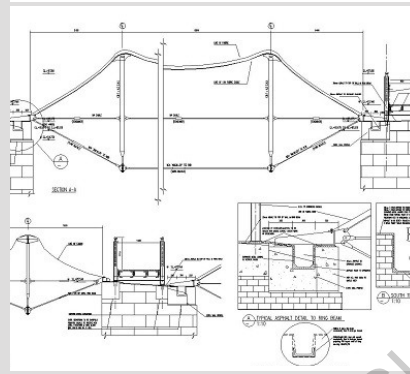


Fig. 105 - Escalier d'accès



Fig. 106 - Jeu de passerelles



Fig. 107 - Toit, structure tendue

éléments architecturaux originaux. La restauration a été menée par un architecte senior de *Dúchas* en parallèle avec une équipe irlandaise.

Il a d'abord été envisagé de reconstruire le château tel qu'il l'était il y a plusieurs siècles, avec la motte féodale, etc. mais le choix a finalement été fait de le laisser en ruines. Quelques aménagements ont néanmoins été effectués : quelques restaurations, la couverture de la forteresse par une toile tendue qui protège l'espace intérieur de la pluie, pas de verre pour combler mes ouvertures mais tout de même un grillage afin d'empêcher les oiseaux de rentrer. De même, un jeu d'escaliers et de passerelles permet d'accéder aux niveaux supérieurs et même au toit.

Un an plus tard, un projet d'aménagement voit le jour en face du château : un hôtel de quatre étages. Les membres de *Dúchas* écrivent alors au *Town Council* pour exprimer leur inquiétude vis-à-vis du nouveau projet qu'ils considèrent « défavorable et inacceptable » (*“adverse and unacceptable”*) de par son impact sur l'environnement du château.

“The scale and bulk of the design is, in our opinion, inappropriate in this highly sensitive location.” - Dúchas -

Dúchas fait donc appel auprès d'*An Bord Pleanála* mais cela n'aboutit pas. La hauteur de l'hôtel est très légèrement abaissée, mais pas assez au goût des défenseurs du patrimoine. Le site, autrefois appelé « Jardin des Nonnes », se trouve cependant dans une aire de renouvellement urbain et le conseil municipal a accepté de le vendre à un promoteur, comme le rappellera le délégué du Ministre.

Le Conseil municipal avait toutefois fait appel à un architecte pour établir un plan urbain de cette aire de renouvellement quelques années auparavant. Ce plan prévoyait un développement de petite échelle aux abords du château mais cela n'a pas été pris en compte lors de l'examen des offres. Deux propositions avaient pourtant été soumises : celle de l'hôtel de quatre étages, et une proposition pour un théâtre municipal et une petite auberge qui aurait davantage convenu aux contraintes du site.

De plus, le projet prend place dans une Aire de Conservation Architecturale (indiquée dans le Plan de Développement), sa construction empiéterait donc sur une vue protégée. L'organisme *Europa Nostra*, qui avait décerné un prix au château en 2002, désapprouve lui aussi le projet de construction de l'hôtel, qui aurait selon lui un impact négatif sur le château anglo-normand le plus important d'Irlande. Il a d'ailleurs écrit une lettre de soutien à l'appel contre le projet, appel mené par *An Taisce* et qui n'aboutira pas. Selon *Europa Nostra*, les directives européennes sur la prise en compte de l'impact environnemental du projet n'ont pas été prises en compte par le Conseil Municipal, ce qui constitue une violation de ces directives.

L'appel n'ayant pas abouti à cause d'une faute de procédure, *An Bord Pleanála* n'aura jamais connaissance des arguments présentés par les opposants au projet d'hôtel. Celui-ci a donc pu être construit, grâce à l'accord donné en 2003 par le Conseil municipal.

Cet exemple permet d'illustrer le fait que malgré la législation mise en place et les différents organismes de défense du patrimoine existant, la préservation du patrimoine reste un combat de chaque instant, souvent un combat judiciaire dans lequel une faute de procédure peut être fatale au monument ou à son environnement.

SAINT LUA'S ORATORY, KILLALOE, CO. CLARE

Certains projets de reconstruction sont plus atypiques et peuvent sembler plus extrêmes, c'est le cas notamment du projet de Saint Lua's oratory, sur Friar's Island à Killaloe. L'oratoire, aussi appelé Saint Molua's Oratory, est un monument construit entre le XI^e et le XII^e siècle. La partie la plus ancienne de cette église chrétienne est l'oratoire de dimensions modestes, environ 3,2m de long par 2m de large, avec son toit très pentu en pierres. La nef aurait été ajoutée ultérieurement, le toit et la voûte, probablement en bois, ont été détruits.

L'oratoire était à l'origine construit sur une île dans le fleuve Shannon, Friar's Island. Cependant, dans les années 1920, le nouvel État libre d'Irlande souhaite procéder à l'électrification du pays et surtout devenir plus autonome en énergie. Une proposition de projet est soumise au Gouvernement en 1924 par l'entreprise Siemens (allemande). Ce plan propose la création d'une centrale hydroélectrique à Ardnacrusha, entre Killaloe et Limerick, qui tirerait parti d'une chute d'eau de 30m de haut.

L'autonomie électrique proposée par ce projet et le fait qu'il soit développé par une compagnie allemande est perçu par la population comme une possibilité d'émancipation. En effet, ce partenariat permettrait d'étendre les relations de l'Irlande avec d'autres pays européens, tout en affaiblissant son lien économique avec l'Angleterre, dominant anciennement le pays. De plus, ce projet représentait l'un des plus grands projets d'ingénierie civile de ce type jamais envisagé à l'époque, il sera d'ailleurs considéré comme la « Huitième merveille du monde » par beaucoup d'Irlandais au moment de sa construction.

Le *Shannon Hydroelectric Scheme* devait donc créer un lac artificiel entre le Lough Derg, qui constitue le réservoir principal, et le barrage du pont O'Brien. L'oratoire de Killaloe était touché par le projet du Gouvernement puisque la montée du niveau du fleuve aurait submergé l'église.

Saint Lua's Oratory, co. Clare



Fig. 108 - Croquis du Killaloe Oratory, 1791



Fig. 109 - Photo de l'oratoire sur son site actuel



Fig. 110 - Photo de l'arche, 1875



Fig. 111 - Photo de l'oratoire, 1875

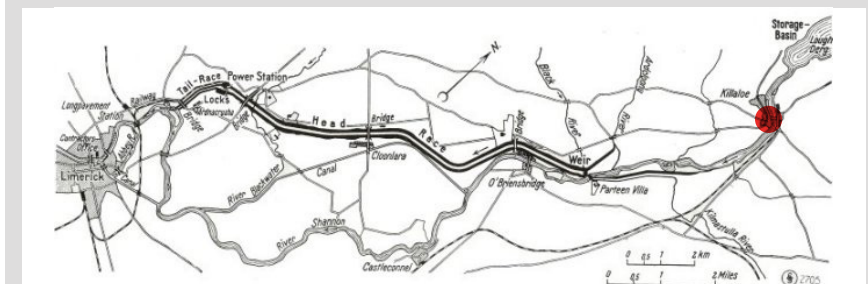


Fig. 112 - Plan du Shannon Scheme avec la position de Killaloe



Fig. 113 - Zones alimentées grâce au barrage



Fig. 114 - Barrage d'Ardnacrusha

Trois possibilités ont été envisagées :

- renforcer la structure et submerger le bâtiment
- élever le bâtiment en le montant sur un bloc de béton qui sera entouré d'eau
- déconstruire l'église et la reconstruire plus loin

La deuxième proposition a presque été acceptée, une personne s'y est opposée en faisant valoir que l'intérêt porté à l'église devrait être plus de l'ordre de l'attachement et de la religion que de l'ordre de la préoccupation archéologique et financière. D'autres se joignent à elle pour s'opposer au projet et soulignent que l'oratoire est une des dernières constructions avec un toit en pierre en Irlande et qu'il serait dommage que ce patrimoine soit isolé sur une île, accessible uniquement aux oiseaux. Le débat se prolonge, l'évêque et le chapitre s'opposent au projet jusqu'en 1929 puis finissent par céder et donner leur accord. Le projet de surélévation de l'oratoire est finalement abandonné, l'église sera déconstruite et reconstruite pierre par pierre dans la cour d'une église chrétienne à proximité et son ancien emplacement submergé sous 5m d'eau.

Ce type de démarche s'apparente à une préservation hors contexte de l'édifice, les pierres sont conservées, la forme d'origine également mais le savoir-faire des artisans est remplacé par un savoir-faire moderne imitateur. De même, le monument est déplacé, il ne peut donc plus être appréhendé dans son environnement d'origine, environnement qui avait peut-être un impact sur les choix architecturaux, de matériaux, de morphologie ou d'usage.

En 1942, Harold G. Leak, inspecteur des monuments anciens, fait le constat que certaines églises et cathédrales ont été relevées, déconstruites en numérotant chaque pierre puis reconstruites avec parfois de gros changements, il les qualifie d'impostures. Une question se pose alors : Est-ce que ce type de protection du patrimoine est approprié ?

En effet, il semble parfois subsister une grande part de subjectivité dans la reconstruction du bâtiment. Une partie de la matière historique est nécessairement perdue, notamment le travail des artisans, peut-être les techniques employées sont-elles aussi légèrement différentes même si elles tentent d'imiter les anciens savoirs-faire. Le panneau qui décrit le site indique par ailleurs qu'il s'agit d'une copie raisonnablement précise de l'édifice original (« *The Re-constructed building is a reasonably accurate copy of the original.* »²¹), la reconstruction n'a donc pas la prétention d'être une copie parfaite de l'Oratoire original.

À travers ces différents exemples, nous avons pu voir que les reconstructions du patrimoine ont souvent pour but de le représenter tel qu'il était dans son état dit d'origine, à savoir à l'époque de sa construction. L'idée est probablement ici de restituer le bâtiment dans sa forme la plus pure, sans les altérations subies au cours des siècles. Lors de ce processus, une partie du tissu historique est perdue, c'est donc aussi une partie de l'histoire du bâtiment qui s'efface. Les reconstructions s'effectuent cependant souvent dans un souci de fidélité, elles sont donc pour cela appuyées par des fouilles archéologiques et des recherches documentaires poussées, permettant de légitimer les choix effectués.

La reconstruction hors contexte d'un édifice est également un autre aspect de la protection du patrimoine. Elle est envisagée lorsque le site sur lequel se situe l'édifice est soumis à d'importants changements (création d'une piste d'aéroport, submersion du site), changements qui conduiraient à la destruction du patrimoine concerné. Si cette technique permet de conserver les matériaux et de reconstituer la morphologie du bâtiment, on peut néanmoins s'interroger sur la valeur patrimoniale de la reconstitution créée. Car en effet il s'agit ensuite davantage d'une reconstitution que d'un réel témoignage d'une histoire, d'usages, ou de techniques constructives.

La reconstruction du patrimoine, si elle peut représenter l'achèvement d'un édifice, peut également être le préambule à des projets plus contemporains, notamment des projets de réhabilitation. La reconstruction du patrimoine n'est alors qu'une étape du processus de projet, permettant souvent de consolider le bâti avant de s'y appuyer pour déployer de nouveaux usages.

RÉFÉRENCES

²⁰ McDONALD Frank, NIX James. *Chaos at the Crossroads*. Kinsale : Gandon Books, 2005, p. 160

²¹ Panneau d'information. Saint Lua's Oratory, 2016

- Bunratty Castle – Kings, Earls, commoners and a Viscount [en ligne], Daily Scribbling. Disponible sur <<https://dailyscribbling.com/the-secret-life-of-irish-castles/bunratty-castle-kings-earls-commoners-and-a-viscount/>> [consulté le 14/08/2016]

- Le Bunratty castle [en ligne], Guide Irlande. Disponible sur <<http://www.guide-irlande.com/sites-touristiques/bunratty-castle/>> [consulté le 14/08/2016]

- Bunratty castle and folk park [en ligne], Shannon heritage. Disponible sur <<http://www.shannonheritage.com/BunrattyCastleAndFolkPark/>> [consulté le 14/08/2016]

- Castles of Ireland – Ross Castle [en ligne], Britain Ireland Castles. Disponible sur <<http://www.britainirelandcastles.com/Ireland/County-Kerry/Ross-Castle.html>> [consulté le 05/11/2016]

- Electrification of the Irish Free State – The Shannon scheme project [en ligne], Siemens. Disponible sur <<http://www.siemens.ie/en/about-us/shannonscheme.htm>> [consulté le 27/09/2016]

- Europa Nostra Awards [en ligne], Archiseek. Publié le 9/05/2003. Disponible sur <<http://archiseek.com/forum/topic/europa-nostra-awards/>> [consulté le 11/12/2016]

- EUROPA NOSTRA Pan-European Federation for Heritage - NEWSLETTER Spring 2005 [en ligne], Patrimoniosos.fr. Disponible sur <<http://www.patrimoniosos.it/rsol.php?op=getarticle&id=10942>> [consulté le 11/12/2016]

- History [en ligne], Destination Killarney. Disponible sur <<http://www.destinationkillarney.ie/history>> [consulté le 05/11/2016]

- *Hotel opens in the shadows of Trim Castle* [en ligne], The Irish Times. Publié le 2/08/2006. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/hotel-opens-in-the-shadows-of-trim-castle-1.1032926>> [consulté le 11/12/2016]

- Killaloe [en ligne], Clare Library. Disponible sur <http://www.clarelibrary.ie/eolas/coclare/places/killaloe_history.htm> [consulté le 27/09/2016]

- Le St Lua's oratory [en ligne], Guide Irlande. Disponible sur <<http://www.guide-irlande.com/sites-touristiques/st-luas-oratory/>> [consulté le 27/09/2016]

- McDONALD Frank, NIX James. *Chaos at the Crossroads*. Kinsale : Gandon Books, 2005, 416 p.

- *Minister satisfied with plan for hotel near Trim Castle* [en ligne], The Irish Times. Publié le 23/10/2003. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/minister-satisfied-with-plan-for-hotel-near-trim-castle-1.385996>> [consulté le 11/12/2016]

- NIC GHABHAM Niamh. Conférence : « *Upwardly Mobile* » *The curious tale of the Oratory of Saint Lua at Killaloe*. 29/03/2016, School of Architecture University of Limerick.

- Older Campaigns [en ligne], Europa Nostra. Disponible sur <<http://www.europanostra.org/170-older-campaigns/>> [consulté le 11/12/2016]

- OPW. Brochure sur Trim Castle

- *Ross Castle*, exposition présentée en mars 2019 au Ross Castle, Killarney

- Ross Castle [en ligne], Killarney Chamber of Tourism & Commerce. Disponible sur <<http://killarney.ie/listing-category/culture/>> [consulté le 05/11/2016]

- St Lua's oratory [en ligne], Battle of Clontarf. Disponible sur <<http://www.battleofclontarf.net/locations-to-visit/st-luas-oratory/3559>> [consulté le 27/09/2016]

- St Molua's oratory [en ligne], Saints and Stones. Disponible sur <<http://www.saintsandstones.net/saints-stmoluas-journey.htm>> [consulté le 27/09/2016]

- The building of the Shannon hydro-electric scheme [en ligne], Clare Library. Disponible sur <http://www.clarelibrary.ie/eolas/coclare/history/shannon_hydroelectric_scheme/shannon_hydro_electric_scheme.htm> [consulté le 27/09/2016]

- Trim Castle [en ligne], Discover Boyne Valley. Disponible sur <<http://www.discoverboynevalley.ie/boyne-valley-drive/heritage-sites/trim-castle>> [consulté le 09/08/2016]

- *Trim Castle restored to more than its former glory* [en ligne], The Irish Times. Publié le 11/07/2000. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/trim-castle-restored-to-more-than-its-former-glory-1.291268>> [consulté le 11/12/2016]



Fig. 115 - Église, Burren, co. Clare

3. LE PATRIMOINE RÉHABILITÉ

La réhabilitation du patrimoine serait-elle une tendance plus actuelle ? Pas évident comme le montreront les exemples qui suivent. D'autant moins évident d'ailleurs si l'on considère les diverses transformations que les édifices ont pu subir au cours de leur histoire. En effet, à travers les siècles certains monuments ont été abandonnés, délaissés puis finalement réinvestis et transformés afin de correspondre aux attentes de leurs nouveaux utilisateurs.

Cela dit, on peut malgré tout penser qu'avec la prise de conscience des impératifs écologiques la réhabilitation apparaît comme une solution intéressante, permettant à la fois de préserver le patrimoine et de « recycler » les bâtiments du passé pour y loger des usages actuels. Les édifices du patrimoine ne sont ainsi plus mis en vitrine mais connaissent au contraire une nouvelle vie, dans le prolongement de leur histoire.

Les réhabilitations sont plus ou moins lourdes selon l'état d'origine des bâtiments et la nouvelle destination qui va leur être attribuée. Dans le cas de King John's Castle par exemple, seul un travail de restauration était envisagé mais les découvertes archéologiques ont conduit à modifier le projet, opposant une architecture historique en pierres à une architecture moderne en métal et en verre. Saint Maur's Church a été réalisée dans un esprit similaire, le travail de restauration est beaucoup moins visible que le travail d'adaptation de l'église à sa nouvelle fonction de bibliothèque communale mais les deux ne s'opposent pas autant que dans le projet du château. Le dernier projet, le Dublin Dental Hospital, comprend quant à lui à la fois une réhabilitation du bâtiment et la construction d'une extension sur le toit.

KING JOHN'S CASTLE, LIMERICK, CO. LIMERICK

Les Normands débutent la construction du château en 1212, sous la direction du Roi Jean d'Angleterre, Lord d'Irlande, la construction s'étend sur plusieurs décennies. Le château devient le centre administratif de la région et abrite la monnaie royale.

King John's Castle possède une structure unique pour l'époque : il est construit sans forteresse à l'intérieur, en effet il se compose uniquement d'un haut mur d'enceinte avec des tours rondes défensives en saillie. La porte d'entrée, formée de deux tours rondes est la première construite, elle est transformée en armurerie au XIII^e siècle. La partie inférieure des murs est courbée pour renvoyer les attaques venues de l'extérieur. À l'époque, le bâtiment était entièrement entouré par des douves alimentées par le fleuve Shannon. La Tour Sud-Est est démolie en 1611 et remplacée par un bastion qui permettra d'accueillir 5 à 6 équipements militaires.

King John's Castle, co. Limerick

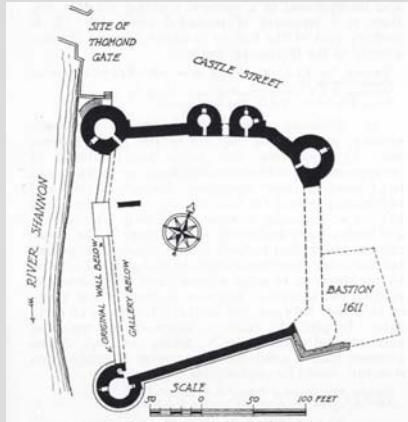


Fig. 116 - Plan du château

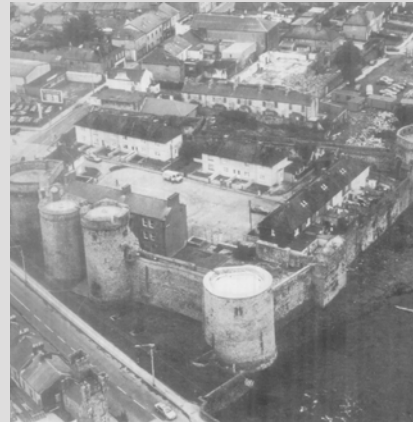


Fig. 117 - Cours occupée par les maisons



Fig. 118 - Fouilles archéologiques



Fig. 119 - Aspect actuel de la cour du château



Fig. 120 - Façade sur rue du musée



Fig. 121 - Façade sur cour du musée

Le château subit de nombreux sièges, le premier en 1642 lors duquel 800 personnes sont piégées dans le château. Les assiégeants (les Protestant anglais) creusent des tunnels sous le château pour renverser ses défenses. Les galeries creusées pour certaines à proximité des fondations ont fortement endommagé la structure des remparts dont une partie a dû être abaissée par la suite. Les remparts ont également été endommagés par les canons, les marques des bombardements de 1691 sont encore visibles aujourd'hui sur la tour Nord-Ouest où ils avaient été réparé avec de la brique.

Le château et la ville subissent un nouveau siège en 1651, quatre mois pendant lesquels la Confédération irlandaise catholique, assiégée, s'oppose à l'armée anglaise de Cromwell. Enfin, le château subit un nouveau siège de 1690 à 1691, opposant le Roi Guillaume II (protestant) et le Roi James (catholique) dans une bataille pour la Couronne. Les catholiques se retirent dans le château après leur défaite à la Bataille de la Boyne et débutent la résistance, ils se rendent en signant le Traité de Limerick.

La cour du château abritait la grande salle, la cuisine, des pièces privées, la chapelle ainsi que des étables. L'ensemble a été démoli en 1751 pour laisser la place à des baraquements militaires accueillant 400 hommes. Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, le château a été rénové et altéré pour accueillir les militaires. Les tours ont notamment été abaissées et renforcées pour supporter les canons.

En 1935, la *Limerick Corporation* crée des brèches dans le mur d'enceinte et construit 22 maisons municipales dans la cour du château.

Au cours de son histoire, le château a connu des périodes d'abandon et d'occupation. Il a donc aussi connu de nombreuses restaurations, certaines au XII^e siècle puis de nouvelles au XIV^e siècle et XV^e siècle. En 1988, Michael Noonan, Ministre de la Défense, expose la mise en place d'un plan de développement touristique international sur l'ensemble de la zone incluant le château. King John's Castle est déclaré Monument National à la fin du XX^e siècle, alors que des familles résident encore dans la cour du château.

De nombreux vestiges archéologiques sont retrouvés sur le site lors des excavations de 1900 : les traces de plusieurs habitations bâties par les colons vikings (datant du X^e siècle), l'ancien mur de la tour remplacée par un bastion en 1611, la Poterne du XVII^e siècle et les tunnels creusés par les rebelles en 1642. Dans la cour intérieure du château, des vestiges de la grande salle sont mis à jour. Bâtie vers 1280, elle servait de salle de réception pour le Connétable et ses invités. Elle avait été détruite au XVIII^e siècle pour faire place à une caserne militaire. Plus de 1000 objets et squelettes sont retrouvés dans la cour du château. Les traces d'une occupation normande sont également retrouvées, à la fois défensives et signes de la

présence d'un village : des preuves de la présence d'un système de défense antérieur au château, composé d'un rempart en terre maintenu par des blocs de roche calcaire et protégé par un fossé profond.

Un premier projet de réutilisation du château voit le jour dans les années 1965. L'idée est de faire de ce monument important un centre culturel et touristique générant des revenus pour la ville, revenus qui pourraient permettre une restauration plus complète. La mise en place de banquets médiévaux dans la cour du château devrait permettre d'attirer les visiteurs et de générer des revenus importants. Ce projet nécessite cependant la démolition des maisons municipales et la relocalisation des habitants. La restauration du château doit être entreprise par l'*Office of Public Works* pour un coût de £180 000, le reste du projet sera mené par la *Shannon Free Airport Development Company*, pour un budget de £95 000. Le projet ne sera pas réalisé suite à la décision de l'OPW de ne pas participer au financement.

Un second projet voit le jour en 1975, l'OPW accepte de mener et de financer la restauration de l'édifice. Pendant ce temps le château accueillera des manifestations artistiques : expositions, cours de dessin pour les enfants... Le Ministre du *Gaeltacht* présente ce premier projet, soutenu par la *Junior Chamber of Commerce* et le *Limerick Tourist Council*, comme un premier pas vers le redéveloppement du château.

En 1990, de nouvelles fouilles sont menées dans le but de définir l'emplacement historique des remparts sur Nicholas Street ainsi que l'étendue du bastion Sud-Est, détruit lors de la construction des 22 maisons municipales, et de pouvoir ainsi débiter leur restauration. Le projet est de reconstruire le château dans son état d'origine ou presque, puisque la date choisie est celle du siège de 1691. Les vestiges des remparts et du bastion doivent donc être mis au jour pour pouvoir ensuite être étudiés et reconstruits tels qu'ils auraient pu l'être à l'époque. Les caractéristiques nécessaires à la reconstruction sont rapidement définies mais les excavations remettent au jour les preuves de l'existence d'une occupation pré-Normande. Le projet initial de reconstruire le château dans son état d'origine est alors mis à l'écart.

La nécessité de préserver ces témoignages de la fondation de la ville de Limerick conduit à modifier le projet : une structure moderne de deux étages reposant sur des colonnes en béton est envisagée. Ce projet permettrait de conserver l'archéologie in situ, dans le sous-sol du musée. Le sous-sol est ainsi rendu accessible aux visiteurs qui peuvent découvrir les traces archéologiques, les étages du musée permettent une visite à travers l'histoire de la ville et du pays. Le reste du château est cependant nettoyé et restauré, reconstruit partiellement conformément au projet d'origine. Une rampe permet par ailleurs d'accéder à la cour du château et de visiter ensuite le chemin de ronde et les différentes tours du mur d'enceinte.

Le projet de £1,7 millions est largement critiqué par le public, dénoncé par ses opposants comme « *incongruous* » et « *totally out of character* »²². Le projet mené par la Limerick Corporation et l'OPW n'a pas fait l'objet de demande d'autorisation de construire car les deux entités qui le mènent en sont exemptes. Lors de la découverte des vestiges archéologiques, les architectes Murray O'Loire ont proposé une approche radicalement moderne avec la construction d'un bâtiment en structure béton et habillage de panneaux vitrés et métalliques, approche qui a été acceptée par les deux entités précédentes.

Le château rouvre donc au public en juin 2013 après l'achèvement du projet de centre d'interprétation (musée). Le musée abrite aujourd'hui un parcours historique révélant l'histoire de l'Irlande. Le parcours se déploie dans l'enceinte du château mais la scénographie ne permet pas de voir les murs d'origine, l'ensemble est caché par de nouvelles cloisons. Les nouvelles technologies sont à l'honneur avec l'utilisation d'images de synthèse, de projections et de personnages narrant leur histoire et celle de leur pays.

ST MAUR'S CHURCH, RUSH LIBRARY, RUSH, CO. DUBLIN

St Maur's Church (actuellement appelée Rush Library), co. Dublin, a été réhabilitée. Il s'agit d'une église de style victorien construite en 1835, aujourd'hui transformée en bibliothèque par les architectes Niall McCullough et Valerie Mulvin. L'église appartient au *Saint Maur's Trust Limited*, organisation catholique. Avant la réalisation du projet elle a été soumise à des fouilles archéologiques superficielles qui ont révélé la présence d'une chapelle du XVIII^e siècle sous l'église. L'église est restée en fonctionnement jusqu'en 1989 et a ensuite été utilisée comme centre artistique.

Des travaux de réparation approfondis ont été menés dans les années 1990. Pour le projet de réhabilitation, le Dr Thomas Brennan a été choisi pour réaliser le relevé complet de l'église et indiquer l'étendue des travaux de réparation à réaliser. Il avait également pour rôle de mettre au point un planning des travaux en étant attentif à ce que la restauration présente une intervention minimale d'un point de vue technique et qu'elle fasse appel à des techniques non destructrices.

Pour les architectes, l'histoire mouvementée de l'Irlande a conduit les bâtiments à évoluer au cours de siècles, certains ont subi des agrandissements, des destructions... L'échelle de ces interventions varie d'un bâtiment à l'autre mais reste cependant présente à travers le pays. Continuer à transformer les bâtiments revient donc à prendre part au processus d'évolution,

l'intervention représente une couche supplémentaire, avant les couches suivantes. Leur volonté est de respecter et de conserver le tissu existant, tout en mettant en valeur l'espace créé et en lui conférant un usage nouveau, plus en adéquation avec les attentes actuelles.

L'église d'origine reste en grande partie intacte, le projet se glisse à l'intérieur, séparé des murs victoriens par des bandes de sols vitrées et se développe dans le volume sans toucher le plafond, comme un "bateau dans une bouteille". Une nouvelle porte bipartite a été créée à l'emplacement de la porte d'origine et deux balcons irréguliers ont été dessinés le long des murs longitudinaux, surélevés par de fines colonnes en acier.

L'un des balcons possède une balustrade ouverte, l'autre s'enroule de manière à former une salle de réunion et une salle d'activités pour la ville. Les fentes et les fenêtres ont été positionnées de façon à rendre visibles les fermes de la charpente au plafond et les restes des murs de la chapelle du XVIII^e siècle au sol (près de l'entrée).

La perspective vers le chœur, visible depuis l'entrée a été conservée, le chœur abrite actuellement un espace d'exposition artistique. La décoration d'origine du chœur est d'ailleurs typique du style de Pugin. L'espace principal de l'église a quant à lui été enduit à la chaux afin d'apporter de la lumière dans le volume. Cela crée en outre un contraste avec les zones où la brique est laissée à nu.

« Le travail combine une investigation attentive et la conservation de la structure existante avec une attention particulière portée à la sauvegarde des matériaux ordinaires, créant une intervention distincte dans l'édifice afin d'accueillir les nouveaux équipements. »

- Niall McCullough -

Des travaux visant à la conservation du bâtiment d'origine ont également été réalisés. Le toit a été réparé en utilisant des ardoises naturelles, les monuments ont été réassemblés, les vitraux ainsi que les portes en bois et les halls d'entrée ont été restaurés. Le plafond gothique a lui été déposé. L'intérieur de l'église a été enduit à la chaux, quelques zones ont été laissées apparentes, révélant les couches anciennes des murs. Une ouverture a été pratiquée dans le plafond afin de révéler la structure de la charpente, le chœur quant à lui a été mis à nu afin de rendre apparente la structure en briques.

L'espace extérieur a également subi quelques changements, le clocher a été doté d'une boîte lumineuse afin de rappeler l'histoire maritime de la ville et la cour de l'église a été transformée en jardin parsemé de bandes de béton, évoquant ainsi l'idée du cimetière tout en rappelant le passé agricole local.

« The work combined a careful investigation and conservation of the existing structure with a particular concern for the rescue of ordinary materials, making a distinctive intervention into it to hold the new facilities. »²⁴

- Niall McCullough -

Saint Maur's Church, Rush Library, co. Dublin

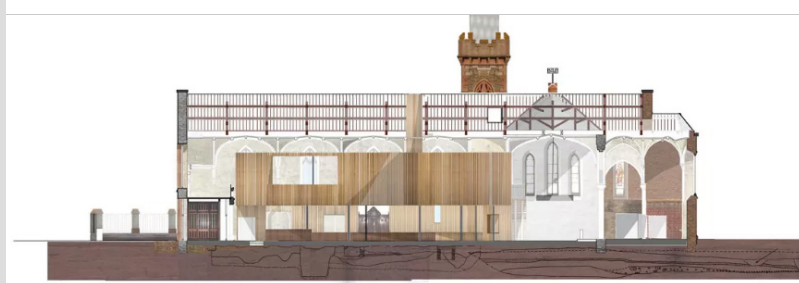


Fig. 122 - Coupe longitudinale, vestiges de l'ancienne église dans le sol

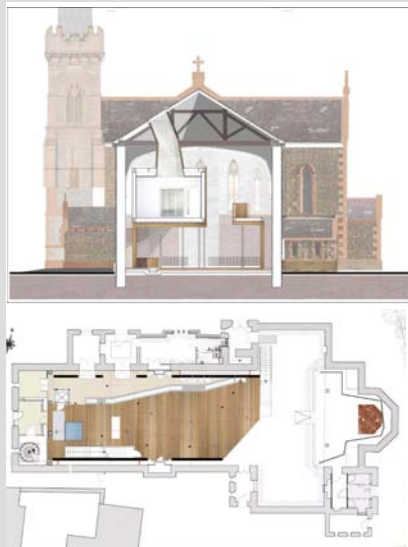


Fig. 123 - Géométraux du projet



Fig. 124 - Projet de bibliothèque, galeries



Fig. 125 - Projet, galeries



Fig. 126 - Projet depuis le chœur



Fig. 127 - Projet, exposition

Le projet de restauration et de réhabilitation a obtenu de nombreux prix, il a notamment été listé pour le *World Architecture Festival Award* de Barcelone en 2009 et a reçu une mention spéciale pour le Prix du Patrimoine Culturel Européen en 2011 (Prix Europa Nostra).

L'intervention a été en grande partie pensée afin de présenter un impact minimal sur le bâtiment existant. Le projet s'insère dans la structure, la touchant le moins possible à l'intérieur, tout comme à l'extérieur. Cependant, grâce à cette réhabilitation et ce changement de destination, l'ancienne église a retrouvé un usage et le bâtiment se trouve ainsi préservé.

DUBLIN DENTAL HOSPITAL, DUBLIN, CO. DUBLIN

L'hôpital dentaire est établi en 1879 près de Saint Stephen's Green puis déplacé dans un bâtiment nouvellement construit sur Lincoln Place en 1899. La nouvelle clinique et l'ancien hôpital connaissent une restructuration en 1998. De nouvelles infrastructures éducatives sont construites en 2010 suite à l'achat de plusieurs bâtiments sur Lincoln Place. C'est dans ces bâtiments que le projet de réhabilitation prend place.

Le projet de l'hôpital et de l'université dentaire intervient sur cinq maisons mitoyennes du centre de Dublin, trois de style Georgien et deux de style Victorien. Les cinq structures étaient répertoriées en tant que Structures Protégées et, comme une grande partie du tissu Georgien et Victorien de la ville, elles étaient laissées à l'abandon, largement sous-utilisées et très peu protégées. Le projet se veut être un exemple de potentielle réutilisation de ce patrimoine délaissé, à la fois moyen d'engagement social et d'exploration architecturale, le projet s'intéresse aux possibilités offertes par le tissu historique du centre-ville.

Le projet propose ainsi d'explorer des solutions radicales pour transformer et réutiliser ces bâtiments, cela suppose de s'engager avec la complexité des lieux, d'envisager différentes solutions pour réussir à révéler l'originalité et la spécificité des lieux grâce à l'intervention et la conservation architecturales. La reconfiguration intelligente des espaces permet ainsi de prolonger la durée de vie du bâtiment en l'inscrivant dans l'histoire actuelle.

Le travail initial a été de déterminer les spécificités et caractéristiques des bâtiments du projet, passant notamment par une étude approfondie du tissu existant. Parmi les maisons transformées, une était un ancien magasin au style Victorien très prononcé, une était une maison XVIII^e siècle caractéristique par sa façade arrière courbe et son bel escalier, une ne possédait pas un intérieur typique et les deux dernières étaient ordinaires dans leurs proportions et leur aménagement.

Dublin Dental Hospital, co. Dublin



Fig. 128 - Plan du projet

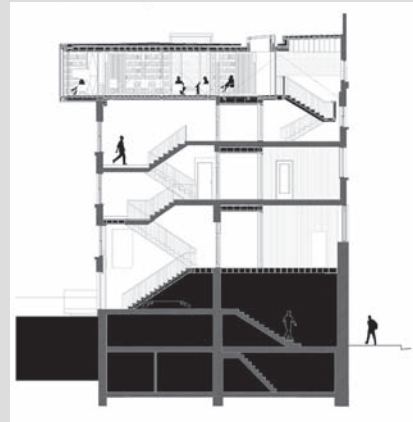


Fig. 129 - Coupe transversale, projet



Fig. 130 - Coupe longitudinale, projet

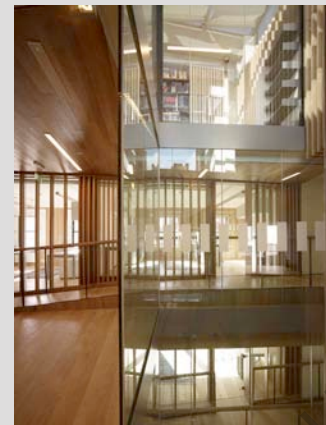


Fig. 131 - Vue intérieure, projet



Fig. 132 - Vue depuis la rue, projet



Fig. 133 - Vue des toits, projet

Un couloir en bois se développant sur trois niveaux a été inséré dans les structures existantes, négociant avec l'existant et transformant les espaces privés en un espace commun, comme une rue intérieure parallèle liant les cinq édifices. Ce nouveau parcours dans les bâtiments permet de conserver la qualité spatiale des anciennes pièces disposées le long du couloir et crée un appel lumineux en dessinant un espace inondé de lumière naturelle à l'une de ses extrémités. Des murs vitrés permettent de créer une transparence visuelle entre les différents étages mais aussi d'une rue à l'autre.

Les matériaux et les finitions dans les bureaux de chaque côté de la circulation ont été réutilisés : les angles en peinture ancienne sont exposés, les surfaces, lambris et cheminées sont également exposés dans les pièces nouvellement créées. Les portes, ouvertures et fenêtres ont également été conservées autant que possible.

Sur le toit, les pentes sont remplacées par cinq capsules de métal contiguës qui abritent la bibliothèque ainsi que des galeries d'exposition. Leurs dimensions sont en grande partie régies par l'emplacement des murs porteurs des anciens édifices, l'architecte a cependant eu la liberté de choisir leurs hauteurs et la longueur du porte-à-faux. Des puits de lumière ont été créés entre les volumes de la bibliothèque et la circulation située en-dessous, laissant la lumière pénétrer dans les niveaux inférieurs des bâtiments.

Les bâtiments existants ont également été mis aux normes de sécurité incendie, d'isolation et d'accessibilité. Tous les moyens ont été mis en œuvre dans ce but : utilisation des conduits de cheminées, création de vides et de trémies... afin de répondre aux insuffisances réglementaires des édifices sans endommager les matériaux anciens, les espaces ou les finitions.

L'intention de l'architecte était de transformer l'espace ordinaire et inutilisé en un lieu fait de transparences, où l'on peut apercevoir les espaces depuis la rue et à travers les fenêtres, laissant ainsi le passant deviner les lieux. Le projet mêle conservation attentive et forte intervention moderne, transformant le tissu ancien pour y loger un usage moderne, tout en conservant son caractère et son histoire.

Ce projet s'inscrit ainsi à la fois dans une démarche de protection et conservation du patrimoine et dans un objectif de développement durable. Il a par ailleurs reçu une récompense, le *Best Health Building Award* en 2012. Il s'agit d'un projet novateur, défendant des causes actuelles et permettant à l'architecte de prendre position dans le débat contemporain sur le patrimoine.

Les différents projets présentés permettent de rendre compte de l'importance accordée au tissu historique, celui-ci est toujours traité avec respect, restauré, consolidé et préservé autant que possible. Le projet de réhabilitation permet d'introduire de nouveaux usages dans l'édifice, cela contribue à prolonger le processus d'évolution du bâtiment, tout en conservant l'existant.

Ces notions de conservation et de transformation sont également abordées dans certaines écoles d'architecture en Irlande, autour notamment des questions de palimpseste et d'intervention. La sensibilisation du public et la formation des futures générations d'architectes est donc prise en compte et permet de diffuser cette culture de l'altération du patrimoine en vue de l'adapter à de nouveaux usages.

Les transformations réalisées dans les projets de réhabilitation consistent souvent en la création de nouveaux cheminements au sein du bâtiment, ces nouveaux parcours permettent de révéler le bâtiment sous un nouvel angle, d'offrir un nouveau point de vue sur celui-ci. Les interventions étudiées ont en commun leur aspect moderne assumé en contraste avec le monument historique. L'écriture est actuelle, la morphologie du projet se distingue de celle de l'édifice historique. Qu'il s'y glisse, s'y pose ou s'impose, le projet négocie avec l'existant pour générer de nouveaux espaces, de nouveaux usages, toujours avec son langage propre.

RÉFÉRENCES

²² McDONALD Frank. *Ultra Modern building on castle site causes controversy*. Irish Times. 14/04/1991

²³ McCULLOUGH MULVIN architects. *Rush library*. Dublin : Associated editions, 2010

²⁴ *ibid.*

- Back on the Pugin trail in Rush in a former Ashlin and Coleman church [en ligne], Patrick Comerford. Publié le 12/07/2014. Disponible sur <<http://www.patrickcomerford.com/2014/07/back-on-pugin-trail-in-rush-in-former.html>> [consulté le 11/12/2016]

- Best Health Building 2012 : Dublin Dental Hospital [en ligne], Irish Architecture Awards. Disponible sur <<http://www.irisharchitectureawards.ie/annual-awards/2012/dublin-dental-hospital/>> [consulté le 06/08/2016]

- Cahir Castle [en ligne], Ask about Ireland. Disponible sur <<http://www.askaboutireland.ie/reading-room/sports-recreation/postcards-of-ireland/tipperarys-historical-pos/cahir/cahir-castle/>> [consulté le 14/08/2016]

- Cahir Castle, Co. Tipperary [en ligne], F.J. & K.D. Schorr. Disponible sur <<http://www.castles.ancientireland.org/cahir/>> [consulté le 14/08/2016]

- Dublin Dental Hospital and School [en ligne], Divisare. Disponible sur <<http://divisare.com/projects/187345-mccullough-mulvin-architects-christian-richters-dublin-dental-hospital-and-school/>> [consulté le 06/08/2016]

- Dublin Dental Hospital, Ireland : Architecture information [en ligne], e-architect. Mis en ligne le 06/03/2014. Disponible sur <<http://www.e-architect.co.uk/dublin/dublin-dental-hospital/>> [consulté le 06/08/2016]

- Dublin Dental Hospital / McCullough Mulvin Architects [en ligne], Archdaily. Mis en ligne le 18/03/2015. Disponible sur <<http://www.archdaily.com/608718/dublin-dental-hospital-mccullough-mulvin-architects/>> [consulté le 06/08/2016]

- Dublin Dental Hospital [en ligne], ABK. Disponible sur <<http://abkdublin.com/portfolio/dublin-dental-hospital/>> [consulté le 06/08/2016]

- Dublin Dental Hospital [en ligne], McCullough Mulvin. Disponible sur <<http://www.mcculloughmulvin.com/projects/dental.php>> [consulté le 06/08/2016]

- *Fantastic new Rush library wins top award* [en ligne], Independent.ie, article de John Manning. Publié le 28/10/2009. Disponible sur <<http://www.independent.ie/regionals/fingal/independent/localnotes/fantastic-new-rush-library-wins-top-award-28797779.html>> [consulté le 11/12/2016]

- History [en ligne], Dental Hospital. Disponible sur <<http://www.dentalhospital.ie/about-us/history/>> [consulté le 06/08/2016]

- King John's Castle [en ligne], Irish Tourist. Publié le 17/04/2015. Disponible sur <<http://www.irish-tourist.com/2015/04/17/king-johns-castle/>> [consulté le 13/08/2016]
- King John's Castle [en ligne], Limerick City Council. Disponible sur <<http://www.limerickcity.ie/Library/LocalStudies/LocalStudiesFiles/K/KingJohnsCastle/>> [consulté le 12/08/2016]
- King John's Castle [en ligne], Shannon Heritage. Disponible sur <<http://www.shannonheritage.com/KingJohnsCastle/>> [consulté le 12/08/2016]
- Le King John's castle [en ligne], Guide Irlande. Disponible sur <<http://www.guide-irlande.com/sites-touristiques/king-johns-castle/>> [consulté le 12/08/2016]
- McDONALD Frank. *Ultra Modern building on castle site causes controversy*. Irish Times. 14/04/1991
- McCULLOUGH Niall. *Palimpsest : Intervention and Change in Irish Architecture*. Dublin : Anne Street Press, 30 Jun. 2014, 221p.
- McCULLOUGH MULVIN architects. *Rush library*. Dublin : Associated editions, 2010, 40 p.
- McCULLOUGH MULVIN ARCHITECTS RUSH LIBRARY [en ligne], Divisare. Disponible sur <<https://divisare.com/projects/99811-mccullough-mulvin-architects-ros-kavanagh-photographer-rush-library>> [consulté le 11/12/2016]
- Paul Arnold Architect, Mc Hugh O'Coffaigh Architect. *Regulatory environment for the management and repair of historic buildings*. Dublin : Heritage Council, 2009, p.5
- SCOTT Fred. *On Altering Architecture*. Oxon : Routledge, 2008, 222 pages, p.44
- ST. MAURS' CHURCH SURVEYED FOR RESTORATION [en ligne], CONSURV, LTD. Disponible sur <<http://www.consurv.ie/index.php/completed-projects/ireland/religious-buildings/st-maurs-church-extensive-repairs>> [consulté le 11/12/2016]
- St. Maur's Library [en ligne], Barrett Mahony Consulting Engineers. Disponible sur <<http://www.bmce.ie/st-maurs-library-rush/>> [consulté le 11/12/2016]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

À travers les trois approches patrimoniales utilisées en Irlande, la conservation en ruines, la reconstruction et la réhabilitation, nous avons pu constater l'importance accordée au patrimoine. Plusieurs critères entrent en jeu dans le choix de l'attitude à adopter vis-à-vis du monument. L'étude, la documentation et la sauvegarde de l'édifice sont des constantes quel que soit le bâtiment. Il semble ensuite que la réhabilitation ou tout au moins le maintien d'une activité au sein du bâtiment soit privilégiée autant que possible. Cependant, si les aménagements à réaliser pour permettre cette activité sont trop conséquents et causeraient la disparition d'une grande partie du tissu historique, le choix est fait de laisser le bâtiment à l'état de ruines.

L'attitude adoptée vis-à-vis du bâtiment dépend donc en grande partie de l'état dans lequel il se trouve, le souci de conserver un esprit authentique pour le bâtiment étant très présent. Dans le cas des monuments religieux, l'appartenance à l'église catholique ou protestante, ou toute autre église, ne semble pas influencer sur le choix de la conduite à adopter. Le type de protection accordé au bâtiment influe quant à lui beaucoup sur le choix de conserver en ruines, de reconstruire ou de réhabiliter (notamment en cas de protection UNESCO).

Il semblerait ainsi que la tendance irlandaise soit davantage dans la continuité de la pensée anglaise de John Ruskin, à savoir la protection en l'état ou l'intervention minimale permettant la sauvegarde de l'édifice. Une variante est néanmoins apportée à cette posture puisque la réhabilitation est envisagée, avec une mise aux normes (accessibilité, incendie...) aménagée du bâtiment, dans le but de permettre son utilisation, et favorisant ainsi la continuité de son histoire.



Fig. 134 - Trim tower, Trim, co. Meath

CONCLUSION

Comme nous l'avons vu auparavant, l'architecture irlandaise est caractérisée par de multiples influences, à la fois celtes, vikings et anglo-normandes, mais aussi par une histoire mouvementée, faite de luttes, de famines, de destructions et de reconstructions. Ces différents facteurs ont contribué à créer le patrimoine d'aujourd'hui, avec sa richesse et sa diversité. Cela a également conduit les irlandais à s'interroger sur ce qu'était l'architecture « typique » irlandaise.

La réponse première a été de se plonger dans les origines de l'histoire irlandaise, les origines celtes et l'architecture médiévale. Avec le temps et les nombreuses luttes pour la défense du patrimoine, cette notion s'est étendue jusqu'à englober les vestiges vikings, puis finalement l'architecture de la domination anglaise, largement construite par une main d'œuvre et des artisans irlandais.

L'influence anglaise se fait sentir à plusieurs niveaux. Tout d'abord, du point de vue de l'écriture architecturale, notamment avec les maisons georgiennes mais aussi les villas et les manoirs érigés à travers le pays. Mais également dans la démarche de connaissance et de protection du patrimoine. En effet, l'intérêt accordé au patrimoine se manifeste alors que l'Irlande est encore sous domination anglaise, pour cette raison les acteurs de la reconnaissance du patrimoine sont confondus.

De même, la naissance des sociétés de sauvegarde du patrimoine, menées par des particuliers, reprend le modèle anglais. Enfin, l'impact sur la législation est non négligeable, les premiers textes de lois en faveur de la protection du patrimoine ont été rédigés sous domination britannique et leurs principes et fondements ont été réutilisés pour la mise au point de la législation irlandaise.

L'Irlande se caractérise donc par un système patrimonial très fortement influencé par le modèle anglais, mais elle a également su tirer parti d'organisations internationales. Faisant partie de l'Union européenne, l'Irlande bénéficie de fonds européens et doit par ailleurs satisfaire aux exigences européennes en termes de protection du patrimoine. L'Irlande est également représentée sur le plan international, notamment à travers ses sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

La question se pose alors de l'attitude employée envers le patrimoine. Celui-ci est bien entendu étudié, protégé et consolidé mais certains édifices sont présents à l'état de ruines, quand d'autres sont reconstruits ou encore réhabilités. Les raisons qui conduisent à ces choix sont complexes, elles tiennent autant de choix politiques et financiers, que parfois de découvertes fortuites. Le type de protection accordé au monument peut être en faveur d'une conservation en l'état, un projet culturel peut déterminer une réhabilitation, des choix personnels ou des impératifs de projet peuvent conduire à une reconstruction.

La tendance générale semble néanmoins être en faveur d'une intervention minimale, s'inscrivant ainsi dans la continuité de la démarche de John Ruskin, mais aussi d'une réutilisation des édifices pour le même usage ou pour un usage nouveau. On peut estimer que l'attitude vis-à-vis de la ruine est différente de celle que l'on peut avoir en France. En effet, la culture irlandaise ayant été fortement influencée par le modèle britannique, la ruine est davantage perçue comme un témoignage authentique de ce qui était avant, ou valorisée pour son aspect esthétique pittoresque ou romantique.

Le recours à la restauration, la réhabilitation ou même la conservation à l'état de ruines peut également être déterminé par des choix économiques, notamment par des prévisions quant aux éventuelles retombées économiques occasionnées par la potentielle restauration.

La politique générale en Irlande est en faveur de la promotion du patrimoine. Cette promotion passe par la sensibilisation du public à l'importance de conserver et de protéger les monuments de l'histoire. Elle passe également par la promulgation de ce patrimoine à l'étranger, le patrimoine se teinte alors d'une importance économique à travers la mise en place du tourisme culturel. Le cercle ainsi créé peut être vertueux, le tourisme générant des revenus permettant ensuite d'assurer la protection et la restauration des édifices actuels ou de nouveaux édifices. Mais ce cercle peut aussi être vicieux dans le cas où l'aspect économique est exacerbé et détruit petit à petit le patrimoine.

La sauvegarde du patrimoine représente ainsi un combat permanent et un équilibre à trouver entre développement de l'économie et protection des édifices. Les impératifs de développement durable, au cœur des politiques actuelles, vont en ce sens, mettant en avant l'importance de trouver un juste milieu entre contraintes économiques, environnementales et sociales.

Ce mémoire s'est intéressé au patrimoine commun architectural en République d'Irlande, il s'agit d'un patrimoine bâti et non d'un patrimoine immatériel. L'Irlande est cependant également connue pour d'autres aspects culturels, tels que la langue irlandaise, la danse ou encore la musique, qui font partie intégrante de son patrimoine culturel. Ces éléments de la culture irlandaise sont autant de composantes de son identité qui participent à l'attractivité du pays sur le plan touristique.



Fig. 135 - Dún Aonghasa, Inish Mor, Aran Island, co. Galway

LEXIQUE

An Bord Pleanála : institution nationale indépendante et impartiale qui a pour mission de s'assurer que le développement des projets et infrastructures en Irlande respecte les principes de développement durable et de protection de l'environnement.

An Chomhairle Oidhreachtra, Heritage Council : Conseil du patrimoine.

An Foras Forbartha : organisme créé pour répondre au besoin de planification rationnelle, notamment dans le cadre des projets de développement et de sauvegarde du patrimoine. Son rôle est de conseiller le gouvernement en matière de conception pour favoriser le développement durable.

An Taisce : anciennement *Association for the Preservation of Places of Interest or Beauty in Ireland*, équivalent du *National Trust* pour l'Irlande.

Ancient Monument : Monument historique.

Architectural Conservation Area : zones de conservation architecturale.

Ard-ri : haut-roi.

Areas of Special Planning Control : Aires de Planification Spéciale.

Arts & Crafts : fin XIXe siècle, ce mouvement souhaite renouer avec l'artisanat et les matériaux traditionnels, en réaction à la production industrielle.

Baile Atha Cliath : Dublin.

Caher, cashel : fort circulaire composé d'un enclos circulaire entouré d'une butte de terre ou de pierres parfois rehaussé d'une palissade. Une ou plusieurs huttes de terre avec un toit de chaume sont bâties à l'intérieur ainsi qu'un abri pour le bétail.

Church of Ireland : église anglicane irlandaise, généralement considérée comme une église protestante en Irlande.

Clochàn, beehive cell : petite construction de pierre sèche, de plan circulaire ou ovale (pour les cellules), ou quadrangulaire (pour les oratoires). Leurs dimensions varient entre 2 et 6m de hauteur et entre 5 et 8m de diamètre.

County : Comté.

County Council : Conseil du comté.

Crannog : village lacustre bâti sur une île artificielle. Son nom provient de l'utilisation massive que l'on faisait des rondins qui servaient aussi bien à la construction du terre-plein qu'à celle des habitations et des enceintes.

Development Plans : Plans de développement.

Dúchas, State Heritage Service : Service du Patrimoine de l'État.

Eire : République d'Irlande.

Europa Nostra : mouvement citoyen pour la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel européen.

Firbolg : indigènes d'Irlande.

Gaeltacht : réserves linguistiques, péninsule Ouest du Donegal, d'Erris, une partie de l'île d'Achill, du Connemara, des îles d'Aran, des péninsules de Dingle et de Kerry, l'extrême Ouest du comté de Cork et les environs d'Ardmore (Waterford).

Gothic Revival : aussi appelé *Victorian Gothic*, mouvement dont l'architecture reprend les principes du gothique ainsi que certains détails pour décorer des intérieurs des intérieurs plus récents ou reconstruire des bâtiments.

ICOMOS : Conseil International des Monuments et des Sites.

Irish Republican Brotherhood : mouvement en faveur de l'indépendance irlandaise.

Listed Building : Monument inscrit.

Minister of Arts, Heritage and the Gaeltacht : Ministère des Arts, du Patrimoine et des Réserves linguistiques.

National Inventory of Architectural Heritage : inventaire national du patrimoine national, relevés des structures protégées.

National Monument in State Care : Monument National en état de préservation.

Office of Public Works (OPW) : anciennement *Board of Public Works*, s'occupe de la gestion et de la conservation d'une partie du patrimoine irlandais. Composé du *National Monuments Service* et du *National Historic Properties Service*.

Oireachtas : Parlement.

Pale : bande de territoire sous domination britannique autour de Dublin.

Picturesque : mouvement pittoresque, il s'agit soit d'une catégorie esthétique à l'instar du beau et du sublime, soit de la qualité de la nature en soi qui doit être recherchée, puis préservée et mise en valeur.

Planning Authorities : autorités chargées de l'urbanisme.

Planning Authority Conservation Areas : Aires de Conservation et de Planification.

Potatoe Famine : Grande Famine en Irlande, de 1845 à 1849, lors de laquelle les récoltes de pomme de terre (principal aliment pour le peuple) sont détruites par le mildiou.

Preservation orders : Ordres de Préservation.

Proposed Protected Structure : Structure protégée proposée.

Protected Structure : Structure Protégée.

Rath : enceinte circulaire formée par une levée de terre couverte d'herbe. Considérées comme des forts à fonction défensive, la plupart de ces bâtiments était en fait des demeures de fermiers ou d'éleveurs aisés.

Record of Monuments and Places : Liste des Monuments et Lieux.

Record of Protected Structures : Liste des Structures Protégées.

Relief works : pendant la *Potatoe Famine*, toute personne en âge de travailler recevait une ration correspondant au nombre de personnes à sa charge, ration en échange de laquelle elle devait travailler 8h (parfois 10h) par jour dans un dépôt de pierres.

Royal Institute of the Architects of Ireland : Institut royal des Architectes d'Irlande.

Sinn Fein : « Nous seuls », mouvement républicain.

Society for the Protection of Ancient Buildings (SPAB) : Société pour la Protection des Bâtiments Anciens.

Supreme Court : Cour Suprême.

Taoiseach : Premier Ministre.

Tower house : résidence fortifiée.

Town Council : Conseil municipal.

Tuathas : petits royaumes celtes.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Wide Street Commissioners : fin du XVIII^e siècle, Commission des Grandes Rues dont les projets visent à restructurer Dublin.

World Monuments Fund (WMF) : organisation privée à but non-lucratif fondée par des particuliers concernés par la destruction grandissante du patrimoine à travers le monde.



Fig. 136 - Kilmainham Gaol, Dublin, co. Dublin

ECOLE D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

- CHOAY Françoise. *L'Allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil, 1992, 272 p. (La Couleur des idées)
- LITTRÉ Émile. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette, 1878

I- LA FABRIQUE DU PATRIMOINE COMMUN ARCHITECTURAL

1. Un patrimoine sous influences

- BELL Brian. *Le Grand Guide de l'Irlande*. Paris : Gallimard, 1988, Bibliothèque du voyageur, 296p.
- Clochán [en ligne], Le Parisien. Disponible sur <<http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Clochán-en-en/>> [consulté le 13/11/2016]
- CRAIG Maurice. *The Architecture of Ireland from the earliest times to 1880*. Dublin : Eason & Son LTD, 1982, 358p.
- Drumclay Crannog [en ligne], BEDELL John. Publié le 30/11/2012. Disponible sur <<http://benedante.blogspot.fr/2012/11/drumclay-crannog.html>> [consulté le 13/11/2016]
- DUNRAVEN Edwin Richard Windham Wyndham-Quin, STOKES Margaret. *Notes on Irish architecture*. London : G. Bell and Sons, 1875, 405 p.
- *Exposition Brú na Bóinne*. Exposition présentée en mai 2016, au centre d'interprétation de la Vallée de la Boyne de Donore, Co. Meath
- *Exposition Dún Aengus*. Exposition présentée en mai 2016, au centre d'information d'Inis Mór, Co. Galway
- *Exposition Vikings et Moyen-âge*. Exposition présentée en mars 2016, au musée Dublinia à Dublin, Co. Dublin
- Glendalough, Ireland [en ligne], Sacred Destinations. Disponible sur <<http://www.sacred-destinations.com/ireland/glendalough>> [consulté le 13/11/2016]
- Government reaction [en ligne], Ask about Ireland. Disponible sur <<http://www.askaboutireland.ie/learning-zone/primary-students/subjects/history/history-the-full-story/ireland-in-the-19th-centu/government-reaction/>> [consulté le 09/09/2016]
- GLOAGUEN Philippe. *Irlande*. Paris : Hachette, 1990, 434 p. (Les Guides bleus)
- Irlande [en ligne], e-chronologie. Disponible sur <<http://www.e-chronologie.org/monde/chronologies/irlande>> [consulté le 02/03/2016]
- Irlande : histoire [en ligne], Larousse. Disponible sur <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Irlande_histoire/185768> [consulté le 02/03/2016]
- *Ireland's Tower Houses* [en ligne], Department of Arts, Heritage and the Gaeltacht. Disponible sur <<https://www.archaeology.ie/sites/default/files/media/publications/nms-farmers-journal-11.pdf>> [consulté le 13/11/2016]

- L'histoire de l'Irlande en bref [en ligne], Archive eu2013.ie. Disponible sur <<http://eu2013.ie/fr/l-irlande-et-la-presidence/a-propos-de-lirlande/lirlandeenbref/histoiredelirlandeenbref/>> [consulté le 02/03/2016]
- Les Vikings [en ligne], Irlande. Disponible sur <<http://www.ireland.com/fr-ca/activit%C3%A9s/attractions-patrimoine-b%C3%A2ti/irlande-historique/articles/irlande-viking/>> [consulté le 02/03/2016]
- McCARTHY Michael, O'NEILL Karina. *Studies in the Gothic Revival*. Dublin : Four Courts Press, 2008, 239p.
- Monastic city [en ligne], Glendalough. Disponible sur <<http://www.glendalough.ie/heritage/monastic-city/>> [consulté le 13/11/2016]
- Registre de la mémoire du monde, Le Livre de Kells [en ligne], UNESCO. Disponible sur <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/mow/nomination_forms/irelande%20kells.pdf> [consulté le 30/10/2016]
- The round towers of Ireland [en ligne], Sacred Destinations. Disponible sur <https://sacredsites.com/europe/ireland/tower_of_cashe.html> [consulté le 13/11/2016]
- The Wonderful Barn Co. Kildare [en ligne], Ireland in ruins. Publié le 2/07/2011. Disponible sur <<http://irelandinruins.blogspot.fr/2011/07/wonderful-barn-co-kildare.html>> [consulté le 09/09/2016]
- Workfare [en ligne], Ask about Ireland. Disponible sur <<http://www.askaboutireland.ie/reading-room/history-heritage/history-of-ireland/galway-society-in-the-pas/the-early-workhouses-in-g/workfare/index.xml>> [consulté le 09/09/2016]

2. La connaissance du patrimoine

- Arts and Crafts [en ligne], Larousse. Disponible sur <http://www.larousse.fr/encyclopedie/groupe-personnage/Arts_and_Crafts/178362> [consulté le 05/10/2016]
- CHOAY Françoise. *L'Allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil, 1992, 272 p. (La Couleur des idées)
- Chronology [en ligne], The Lutyens Trust. Disponible sur <<http://www.lutyenstrust.org.uk/chronology-2/>> [consulté le 28/09/2016]
- 'Don't make Dublin a Museum': *Urban Heritage and Modern Architecture in Dublin, 1957-71, Past & Present* [en ligne] Oxford Journals. Disponible sur <http://past.oxfordjournals.org.proxy.lib.ul.ie/content/226/suppl_10/349.full> [consulté le 6 décembre 2015]
- DUNRAVEN Edwin Richard Windham Wyndham-Quin, STOKES Margaret. *Notes on Irish architecture*. London : G. Bell and Sons, 1875, 405 p.
- Dunraven : Notes on Irish Architecture [en ligne] Ask about Ireland. Disponible sur <<http://www.askaboutireland.ie/reading-room/digital-book-collection/digital-books-by-subject/architecture-monuments-an/dunraven-notes-on-irish-a/>> [consulté le 9 septembre 2016]
- Gilpin, William [en ligne], Dictionary of art historians. Disponible sur <<https://dictionaryofarthistorians.org/gilpinw.htm>> [consulté le 28/09/2016]
- GLOAGUEN Philippe. *Irlande*. Paris : Hachette, 1990, 434 p. (Les Guides bleus)

- GOLDRING Maurice. *Nationalisme romantique*. Études irlandaises. 1991, volume 16, n°1, p. 67-73. Disponible sur <http://www.persee.fr/doc/irlan_0183-973x_1991_hos_16_1_970> [consulté le 05/10/2016]

- Humphrey Repton (1752-1818) [en ligne], Great British Gardens. Disponible sur <<http://www.greatbritishgardens.co.uk/garden-designers/40-humphrey-repton-1752-1818.htm>> [consulté le 15/11/2016]

- Humphrey Repton - Summary [en ligne], Parks & Gardens UK. Disponible sur <<http://www.parksandgardens.org/places-and-people/person/1129>> [consulté le 14/09/2016]

- John Ruskin, 19th century philosopher for today [en ligne], Architecture about, article de CRAVEN Jackie. Mis à jour le 24/03/2016. Disponible sur <<http://architecture.about.com/od/greatarchitects/p/ruskin.htm>> [consulté le 14/09/2016]

- Knight, Richard Payne [en ligne], Garden visit. Disponible sur <http://www.gardenvisit.com/biography/richard_payne_knight> [consulté le 28/09/2016]

- LEASK Harold Graham. *Irish Castles : 1180 to 1310*. M.R.I.A. Archaeological Journal, 1936, 72 p.

- Le Lorrain and Poussin [en ligne], Lola Clairmont. Publié le : 19/09/2011. Disponible sur <<https://lolaclairmont.com/2011/09/19/le-lorrain-and-poussin/>> [consulté le 05/10/2016]

- Les jardins [en ligne], L'Express. Publié le 01/12/1998. Disponible sur <http://www.lexpress.fr/culture/livre/les-jardins_802832.html> [consulté le 15/11/2016]

- MANTION Jean-Rémi. William Gilpin et la beauté pittoresque. Critique 3/2011, n°766, p.231-238 [en ligne] Disponible sur <<http://www.cairn.info/revue-critique-2011-3-page-231.htm>> [consulté le 28/09/2016]

- McCARTHY Michael, O'NEILL Karina. *Studies in the Gothic Revival*. Dublin : Four Courts Press, 2008, 239p.

- MIDDLETON Robin, WATKIN David. *Architecture du XIX^e siècle*. Milan : Gallimard/Electa, 1993, 403p. (Histoire de l'architecture)

- Palais de Blenheim [en ligne], UNESCO. Disponible sur <<http://whc.unesco.org/fr/list/425/>> [consulté le 15/11/2016]

- RUSKIN John. *The Seven Lamps of Architecture*. London : Smith, Elder & Co., 1849

- Sir Richard Payne Knight [en ligne], The Hermetic Library. Disponible sur <<http://hermetic.com/sabazius/knight.htm>> [consulté le 28/09/2016]

- The Arts & Crafts Movement [en ligne], Victoria and Albert Museum. Disponible sur <<http://www.vam.ac.uk/content/articles/t/the-arts-and-crafts-movement/>> [consulté le 05/10/2016]

- The picturesque [en ligne], Southern Illinois University Edwardsville. Disponible sur <<http://www.siu.edu/~jvoller/Common/picturesque.html>> [consulté le 15/11/2016]

- Universalis, « LUTYENS sir EDWIN - (1869-1944) » [en ligne] Simon TEXIER, Disponible sur <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/lutyens-sir-edwin/>> [consulté le 28/09/2016]

- Universalis, « PRICE UVEDALE - (1747-1829) » [en ligne] Encyclopædia Universalis. Disponible sur <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/uvedale-price/>> [consulté le 28/09/2016]

- Universalis, « REPTON HUMPHRY - (1752-1818) » [en ligne] Encyclopædia Universalis. Disponible sur <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/humphry-repton/>> [consulté le 14/09/2016]

- Universalis, « WEBB PHILIP - (1831-1915) » [en ligne] Encyclopædia Universalis. Disponible sur <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/philip-webb/>> [consulté le 14/09/2016]

- VANBRUGH John. *Memorandum*. 11 Juin 1709

3. Le patrimoine après l'indépendance irlandaise

- About [en ligne], The Mountjoy Square Society. Disponible sur <<http://mountjoysquaresociety.com/about/>> [consulté le 23/11/2016]

- About Castletown House [en ligne], Castletown House. Disponible sur <<http://www.castletownhouse.ie/About/>> [consulté le 23/11/2016]

- BELL Brian. *Le Grand Guide de l'Irlande*. Paris : Gallimard, 1988, Bibliothèque du voyageur, 296p.

- Carrickmines section of M50 motorway dropped [en ligne], The Irish Times. 17/06/2003. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/carrickmines-section-of-m50-motorway-dropped-1.362754>> [consulté le 13/01/2016]

- *Constitution 1922*, Article 11

- 'Don't make Dublin a Museum': *Urban Heritage and Modern Architecture in Dublin, 1957-71, Past & Present* [en ligne] Oxford Journals. Disponible sur <http://past.oxfordjournals.org.proxy.lib.ul.ie/content/226/suppl_10/349.full> [consulté le 6 décembre 2015]

- *Draft Carrickmines Castle Conservation Plan 2015-2025* [en ligne], Dún Laoghaire-Rathdown County Council. Publié le 06/11/2015. Disponible sur <<https://dlrcoco.citizenspace.com/environment/draft-carrickmines-castle-conservation-plan-2015-2/>> [consulté le 25/11/2016]

- History [en ligne], The Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/about-us/history/>> [consulté le 13/01/2016]

- Irish Georgian Society [en ligne]. Disponible sur <<http://www.igs.ie/>> [consulté le 12/07/2016]

- McDONALD Frank, NIX James. *Chaos at the Crossroads*. Kinsale : Gandon Books, 2005, 416 p.

- *Medieval castle in Carrickmines 'overgrown and vandalised'* [en ligne], The Irish Times. 6/10/2015. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/ireland/irish-news/medieval-castle-in-carrickmines-overgrown-and-vandalised-1.2380057>> [consulté le 13/01/2016]

- *New M50 plan fails to preserve Carrickmines Castle, say experts* [en ligne], The Independent. 18/08/2002. Disponible sur <<http://www.independent.ie/irish-news/new-m50-plan-fails-to-preserve-carrickmines-castle-say-experts-26243357.html>> [consulté le 13/01/2016]

- Operation Sitric 1979 [en ligne], RTÉ. Disponible sur <<http://www.rte.ie/archives/exhibitions/2012-wood-quay/2014-dig-protests-and-legal-action/609539-protesters-occupy-wood-quay-for-long-stay/>> [consulté le 25/11/2016]

- Scannal – Wood Quay [en ligne], RTE. Disponible sur <<http://www.rte.ie/tv/scannal/woodquay.html>> [consulté le 14/08/2016]

- The failed Central Bus Station, Temple Bar [en ligne], Donal Fallon. Publié le 24/10/2013. Disponible sur <<https://comeheretome.com/2013/10/24/the-failed-central-bus-station-temple-bar/>> [consulté le 25/11/2016]

II- LE CONTEXTE LÉGISLATIF ET FINANCIER

1. Législation et réglementations appliquées au patrimoine

- About [en ligne], The Mountjoy Square Society. Disponible sur <<http://mountjoysquaresociety.com/about/>> [consulté le 23/11/2016]
- About Castletown House [en ligne], Castletown House. Disponible sur <<http://www.castletownhouse.ie/About/>> [consulté le 23/11/2016]
- BELL Brian. *Le Grand Guide de l'Irlande*. Paris : Gallimard, 1988, Bibliothèque du voyageur, 296p.
- Carrickmines section of M50 motorway dropped [en ligne], The Irish Times. 17/06/2003. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/carrickmines-section-of-m50-motorway-dropped-1.362754>> [consulté le 13/01/2016]
- *Constitution 1922*, Article 11
- Department of the Environment, Heritage and Local Government. *Architectural Heritage Guidelines for Planning Authorities*. Dublin : Stationery office, 2004, 264p.
- 'Don't make Dublin a Museum': *Urban Heritage and Modern Architecture in Dublin, 1957-71, Past & Present* [en ligne] Oxford Journals. Disponible sur <http://past.oxfordjournals.org.proxy.lib.ul.ie/content/226/suppl_10/349.full> [consulté le 6 décembre 2015]
- *Draft Carrickmines Castle Conservation Plan 2015-2025* [en ligne], Dún Laoghaire-Rathdown County Council. Publié le 06/11/2015. Disponible sur <<https://dlrcoco.citizenspace.com/environment/draft-carrickmines-castle-conservation-plan-2015-2/>> [consulté le 25/11/2016]
- History [en ligne], The Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/about-us/history/>> [consulté le 13/01/2016]
- Irish Georgian Society [en ligne]. Disponible sur <<http://www.igs.ie/>> [consulté le 12/07/2016]
- LIMERICK CITY COUNCIL. *Limerick City Development Plan 2010-2016 (as varied)*. Limerick City Council Development Plan Review, 25 Novembre 2010, 519p.
- McDONALD Frank, NIX James. *Chaos at the Crossroads*. Kinsale : Gandon Books, 2005, 416 p.
- *Medieval castle in Carrickmines 'overgrown and vandalised'* [en ligne], The Irish Times. 6/10/2015. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/ireland/irish-news/medieval-castle-in-carrickmines-overgrown-and-vandalised-1.2380057>> [consulté le 13/01/2016]
- *New M50 plan fails to preserve Carrickmines Castle, say experts* [en ligne], The Independent. 18/08/2002. Disponible sur <<http://www.independent.ie/irish-news/new-m50-plan-fails-to-preserve-carrickmines-castle-say-experts-26243357.html>> [consulté le 13/01/2016]
- Operation Sitric 1979 [en ligne], RTE. Disponible sur <<http://www.rte.ie/archives/exhibitions/2012-wood-quay/2014-dig-protests-and-legal-action/609539-protesters-occupy-wood-quay-for-long-stay/>> [consulté le 25/11/2016]
- Paul Arnold Architect, Mc Hugh O'Coffaigh Architect. *Regulatory environment for the management and repair of historic buildings*. Dublin : Heritage Council, 2009, p.5
- Scannal – Wood Quay [en ligne], RTE. Disponible sur <<http://www.rte.ie/tv/scannal/woodquay.html>> [consulté le 14/08/2016]

- The failed Central Bus Station, Temple Bar [en ligne], Donal Fallon. Publié le 24/10/2013. Disponible sur <<https://comeheretome.com/2013/10/24/the-failed-central-bus-station-temple-bar/>> [consulté le 25/11/2016]

2. Les différents acteurs responsables du patrimoine

- About the OPW [en ligne], OPW. Disponible sur <<http://www.opw.ie/en/about/>> [consulté le 08/08/2016]
- An Bord Pleanála [en ligne]. Disponible sur <<http://www.pleanala.ie/>> [consulté le 12/07/2016]
- Compulsory Purchase of property [en ligne], Citizen Information. Disponible sur <http://www.citizensinformation.ie/en/housing/losing_your_home/compulsory_purchase_and_compensation.html> [consulté le 12/07/2016]
- Dedicated to saving the world's most treasured places [en ligne], World Monuments Fund. Disponible sur <<https://www.wmf.org/who-we-are>> [consulté le 09/08/2016]
- Department of the Environment, Heritage and Local Government. *Architectural Heritage Guidelines for Planning Authorities*. Dublin : Stationery office, 2004, 264p.
- Duchas [en ligne]. Disponible sur <<http://www.duchas.ie/en/>> [consulté le 12/07/2016]
- Heritage [en ligne], Department of Arts, Heritage, Regional, Rural and Gaeltacht Affairs. Disponible sur <<http://www.ahrrga.gov.ie/heritage/>> [consulté le 09/08/2016]
- History [en ligne], Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/about-us/history/?L=0%2Fgrants%2Farchitecture-research-gbant%2Fbuildings-at-ris>> [consulté le 09/08/2016]
- How we work [en ligne], SPAB. Disponible sur <<https://www.spab.org.uk/what-is-spab/how-we-work/>> [consulté le 30/10/2016]
- ICOMOS Ireland [en ligne], ICOMOS. Disponible sur <<http://www.icomos.ie/>> [consulté le 09/08/2016]
- La culture dans l'Union européenne [en ligne], Union européenne. Disponible sur <https://europa.eu/european-union/topics/culture_fr> [consulté le 09/08/2016]
- Notre patrimoine mondial [en ligne], UNESCO. Disponible sur <<http://whc.unesco.org/fr/apropos/>> [consulté le 09/08/2016]
- Our Heritage grant scheme is now open [en ligne], Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/news-media/view-article-from-press/article/our-heritage-grant-scheme-is-now-open/?cHash=86d8ccc8881d8404f885254849754382>> [consulté le 10/09/2016]
- Our History [en ligne], An Taisce. Disponible sur <<http://www.antaisce.org/ireland/our-history>> [consulté le 08/08/2016]
- Planning and Development Act, 2000 [en ligne], Irish Statute Book. Disponible sur <<http://www.irishstatutebook.ie/eli/2000/act/30/enacted/en/html>> [consulté le 12/07/2016]
- Qu'est-ce que l'ICOMOS [en ligne], Heritage Development. Disponible sur <<https://heritagedevelopment.wordpress.com/icomos/>> [consulté le 09/08/2016]
- School's Folklore Scheme (1937-38) [en ligne], University College Dublin. Disponible sur <<http://www.ucd.ie/irishfolklore/en/schoolsfolklorescheme1937-38/>> [consulté le 12/07/2016]

- Who we are [en ligne], Europa Nostra. Disponible sur <<http://www.europanostra.org/who-we-are/>> [consulté le 09/08/2016]

3. Quels financements pour la connaissance et la reconnaissance du patrimoine ?

- CORLETT Chris. *New Grant Scheme for archaeological research in World Heritage Sites*. Heritage Ireland. Été 2015, Issue 2, page 5.

- Foire aux questions : Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne/concours Europa Nostra [en ligne], Commission européenne. Mis à jour le 22/10/2015. Disponible sur <http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-12-398_fr.htm> [consulté le 10/08/2016]

- Fonds [en ligne], UNESCO. Disponible sur <<http://whc.unesco.org/fr/fonds/>> [consulté le 09/08/2016]

- History [en ligne], Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/about-us/history/?L=0%2Fgrants%2Farchitecture-research-gbant%2Fbuildings-at-ris>> [consulté le 09/08/2016]

- Our History [en ligne], An Taisce. Disponible sur <<http://www.antaisce.org/ireland/our-history>> [consulté le 08/08/2016]

- PICARD Robert. *Funding the architectural heritage : a guide to policies and examples*. Strasbourg : Council of Europe Publishing, 2009

- Wonderful Barn [en ligne], World Monuments Fund. Mis à jour en décembre 2010. Disponible sur <<https://www.wmf.org/project/wonderful-barn>> [consulté le 10/08/2016]

- Our Heritage attracts 90% of tourists [en ligne], Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/news-media/view-article-from-press/article/our-heritage-attracts-90-of-tourists/?L=npucftrevbyd&cHash=c722697d72d9da2f8138532bb5cce1cf>> [consulté le 10/09/2016]

- Our Heritage grant scheme is now open [en ligne], Heritage Council. Disponible sur <<http://www.heritagecouncil.ie/news-media/view-article-from-press/article/our-heritage-grant-scheme-is-now-open/?cHash=86d8ccc8881d8404f885254849754382>> [consulté le 10/09/2016]

III- LE DÉBAT PATRIMONIAL

- CHOAY Françoise. *L'Allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil, 1992, 272 p. (La Couleur des idées)

- 'Don't make Dublin a Museum': *Urban Heritage and Modern Architecture in Dublin, 1957-71, Past & Present* [en ligne] Oxford Journals. Disponible sur <http://past.oxfordjournals.org.proxy.lib.ul.ie/content/226/suppl_10/349.full> [consulté le 6 décembre 2015]

- Sir Georges Gilbert Scott, the unsung hero of British architecture [en ligne] The Guardians, article de Simon Jenkins. Mis à jour le 12/07/2011. Disponible sur <<https://www.theguardian.com/commentisfree/2011/jul/08/sir-george-gilbert-scott-st-pancras>> [consulté le 01/08/2016]

1. Le patrimoine à l'état de ruines

- *An Taisce queries Minister Humphreys on proposed new accommodation of Star Wars filming on Skellig Michael* [en ligne], An Taisce. Mis en ligne le 26/09/2015 Disponible sur <<http://www.antaisce.org/articles/an-taisce-queries-minister-humphreys-on-proposed-new-accommodation-of-star-wars-filming-on>> [consulté le 08/08/2016]

- Le Rock of Dunamase [en ligne], Guide Irlande. Disponible sur <<https://www.guide-irlande.com/sites-touristiques/rock-of-dunamase/>> [consulté le 04/12/2016]

- NATIONAL MONUMENTS SERVICE. *National Monuments in State Care: Ownership & Guardianship, All Counties*. Environment, Heritage and Local Government, 25/02/2010, p.43

- Quin franciscan friary [en ligne] Monastic Ireland. Disponible sur <<http://www.monastic.ie/history/quin-franciscan-friary/>> [consulté le 25/07/2016]

- Rock of Dunamase [en ligne], Fáilte Ireland. Disponible sur <<http://www.discoverireland.ie/Arts-Culture-Heritage/rock-of-dunamase/49903>> [consulté le 04/12/2016]

- SHALVEY Frank. *Skellig Michael*. Heritage Ireland. Été 2015, Issue 2, page 28.

- Skellig Michael, comté de Kerry [en ligne], Ireland.com. Disponible sur <<http://www.ireland.com/fr-fr/articles/site-incontournable-skellig/>> [consulté le 09/08/2016]

- Skellig Michael [en ligne], Guide Irlande. Disponible sur <www.guide-irlande.com/localisation/skellig-michael/> [consulté le 09/08/2016]

- Skellig Michael [en ligne], 3D Icons Ireland. Disponible sur <<http://www.3dicons.ie/3d-content/skellig/>> [consulté le 10/09/2016]

- The Rock of Dunamase, Co. Laois [en ligne], Irish Archaeology. Publié le 6/06/2014. Disponible sur <<http://irisharchaeology.ie/2014/06/the-rock-of-dunamase-co-laois/>> [consulté le 04/12/2016]

- The Rock of Dunamase, Co. Laois. [en ligne], The standing stone. Disponible sur <<http://www.thestandingstone.ie/2009/11/rock-of-dunamase-co-laois.html>> [consulté le 04/12/2016]

- Visite guidée de Quin abbey par le gardien-archéologue

2. Le patrimoine reconstruit

- Bunratty Castle – Kings, Earls, commoners and a Viscount [en ligne], Daily Scribbling. Disponible sur <<https://dailyscribbling.com/the-secret-life-of-irish-castles/bunratty-castle-kings-earls-commoners-and-a-viscount/>> [consulté le 14/08/2016]

- Le Bunratty castle [en ligne], Guide Irlande. Disponible sur <<http://www.guide-irlande.com/sites-touristiques/bunratty-castle/>> [consulté le 14/08/2016]
- Bunratty castle and folk park [en ligne], Shannon heritage. Disponible sur <<http://www.shannonheritage.com/BunrattyCastleAndFolkPark/>> [consulté le 14/08/2016]
- Castles of Ireland – Ross Castle [en ligne], Britain Ireland Castles. Disponible sur <<http://www.britainirelandcastles.com/Ireland/County-Kerry/Ross-Castle.htm>> [consulté le 05/11/2016]
- Electrification of the Irish Free State – The Shannon scheme project [en ligne], Siemens. Disponible sur <<http://www.siemens.ie/en/about-us/shannonscheme.htm>> [consulté le 27/09/2016]
- Europa Nostra Awards [en ligne], Archiseek. Publié le 9/05/2003. Disponible sur <<http://archiseek.com/forum/topic/europa-nostra-awards/>> [consulté le 11/12/2016]
- EUROPA NOSTRA Pan-European Federation for Heritage - NEWSLETTER Spring 2005 [en ligne], Patrimoniosos.fr. Disponible sur <<http://www.patrimoniosos.it/rsol.php?op=getarticle&id=10942>> [consulté le 11/12/2016]
- History [en ligne], Destination Killarney. Disponible sur <<http://www.destinationkillarney.ie/history/>> [consulté le 05/11/2016]
- *Hotel opens in the shadows of Trim Castle* [en ligne], The Irish Times. Publié le 2/08/2006. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/hotel-opens-in-the-shadows-of-trim-castle-1.1032926>> [consulté le 11/12/2016]
- Killaloe [en ligne], Clare Library. Disponible sur <http://www.clarelibrary.ie/eolas/coclare/places/killaloe_history.htm> [consulté le 27/09/2016]
- Le St Lua's oratory [en ligne], Guide Irlande. Disponible sur <<http://www.guide-irlande.com/sites-touristiques/st-luas-oratory/>> [consulté le 27/09/2016]
- McDONALD Frank, NIX James. *Chaos at the Crossroads*. Kinsale : Gandon Books, 2005, 416 p.
- *Minister satisfied with plan for hotel near Trim Castle* [en ligne], The Irish Times. Publié le 23/10/2003. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/minister-satisfied-with-plan-for-hotel-near-trim-castle-1.385996>> [consulté le 11/12/2016]
- NIC GHABHAM Niamh. Conférence : « *Upwardly Mobile* » *The curious tale of the Oratory of Saint Lua at Killaloe*. 29/03/2016, School of Architecture University of Limerick.
- Older Campaigns [en ligne], Europa Nostra. Disponible sur <<http://www.europanostra.org/170-older-campaigns/>> [consulté le 11/12/2016]
- OPW. Brochure sur Trim Castle
- *Ross Castle*, exposition présentée en mars 2019 au Ross Castle, Killarney
- Ross Castle [en ligne], Killarney Chamber of Tourism & Commerce. Disponible sur <<http://killarney.ie/listing-category/culture/>> [consulté le 05/11/2016]

- St Lua's oratory [en ligne], Battle of Clontarf. Disponible sur <<http://www.battleofclontarf.net/locations-to-visit/st-luas-oratory/3559>> [consulté le 27/09/2016]
- St Molua's oratory [en ligne], Saints and Stones. Disponible sur <<http://www.saintsandstones.net/saints-stmoluas-journey.htm>> [consulté le 27/09/2016]
- The building of the Shannon hydro-electric scheme [en ligne], Clare Library. Disponible sur <http://www.clarelibrary.ie/eolas/coclare/history/shannon_hydroelectric_scheme/shannon_hydro_electric_scheme.htm> [consulté le 27/09/2016]
- Trim Castle [en ligne], Discover Boyne Valley. Disponible sur <<http://www.discoverboynevalley.ie/boyne-valley-drive/heritage-sites/trim-castle/>> [consulté le 09/08/2016]
- *Trim Castle restored to more than its former glory* [en ligne], The Irish Times. Publié le 11/07/2000. Disponible sur <<http://www.irishtimes.com/news/trim-castle-restored-to-more-than-its-former-glory-1.291268>> [consulté le 11/12/2016]

3. Le patrimoine réhabilité

- Back on the Pugin trail in Rush in a former Ashlin and Coleman church [en ligne], Patrick Comerford. Publié le 12/07/2014. Disponible sur <<http://www.patrickcomerford.com/2014/07/back-on-pugin-trail-in-rush-in-former.html>> [consulté le 11/12/2016]
- Best Health Building 2012 : Dublin Dental Hospital [en ligne], Irish Architecture Awards. Disponible sur <<http://www.irisharchitectureawards.ie/annual-awards/2012/dublin-dental-hospital>> [consulté le 06/08/2016]
- Cahir Castle [en ligne], Ask about Ireland. Disponible sur <<http://www.askaboutireland.ie/reading-room/sports-recreation/postcards-of-ireland/tipperarys-historical-pos/cahir/cahir-castle/>> [consulté le 14/08/2016]
- Cahir Castle, Co. Tipperary [en ligne], F.J. & K.D. Schorr. Disponible sur <<http://www.castles.ancientireland.org/cahir/>> [consulté le 14/08/2016]
- Dublin Dental Hospital and School [en ligne], Divisare. Disponible sur <<http://divisare.com/projects/187345-mccullough-mulvin-architects-christian-richters-dublin-dental-hospital-and-school>> [consulté le 06/08/2016]
- Dublin Dental Hospital, Ireland : Architecture information [en ligne], e-architect. Mis en ligne le 06/03/2014. Disponible sur <<http://www.e-architect.co.uk/dublin/dublin-dental-hospital>> [consulté le 06/08/2016]
- Dublin Dental Hospital / McCullough Mulvin Architects [en ligne], Archdaily. Mis en ligne le 18/03/2015. Disponible sur <<http://www.archdaily.com/608718/dublin-dental-hospital-mccullough-mulvin-architects>> [consulté le 06/08/2016]
- Dublin Dental Hospital [en ligne], ABK. Disponible sur <<http://abkdublin.com/portfolio/dublin-dental-hospital/>> [consulté le 06/08/2016]

- Dublin Dental Hospital [en ligne], McCullough Mulvin. Disponible sur <<http://www.mcculloughmulvin.com/projects/dental.php>> [consulté le 06/08/2016]
- *Fantastic new Rush library wins top award* [en ligne], Independent.ie, article de John Manning. Publié le 28/10/2009. Disponible sur <<http://www.independent.ie/regionals/fingalindependent/localnotes/fantastic-new-rush-library-wins-top-award-28797779.htm>> [consulté le 11/12/2016]
- History [en ligne], Dental Hospital. Disponible sur <<http://www.dentalhospital.ie/about-us/history/>> [consulté le 06/08/2016]
- King John's Castle [en ligne], Irish Tourist. Publié le 17/04/2015. Disponible sur <<http://www.irish-tourist.com/2015/04/17/king-johns-castle/>> [consulté le 13/08/2016]
- King John's Castle [en ligne], Limerick City Council. Disponible sur <<http://www.limerickcity.ie/Library/LocalStudies/LocalStudiesFiles/K/KingJohnsCastle/>> [consulté le 12/08/2016]
- King John's Castle [en ligne], Shannon Heritage. Disponible sur <<http://www.shannonheritage.com/KingJohnsCastle/>> [consulté le 12/08/2016]
- Le King John's castle [en ligne], Guide Irlande. Disponible sur <<http://www.guide-irlande.com/sites-touristiques/king-johns-castle/>> [consulté le 12/08/2016]
- McDONALD Frank. *Ultra Modern building on castle site causes controversy*. Irish Times. 14/04/1991
- McCULLOUGH Niall. *Palimpsest : Intervention and Change in Irish Architecture*. Dublin : Anne Street Press, 30 Jun. 2014, 221p.
- McCULLOUGH MULVIN architects. *Rush library*. Dublin : Associated editions, 2010, 40 p.
- Paul Arnold Architect, Mc Hugh O'Coffaigh Architect. *Regulatory environment for the management and repair of historic buildings*. Dublin : Heritage Council, 2009, p.5
- McCULLOUGH MULVIN ARCHITECTS RUSH LIBRARY [en ligne], Divisare. Disponible sur <<https://divisare.com/projects/99811-mccullough-mulvin-architects-ros-kavanagh-photographer-rush-library>> [consulté le 11/12/2016]
- SCOTT Fred. *On Altering Architecture*. Oxon : Routledge, 2008, 222 pages, p.44
- ST. MAURS' CHURCH SURVEYED FOR RESTORATION [en ligne], CONSURV, LTD. Disponible sur <<http://www.consurv.ie/index.php/completed-projects/ireland/religious-buildings/st-maurs-church-extensive-repairs>> [consulté le 11/12/2016]
- St. Maur's Library [en ligne], Barrett Mahony Consulting Engineers. Disponible sur <<http://www.bmce.ie/st-maurs-library-rush/>> [consulté le 11/12/2016]



Fig. 137 - Muret en pierres, Inish Mor, Aran Island, co. Galway

STUDIO D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

ICONOGRAPHIE

Couverture, Fig. 1 - O'Brien Castle, Inisheer, Aran Island, co. Galway

Cliché personnel, AC

Fig. 2 - Cliffs of Moher, co. Clare

Cliché personnel, AC

Fig. 3 - Parc de Kylemore Abbey, co. Galway

Cliché personnel, AC

Fig. 4 - Bateau naufragé, Inisheer, Aran Island, co. Galway

Cliché personnel, AC

I- LA FABRIQUE DU PATRIMOINE COMMUN ARCHITECTURAL

Fig. 5 - Kylemore Abbey, co. Galway

Cliché personnel, AC

1. Un patrimoine sous influences

Fig. 6 - Clochán na Carraige, Inisheer, Aran Island, co. Galway

Cliché personnel, AC

Fig. 7 - Plan et coupe, Newgrange

McCULLOUGH Niall. *A lost tradition : the nature of architecture in Ireland*. Dublin : Gandon editions, 1987, p. 16

Fig. 8 - Tumulus, Newgrange

Cliché personnel, Audrey Chauviré

Fig. 9 - Tumulus, Knowth

Cliché personnel, AC

Fig. 10 - Photo des excavations, Knowth

Exposition *Brú na Bóinne*. Exposition présentée en mai 2016, au centre d'interprétation de la Vallée de la Boyne de Donore, Co. Meath

Fig. 11 - Pierre gravée, Knowth

Cliché personnel, AC

Fig. 12 - Crannog reconstruit à Craggaunowen

Drumclay Crannog [en ligne], BEDELL John. Publié le 30/11/2012. Disponible sur <<http://benedante.blogspot.fr/2012/11/drumclay-crannog.html>> [consulté le 13/11/2016]

Fig. 13 - Plan, Dún Aengus

WESTROPP T.J. *A Study of the Fort of Dun Aengusa*. Proceedings of the Royal Irish Academy. Vol. 28, 1910

180

Fig. 14 - Dún Aengus

Les forts circulaires [en ligne], Au bout de la route. Publié le 10/09/2012. Disponible sur <<http://www.auboutdelaroute.fr/les-forts-circulaires/>> [consulté le 12/11/2016]

Fig. 15 - Croquis, clocháns

Croquis personnel, AC

Fig. 16 - Kevin's Church, Glendalough

DUNRAVEN Edwin Richard Windham Wyndham-Quin, STOKES Margaret. *Notes on Irish architecture*. London : G. Bell and Sons, 1875, 405 p.

Fig. 17 - Plan, Cathédrale Glendalough

Ireland, Glendalough, Cathedral, Plan [en ligne], Columbia university. Disponible sur <http://www.learn.columbia.edu/ma/htm/sr/ma_sr_image_ire_glendal_01.htm> [consulté le 13/11/2016]

Fig. 18 - Livre de Kells

Livre de Kells [en ligne], Larousse. Disponible sur <http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Livre_de_Kells/1312209> [consulté le 12/11/2016]

Fig. 19 - Carte des invasions vikings

Irlande : histoire [en ligne], Larousse. Disponible sur <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Irlande_histoire/185768> [consulté le 02/03/2016]

Fig. 20 - Fondation maison viking, Wood Quay

Exposition *Vikings et Moyen-âge*. Exposition présentée en mars 2016, au musée Dublinia à Dublin, Co. Dublin

Fig. 21 - Plan, coupe Tour Timahoe, Co. Leix

CRAIG Maurice. *The Architecture of Ireland from the earliest times to 1880*. Dublin : Eason & Son LTD, 1982, 358p.

Fig. 22 - Tour Glendalough, Co. Wicklow

Cliché personnel, AC

Fig. 23 - Plans, coupes de châteaux de l'époque

McCULLOUGH Niall. *A lost tradition : the nature of architecture in Ireland*. Dublin : Gandon editions, 1987, p. 38

Fig. 24 - Plan, coupe Clara castle

CRAIG Maurice. *The Architecture of Ireland from the earliest times to 1880*. Dublin : Eason & Son LTD, 1982, 358p.

Fig. 25 - Carte des guerres

Irlande : histoire [en ligne], Larousse. Disponible sur <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Irlande_histoire/185768> [consulté le 02/03/2016]

181

2. La connaissance du patrimoine

Fig. 26 - *Bibliothèque de Trinity College, Dublin*

Cliché personnel, AC

Fig. 27 - *Red Books, H. Repton*

The Art of Humphry Repton's red books [en ligne], Citizen Art. Publié le 5/10/2010. Disponible sur <<http://cityzenart.blogspot.fr/2010/10/art-of-humphrey-reptons-red-books.html>> [consulté le 15/11/2016]

Fig. 28 - *Downton castle, R. P. Knight*

Downton Castle [en ligne], Mapio. Disponible sur <<http://mapio.net/o/993208/>> [consulté le 15/11/2016]

Fig. 29 - *Tivoli, le Lorrain, 1600*

Paysage pastoral [en ligne], Le Louvre. Disponible sur <<http://lelorrain.louvre.fr/fr/html/II09.html>> [consulté le 15/11/2016]

Fig. 30 - *Blenheim Park, Vanbrugh, Brown*

The History of Blenheim Palace [en ligne], Blenheim Palace. Disponible sur <<http://www.blenheimpalace.com/attractions-and-events/palace/history/>> [consulté le 15/11/2016]

Fig. 31 - *Cashel Belfry, Wyndham*

DUNRAVEN Edwin Richard Windham Wyndham-Quin, STOKES Margaret. *Notes on Irish architecture*. London : G. Bell and Sons, 1875, 405 p.

Fig. 32 - *Easby Abbey, Turner*

WHITAKER Thomas Dunham. *An History of Richmondshire*. Londres : Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1823, 1169p.

Fig. 33 - *Trim castle, marque laissée par un antiquaire*

Cliché personnel, AC

Fig. 34 - *Royal Chapel, Dublin, F. Johnston*

McCARTHY Michael, O'NEILL Karina. *Studies in the Gothic Revival*. Dublin : Four Courts Press, 2008, 239p.

Fig. 35 - *French flamboyant window, T. Rickman*

Robert Willis' Contribution to Understanding the Gothic Flamboyant Style [en ligne], Cambridge. Disponible sur <https://www.researchgate.net/publication/261721076_Robert_Willis%27_Contribution_to_Understanding_the_Gothic_Flamboyant_Style> [consulté le 16/11/2016]

Fig. 36 - *Red House, par Philippe Webb*

William Morris's Red House by Philip Speakman Webb [en ligne], Jacqueline Banerjee. Disponible sur <<http://www.victorianweb.org/art/architecture/webb/1.html>> [consulté le 22/11/2016]

Fig. 37 - *Plan du château après intervention*

4.2.3. Citadels and castles [en ligne], Marten Kuilman. Disponible sur <<https://quadralectics.wordpress.com/4-representation/4-2-function/4-2-3-citadels-and-castles/>> [consulté le 22/11/2016]

Fig. 38 - *Château et aile des invités*

Cliché personnel, AC

3. Le patrimoine après l'indépendance irlandaise

Fig. 39 - *Quartier georgien, Dublin*

Cliché personnel, AC

Fig. 40 - *Démolitions sur Kildare Street, Dublin*

About us, History [en ligne], Irish Georgian Society. Disponible sur <<https://www.igs.ie/about/history>> [consulté le 23/11/2016]

Fig. 41 - *Mountjoy Square, Dublin*

Histories, A brief history of Irish windows [en ligne], Lambstongue. Disponible sur <<http://lambstongue.ie/histories>> [consulté le 23/11/2016]

Fig. 42 - *Castletown House, co. Kildare*

About us, History [en ligne], Irish Georgian Society. Disponible sur <<https://www.igs.ie/about/history>> [consulté le 23/11/2016]

Fig. 43 - *Fouilles archéologiques, Wood Quay*

Save Wood Quay 1978 [en ligne], RTÉ. Disponible sur <<http://www.rte.ie/archives/2014/0502/614814-wood-quay/>> [consulté le 25/11/2016]

Fig. 44 - *Vestiges d'une maison, Wood Quay*

Dublin's Foundations: A Viking Legacy [en ligne], Dublin City Council. Disponible sur <<http://www.dublincity.ie/library-galleries/183>> [consulté le 23/11/2016]

Fig. 45 - *Plan du projet de Gare Centrale, Dublin*

The failed Central Bus Station, Temple Bar [en ligne], Donal Fallon. Publié le 24/10/2013. Disponible sur <<https://comeheretome.com/2013/10/24/the-failed-central-bus-station-temple-bar/>> [consulté le 25/11/2016]

Fig. 46 - *Temple Bar aujourd'hui, culture et tourisme*

Cliché personnel, AC

Fig. 47 - *Emprise estimée des fouilles avant travaux*

Photos [en ligne], Carrickmines Croquet & Lawn Tennis Club. Disponible sur <<http://www.carrickmines.com/photo-gallery/galleries/carrickmines-castle/aerial-photos>> [consulté le 25/11/2016]

Fig. 48 - Position des vestiges par rapport à l'autoroute

Draft Carrickmines Castle Conservation Plan 2015-2025 [en ligne], Dún Laoghaire-Rathdown County Council. Publié le 06/11/2015. Disponible sur <<https://dlrcoco.citizenspace.com/environment/draft-carrickmines-castle-conservation-plan-2015-2/>> [consulté le 25/11/2016]

Fig. 49 - Fouilles archéologiques, Carrickmines

The Last Battle for Carrickmines Castle (...or is it?) [en ligne], Indymedia Ireland. Publié le 16/08/2004. Disponible sur <http://www.indymedia.ie/article/66231?userlanguage=ga&save_prefs=true> [consulté le 12/11/2016]

Fig. 50 - Occupation du site par les Carrickminers

- McDONALD Frank, NIX James. *Chaos at the Crossroads*. Kinsale : Gandon Books, 2005, 416p.

II- LE CONTEXTE LÉGISLATIF ET FINANCIER

Fig. 51 - Château en ruines, Connemara, co. Galway

Cliché personnel, AC

1. Législation et réglementations appliquées au patrimoine

Fig. 52 - Blarney castle, co. Cork

Cliché personnel, AC

Fig. 53 - Cartes liées au patrimoine dans le Plan de Développement de Limerick

LIMERICK CITY COUNCIL. *Limerick City Development Plan 2010-2016 (as varied)*. Limerick City Council Development Plan Review, 25 Novembre 2010, 519p.

Fig. 54 - Plan des ACA de la ville de Limerick, co. Limerick

LIMERICK CITY COUNCIL. *Limerick City Development Plan 2010-2016 (as varied)*. Limerick City Council Development Plan Review, 25 Novembre 2010, p.268

Fig. 55 - Plan de l'ACA 1A

LIMERICK CITY COUNCIL. *Limerick City Development Plan 2010-2016 (as varied)*. Limerick City Council Development Plan Review, 25 Novembre 2010, p.269

Fig. 56 - Exemple d'un bow, entrée d'une mew

Cliché personnel, AC

Fig. 57 - Portes georgiennes

Cliché personnel, AC

Fig. 58 - Garde-corps non-conformes

Cliché personnel, AC

2. Les différents acteurs responsables du patrimoine

Fig. 59 - Tombe à couloir de Knowth, co. Meath

Cliché personnel, AC

Fig. 60 - Skellig Michael, co. Kerry

Skellig Michael: One Of Just 2 UNESCO World Heritage Sites In Ireland [en ligne], Ireland Calling. Disponible sur <<http://irelandcalling.com/skellig-michael-one-of-only-2-irish-unesco-world-heritage-sites/>> [consulté le 11/11/2016]

Fig. 61 - Trim Castle, co. Meath

Cliché personnel, AC

Fig. 62 - Carrickmines castle, co. Dublin

The Last Battle for Carrickmines Castle (...or is it?) [en ligne], Indymedia Ireland. Publié le 16/08/2004. Disponible sur <http://www.indymedia.ie/article/66231?userlanguage=ga&save_prefs=true> [consulté le 12/11/2016]

3. Quels financements pour la connaissance et la reconnaissance du patrimoine ?

Fig. 63 - Quartier Victorien, Dublin, co. Dublin

Cliché personnel, AC

Fig. 64 - Exemple du Record of Protected Structures de la ville de Limerick

LIMERICK CITY COUNCIL. *Limerick City Development Plan 2010-2016 (as varied)*. Limerick City Council Development Plan Review, 25 Novembre 2010, p.282

Fig. 65 - Liste des National Monuments in State Care dans le comté de Limerick

NATIONAL MONUMENTS SERVICE. *National Monuments in State Care: Ownership & Guardianship, Limerick*. Environment, Heritage and Local Government, 4/03/2009, p.7

Fig. 66 - Fota Walled Garden, Cork

Fota Walled Gardens has been awarded EU Prize for Cultural Heritage/Europa Nostra award [en ligne], Creative Europe Desk Ireland. Publié le 8/06/2015. Disponible sur <<http://www.creativeeuropeireland.eu/culture/news/fota-walled-gardens-has-been-awarded-eu-prize-for-cultural-heritage-europa>> [consulté le 03/12/2016]

Fig. 67 - Ha'Penny Bridge, Dublin

HAPPY BIRTHDAY TO DUBLIN'S HA'PENNY BRIDGE [en ligne], The Skibbereen Eagle. Publié le 19/05/2016. Disponible sur <<http://www.skibbereeneagle.ie/dublin/happy-birthday-dublins-hapenny-bridge/>> [consulté le 03/12/2016]

Fig. 68 - Larkill Arcadian Gardens, co. Kildare

Larchill Arcadian Garden [en ligne], LARCHILL ARCADIAN GARDENS. Disponible sur <<http://larchill.ie/>> [consulté le 03/12/2016]

III- LE DÉBAT PATRIMONIAL

Fig. 69 - *Tour de guet, Sleeve League, co. Donegal*

Cliché personnel, AC

Fig. 70 - *Cobh Cathedral, Cobh, co. Cork*

Cliché personnel, AC

1. Le patrimoine à l'état de ruines

Fig. 71 - *Adare Castle, Adare, co. Limerick*

Cliché personnel, AC

Fig. 72 - *Photo de l'abbaye*

Cliché des élèves de SAUL Y4, 2015

Fig. 73 - *Coupe sur le dortoir et élévation d'une tour du château en ruines et des latrines*

Coupe réalisée par AC à SAUL Y4, 2015

Fig. 74 - *Plan du rez-de-chaussée de l'abbaye*

Plan réalisé par les élèves de SAUL Y4, 2015

Fig. 75 - *Coupes sur l'escalier et la sacristie*

Coupe réalisée par les élèves de SAUL Y4, 2015

Fig. 76 - *Entrée du château comblée*

Cliché des élèves de SAUL Y4, 2015

Fig. 77 - *Photo du cloître*

Cliché des élèves de SAUL Y4, 2015

Fig. 78 - *Ouverture comblée*

Cliché personnel, AC

Fig. 79 - *Vue d'ensemble du château*

Cliché personnel, AC

Fig. 80 - *Vue de l'entrée de la forteresse*

Cliché personnel, AC

Fig. 81 - *Dégradations, feu de camp*

Cliché personnel, AC

Fig. 82 - *Garde-corps*

Cliché personnel, AC

Fig. 83 - *Perspective supposée des différentes défenses du château*

Magical Places: The Rock of Dunamase, Co. Laois [en ligne], Picturing Ireland. Publié le 25/10/2015. Disponible sur <<http://picturingireland.blogspot.fr/2015/10/magical-places-rock-of-dunamase-co-laois.html>> [consulté le 03/12/2016]

Fig. 84 - *Plan du site monastique*

Skellig Michael [en ligne], Voices from the Dawn. Disponible sur <<http://www.voicesfromthedawn.com/skellig-michael/>> [consulté le 08/12/2016]

Fig. 85 - *Vue d'ensemble de l'île*

Skellig Michael: Ireland's Most Striking Destination [en ligne], Kate McCuley. Publié le 18/07/2014. Disponible sur <<http://www.adventurouskate.com/skellig-michael-irelands-most-striking-destination/>> [consulté le 11/11/2016]

Fig. 86 - *Vue aérienne de l'ensemble monastique*

Skellig Michael: One Of Just 2 UNESCO World Heritage Sites In Ireland [en ligne], Ireland Calling. Disponible sur <<http://irelandcalling.com/skellig-michael-one-of-only-2-irish-unesco-world-heritage-sites/>> [consulté le 11/11/2016]

Fig. 87 - *Scène du film Star Wars tournée sur l'île*

Skellig Michael: Where the world feels far, far away [en ligne], Toronto Star Newspaper Ltd. Publié le 5/08/2016. Disponible sur <<https://www.thestar.com/life/travel/2016/08/05/skellig-michael-where-the-world-feels-far-far-away.html>> [consulté le 11/11/2016]

Fig. 88 - *Nouveau site de tournage Star Wars*

PICTURED: Crew build a Jedi-style temple on a dramatic cliff overlooking the Atlantic as Star Wars Episode VIII continues filming in Ireland... but could flocking fans overshadow ancient monastic site? [en ligne], Daily Mail. Publié le 25/05/2016. Disponible sur <<http://www.dailymail.co.uk/tvshowbiz/article-3608857/Pictured-Crew-build-Jedi-style-temple-dramatic-cliff-overlooking-Atlantic-Star-Wars-Episode-VIII-starts-filming-Ireland.html>> [consulté le 11/11/2016]

2. Le patrimoine reconstruit

Fig. 89 - *Restauration du Rock of Cashel, co. Tipperary*

Cliché personnel, AC

Fig. 90 - *Isométrie de l'organisation du château*

Dromoland [en ligne], Galenfry Singer. Disponible sur <<http://www.galenfrysinger.com/dromoland.htm>> [consulté le 09/12/2016]

Fig. 91 - Plan rdc, T.J. Westropp

The Earthworks and Castle of Bunratty, Co. Clare by Thomas Johnson Westropp [en ligne], Clare Library. Disponible sur <http://www.clarelibrary.ie/eolas/coclare/archaeology/earthworks_and_castle_bunratty.htm> [consulté le 09/12/2016]

Fig. 92 - Château et maison des Studdert

House : Bunratty Castle [en ligne], NUI Galway. Disponible sur <<http://landedestates.nuigalway.ie/LandedEstates/jsp/property-show.jsp?id=1960>> [consulté le 09/12/2016]

Fig. 93 - Château après restauration

Bunratty Castle & Folk Park [en ligne], Adare Manor. Disponible sur <<http://www.adaremanor.com/en/bunratty-castle-ireland/>> [consulté le 09/12/2016]

Fig. 94 - Mobilier et peinture

Cliché personnel, AC

Fig. 95 - Village folklorique XIX^e siècle autour du château

Cliché personnel, AC

Fig. 96 - Ross Castle restauré

Cliché personnel, AC

Fig. 97 - Illustration romantique, 1861

Queen Victoria at Ross Castle, non signé. Illustrated London News : 1861

IRELAND: Queen Victoria at Ross Castle, Killarney Lakes, antique print, 1861 [en ligne], Antiqua Print Gallery. Disponible sur <<http://www.antiquemapsandprints.com/ireland-queen-victoria-at-ross-castle-killarney-lakes-antique-print-1861-146078-p.asp>> [consulté le 09/12/2016]

Fig. 98 - Reconstitution des baraquements militaires

Sample Artwork [en ligne], Daniel Tietzsch-Tyler. Disponible sur <<http://www.dantt.net/sampleartwork.htm>> [consulté le 09/12/2016]

Fig. 99 - Coupe reconstituée

Ross Castle, exposition présentée en mars 2019 au Ross Castle, Killarney

Fig. 100 - Avant restauration, plafond en béton

Ross Castle, exposition présentée en mars 2019 au Ross Castle, Killarney

Fig. 101 - Utilisation des techniques historiques

Ross Castle, exposition présentée en mars 2019 au Ross Castle, Killarney

Fig. 102 - Restauration des meurtrières

Cliché personnel, AC

Fig. 103 - Relevé de Trim Castle en 1936

LEASK Harold Graham. *Irish Castles : 1180 to 1310*. M.R.I. A. Archaeological Journal, 1936, 72 p.

Fig. 104 - Projet primé Europa Nostra

Trim Castle, Co.Meath [en ligne], Cloonan O'Donnell Architects. Disponible sur <<http://www.coda.ie/portfolio/trim-castle>> [consulté le 09/12/2016]

Fig. 105 - Escalier d'accès

Cliché personnel, AC

Fig. 106 - Jeu de passerelles

Cliché personnel, AC

Fig. 107 - Toit, structure tendue

Cliché personnel, AC

Fig. 108 - Croquis du Killaloe Oratory, 1791

St.Flannan's Oratory/Stone Roof Chapel at Killaloe, anonyme, 1820

Anonymus. *St.Flannan's Oratory / Stone Roof Chapel at Killaloe* [en ligne], The Timetraveller's Bookshop & Gallery. Disponible sur <<http://www.timetraveller.ie/bookshop/detail/293AG/>> [consulté le 09/12/2016]

Fig. 109 - Photo de l'oratoire sur son site actuel

Killaloe And Surroundings [en ligne], Fisherman. Disponible sur <http://www.fisherman.nl/en_killaloe%20and%20surroundings#a1> [consulté le 09/12/2016]

Fig. 110 - Photo de l'arche, 1875

DUNRAVEN Edwin Richard Windham Wyndham-Quin, STOKES Margaret. *Notes on Irish architecture*. London : G. Bell and Sons, 1875, 405 p.

Fig. 111 - Photo de l'oratoire, 1875

DUNRAVEN Edwin Richard Windham Wyndham-Quin, STOKES Margaret. *Notes on Irish architecture*. London : G. Bell and Sons, 1875, 405 p.

Fig. 112 - Plan du Shannon Scheme avec la position de Killaloe

Shannon floods at Limerick – the role of Ardnacrusha [en ligne], Bock. Publié le 13/12/2015. Disponible sur <<http://bocktherobber.com/2015/12/shannon-floods-at-limerick/>> [consulté le 09/12/2016]

Fig. 113 - Zones alimentées grâce au barrage

Areas served by the Shannon Scheme [en ligne], Clare Library. Disponible sur <http://www.clarelibrary.ie/eolas/coclare/history/shannon_hydroelectric_scheme/map_shannon_scheme.htm> [consulté le 09/12/2016]

Fig. 114 - Barrage d'Ardnacrusha

Are Ireland's large hydroelectric schemes sustainable? [en ligne], Dr William O'Connor. Publié le 30/08/2015. Disponible sur <<http://ecofact.ie/are-irelands-large-hydroelectric-schemes-sustainable/>> [consulté le 09/12/2016]

3. Le patrimoine réhabilité

Fig. 115 - Église, Burren, co. Clare

Cliché personnel, AC

Fig. 116 - Plan du château

LEASK Harold Graham. *Irish Castles : 1180 to 1310*. M.R.I .A. Archaeological Journal, 1936, 72 p.

Fig. 117 - Cours occupée par les maisons

Aerial photograph, *Limerick Leader* 24/6/2006, p.23

King John's Castle [en ligne], Limerick City Council. Disponible sur <<http://www.limerickcity.ie/Library/LocalStudies/LocalStudiesFiles/K/KingJohnsCastle/>> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 118 - Fouilles archéologiques

Photographie de Ken Wiggins

SECTION 18 : ANGLO-NORMAN FORTIFICATIONS [en ligne], The Heritage Council. Disponible sur <http://heritagecouncil.ie/unpublished_excavations/section18.html> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 119 - Aspect actuel de la cour du château

Cliché personnel, AC

Fig. 120 - Façade sur rue du musée

Photo: "King John's Castle Entrance" [en ligne], Trip Advisor. Disponible sur <https://www.tripadvisor.ie/LocationPhotoDirectLink-g186621-d215164-i116103795-Limerick_Museum-Limerick_County_Limerick.html> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 121 - Façade sur cour du musée

Cliché personnel, AC

Fig. 122 - Coupe longitudinale, vestiges de l'ancienne église dans le sol

MCCULLOUGH MULVIN ARCHITECTS RUSH LIBRARY [en ligne], Divisare. Disponible sur <<https://divisare.com/projects/99811-mccullough-mulvin-architects-ros-kavanagh-photographer-rush-library>> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 123 - Géométriques du projet

MCCULLOUGH MULVIN ARCHITECTS RUSH LIBRARY [en ligne], Divisare. Disponible sur <<https://divisare.com/projects/99811-mccullough-mulvin-architects-ros-kavanagh-photographer-rush-library>> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 124 - Projet de bibliothèque, galeries

Rush Library [en ligne], OpenBuildings. Disponible sur <<http://openbuildings.com/buildings/rush-library-profile-4520#>> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 125 - Projet, galeries

Rush Library [en ligne], OpenBuildings. Disponible sur <<http://openbuildings.com/buildings/rush-library-profile-4520#>> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 126 - Projet depuis le cœur

Rush Library [en ligne], OpenBuildings. Disponible sur <<http://openbuildings.com/buildings/rush-library-profile-4520#>> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 127 - Projet, exposition

St. Maur's Library [en ligne], Barrett Mahony Consulting Engineers. Disponible sur <<http://www.bmce.ie/st-maurs-library-rush/>> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 128 - Plan du projet

Galerie of Dublin Dental Hospital [en ligne], Archdaily. Disponible sur <http://www.archdaily.com/608718/dublin-dental-hospital-mccullough-mulvin-architects/5500f448e58ece812900013e-portada_cf091583-jpg> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 129 - Coupe transversale, projet

Galerie of Dublin Dental Hospital [en ligne], Archdaily. Disponible sur <http://www.archdaily.com/608718/dublin-dental-hospital-mccullough-mulvin-architects/5500f448e58ece812900013e-portada_cf091583-jpg> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 130 - Coupe longitudinale, projet

Galerie of Dublin Dental Hospital [en ligne], Archdaily. Disponible sur <http://www.archdaily.com/608718/dublin-dental-hospital-mccullough-mulvin-architects/5500f448e58ece812900013e-portada_cf091583-jpg> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 131 - Vue intérieure, projet

Galerie of Dublin Dental Hospital [en ligne], Archdaily. Disponible sur <http://www.archdaily.com/608718/dublin-dental-hospital-mccullough-mulvin-architects/5500f448e58ece812900013e-portada_cf091583-jpg> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 132 - Vue depuis la rue, projet

Galerie of Dublin Dental Hospital [en ligne], Archdaily. Disponible sur <http://www.archdaily.com/608718/dublin-dental-hospital-mccullough-mulvin-architects/5500f448e58ece812900013e-portada_cf091583-jpg> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 133 - Vue des toits, projet

Galerie of Dublin Dental Hospital [en ligne], Archdaily. Disponible sur <http://www.archdaily.com/608718/dublin-dental-hospital-mccullough-mulvin-architects/5500f448e58ece812900013e-portada_cf091583-jpg> [consulté le 11/12/2016]

Fig. 134 – Trim tower, Trim, co. Meath

Cliché personnel, AC

Fig. 135 – Dún Aonghasa, Inish Mor, Aran Island, co. Galway

Cliché personnel, AC

Fig. 136 – Kilmainham Gaol, Dublin, co. Dublin

Cliché personnel, AC

Fig. 137 – Muret en pierres, Inish Mor, Aran Island, co. Galway

Cliché personnel, AC

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE PATRIMOINE EN RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

AUDREY CHAUVIRÉ

Quelle est l'attitude employée vis-à-vis du patrimoine dans les pays anglophones, en particulier en République d'Irlande ? Qu'est-ce qui pousse les peuples à vouloir sauvegarder leur patrimoine ? Quels sont les éléments qui amènent à privilégier la conservation à l'état de ruines, la reconstruction ou bien la réhabilitation ? Une année passée en Erasmus en Irlande m'a poussée à me poser ces questions face à la diversité des attitudes adoptées pour sauvegarder le patrimoine local.

Ce mémoire s'interroge ainsi sur notre rapport au patrimoine, à travers l'histoire de l'Irlande, sa législation et quelques exemples d'édifices sauvegardés il se propose de revisiter les raisons qui amènent à choisir un type de préservation plutôt qu'un autre. Cette revisite permet également de faire un état du patrimoine à l'heure actuelle, en tant qu'élément fort de l'identité irlandaise.

Mémoire de Master - Ensa Nantes, 2017

DE1. Fragments de ville et questions patrimoniales - Sous la direction de Gilles Bienvenu